

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
 Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
 Administration:
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Rue Neuve 14
 Tél. (039) 21 11 35
 Téléc 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Tintin horloger

J'ai déjà eu l'occasion de dire tout le mal que je pense de la «Swatch», ce gadget dont tout le monde non horloger dit tant de bien.

D'après le bruit qu'elle fait, cette locomotive de l'horlogerie suisse, qui a ouvert la voie aux montres en plastique, nous ramène au temps du quartz à vapeur.

La «Swatch» fait du bruit. Elle en fait beaucoup sur le plan commercial, grâce aux millions de francs consacrés à sa publicité.

Mais elle fait beaucoup de bruit aussi sur le plan technique, malgré les millions de francs consacrés à sa construction.

Elle est équipée d'un moteur surpuissant dont l'engrenage avec la roue de la seconde provoque un cliquetis qui peut servir de réveil-matin, si l'on dispose d'un système automatique d'ouverture du tiroir de la table de nuit.

Or, qui dit bruit, en horlogerie, dit mauvais rendement quelque part. Simple défaut de jeunesse dit le jeune constructeur qui a mis au point cette montre irréparable.

Ce «tac-tac» sec et sonore fait entendre son martèlement à un million de poignets déjà. C'est un anniversaire.

Pour le célébrer, le constructeur a confié ses états d'âme à «L'Illustré» qui lui a demandé: «Comment les Japonais ont-ils accueilli l'intrusion de la «Swatch» sur le marché du bas de gamme qui leur était réservé?»

La réponse de Monsieur «Swatch» est au niveau de son produit de bas de gamme et elle fait autant de bruit que l'engrenage mal fagoté du moteur sur la seconde.

Il dit des Japonais: Ils rient jaune. Pour le moment, nous n'avons pas noté de contre-attaque sur le terrain. Ils encaissent. Plus ça les fait souffrir, plus je suis content, conclut Monsieur «Swatch».

Les Japonais ne vont pas «rire jaune» en lisant les élucubrations du Tintin de l'horlogerie à qui tout réussit, ils vont simplement rire de bon cœur, soulagés.

Au cas où ils auraient eu des craintes, ils sont rassurés: la nouvelle génération des horlogers suisses fait les mêmes erreurs que la précédente: elle méprise sottement la concurrence.

La «Swatch» ne fait pas souffrir les Japonais, car elle n'a pas encore atteint sa maturité industrielle robotisée et ils le savent.

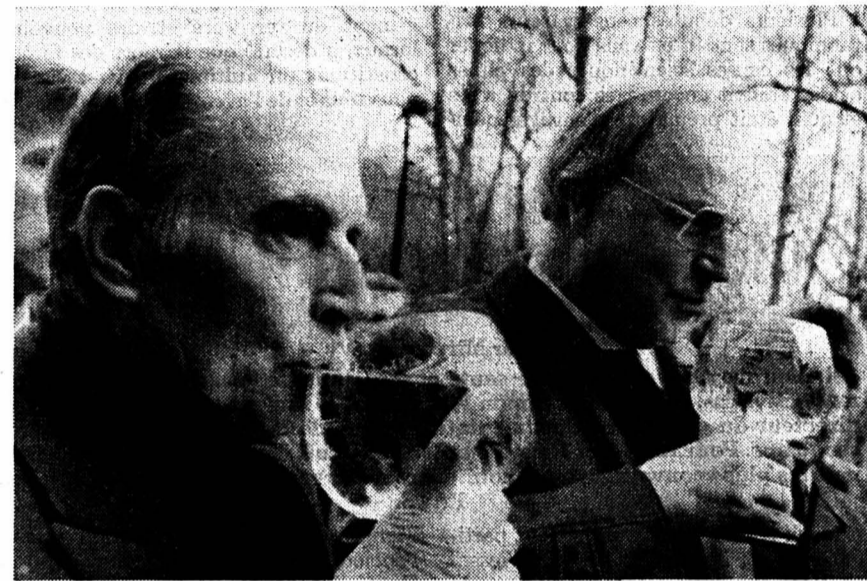
Et si d'aventure cela devait leur poser quelques problèmes, il leur suffirait de couper l'approvisionnement en quartz de l'horlogerie suisse.

Alors on pourrait parler de souffrir!

Gil BAILLOD

Sortir l'Europe de la crise MM. Mitterrand et Kohl optimistes

Le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl ont fait état hier, à l'issue de leurs entretiens sur les dossiers européens, de «progrès» dans la recherche d'une solution aux délicats problèmes des montants compensatoires et d'une volonté politique commune de sortir l'Europe de la crise. Les deux hommes ont eu une journée d'entretiens au Château de la Ludwigshöhe à Edenkoben (sud-ouest de la RFA).



MM. Mitterrand et Kohl: à la santé de l'Europe... (Bélino AP)

«Nous avons bien avancé. J'ai beaucoup d'espoir et d'optimisme», a dit le chancelier Kohl au cours d'une conférence de presse commune avec le président Mitterrand.

«Nous avons eu une discussion intensive en vue de préparer le Conseil de Bruxelles (19 et 20 mars prochains)», a ajouté le chancelier fédéral qui a annoncé qu'il se rendrait à Paris «dans environ trois semaines» pour refaire le point de la situation après la tournée européenne de M. Mitterrand.

Le président Mitterrand s'est félicité que «le problème des montants compensatoires monétaires ait été examiné sous tous ses aspects sans rien laisser dans l'ombre».

Les montants compensatoires sont des mécanismes d'ajustement des cours de la monnaie aux importations et exportations agricoles, qui pénalisent les pays à devises faibles et favorisent les fortes.

Selon des sources ouest-allemandes, Bonn serait disposé à accepter le démantèlement progressif des montants compensatoires, malgré les effets négatifs sur les producteurs ouest-allemands, à la condition que les prix agricoles soient indexés sur la devise la plus forte de la CEE. **► Page 2**

Quatre Français tués au Tchad, selon la Libye Paris dément formellement

Le Ministère français de la défense a formellement démenti, hier matin, l'information diffusée par l'agence de presse libyenne «Jana» selon laquelle quatre Français auraient été tués au cours des derniers combats survenus entre fractions tchadiennes dans la partie nord-orientale du Tchad.

On souligne au ministère que d'une part, il n'y a aucun Français au nord du 16e parallèle (la zone de Tokou est à 75 km. au nord de cette ligne rouge), et que d'autre part il n'y a aucune information faisant état de la perte de Français ces derniers jours, dans aucune partie du Tchad.

D'autre part, l'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Allam-Mi Ahmad, a à son tour démenti catégoriquement hier les informations de source libyenne faisant état de la mort de quatre Français lors de combats à l'est du Tchad.

«J'apporte», a dit l'ambassadeur à l'AFP, un démenti catégorique concernant toute participation de la France, qu'elle soit aérienne ou terrestre, dans les opérations qui

viennent d'opposer, dans l'est du pays, l'ennemi aux forces armées nationales tchadiennes (FANT).

Ces allégations, a ajouté M. Allam-Mi, constituent une pure diversion destinée à réduire l'effet de la victoire que les FANT viennent de remporter, sans aide extérieure, sur l'ennemi.

L'ambassadeur du Tchad avait annoncé mercredi la destruction d'une «colonie ennemie» qui, selon elle, s'apprêtait à attaquer le poste d'Iriba, situé à 150 km. au sud-est d'Oum Chalouba, dans l'est du Tchad.

Par ailleurs, le ministre français des Relations extérieures, M. Claude Cheysson, a déclaré à N'Djamena que «le jour où les forces libyennes se retireront du Tchad, il ne se passera pas un jour sans que nous (les forces françaises) nous retirions».

Les conditions d'un tel retrait «ne sont pas encore réunies», a cependant indiqué le ministre français, ajoutant que la situation actuelle au Tchad est «très dangereuse et ne peut pas durer». (afp)

Stupeur à Beyrouth où les combats ont repris Les Séoudiens demandent le retrait des «marines»

De violents duels d'artillerie ont repris hier à Beyrouth et dans ses environs alors que les autorités revenaient à grand peine de la stupeur causée la veille par une déclaration officielle séoudienne préconisant le retrait sans délai des «marines» de Beyrouth.

Les duels ont opposé l'armée aux milices musulmanes dans les faubourgs sud de la capitale, autour de Souk el-Gharb, du secteur chrétien de Monteverdi, ainsi qu'aux abords de Khalde, sur la côte, indique-t-on de source militaire.

La radio druze a précisé que des «forces nationalistes» avaient réussi à prendre le contrôle d'un avant-poste de l'armée dans une église du faubourg de banlieue de Chiyah.

L'appel séoudien, fait par le prince héritier Abdoullah et rendu public dans la soirée de mercredi, pour un retrait des «marines», a pris le gouvernement libanais totalement par surprise et des éclaircissements ont aussitôt été demandés à Ryad, déclare-t-on officiellement.

«Le retrait de toutes les forces d'invasion, y compris des forces américaines et israéliennes, devrait s'effectuer dès que possible. Il ne fait aucun doute que les troupes syriennes évacueront le Liban immédiatement après», a déclaré le prince Abdoullah, cité par l'agence de presse séoudienne. Elle précise que la déclaration a été faite par le prince héritier au cours du week-end dernier devant des hommes d'affaires américains. (reuter)



Les «marines» US de plus en plus indésirables? (Bélino AP)

La Chine fête Nouvel-An Sous le signe bénéfique du rat

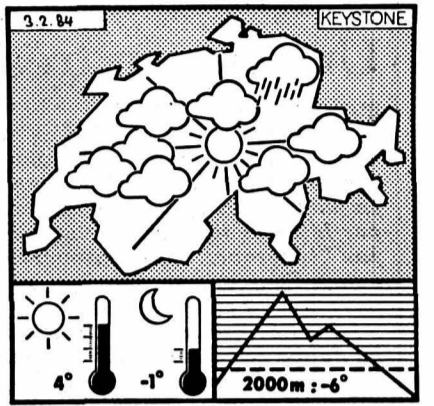
La Chine a fêté dans la liesse hier le Nouvel-An, année qui sera marquée par le signe - bénéfique - du rat, tempérée toutefois par des appels officiels à la réunification avec Hong Kong et Taïwan.

Jamais la Chine communiste n'avait fêté avec autant d'éclat et de joie le Nouvel-An, particulièrement important cette année puisqu'il marque le début d'un nouveau cycle lunaire de soixante ans, comparable

à un nouveau siècle en Occident. La liesse populaire n'était pas feinte et démontre le changement d'attitude des autorités après cinq ans de «démocratisation».

Quant aux rats de la capitale, prudents, ils ne se sont pas montrés pendant toutes les festivités.

Les autorités ont lancé récemment avec toute la publicité souhaitée une grande campagne de dératisation. (ats, reuter)



M

météo

Nord des Alpes, nord et centre des Grisons, Valais: le temps sera variable et des éclaircies se développeront, pouvant être belles en montagne. Les vents s'orienteront du nord-ouest au nord, modérés en montagne. Une légère bise soufflera sur le Plateau.

Evolution probable jusqu'à mardi: au nord, encore variable, belles éclaircies alternant avec quelques averses; limite des chutes de neige comprise entre 500 et 1000 mètres. Importantes accalmies possibles en début de semaine. - Au sud, en général bien ensoleillé, quelques passages nuageux, mais sans précipitations notables.

Vendredi 3 février 1984
 5e semaine, 34e jour
 Fêtes à souhaiter: Anatole, Blaise, Oscar

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	7 h. 57	7 h. 55
Coucher du soleil	17 h. 37	17 h. 38
Lever de la lune	9 h. 06	9 h. 28
Coucher de la lune	19 h. 02	20 h. 06
NL	0 h. 46	
	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	750,88	750,98
Lac de Neuchâtel	429,12	429,10

S

sommaire

Franchise sur les factures de pharmacie: le TF dit non

SUISSE Page 4

Grand écran **MAGAZINE** Page 6

Union Carbide. - Le directeur américain s'en va.

ECONOMIE Page 9

R

région
 2e cahier

Etat de santé de nos forêts
Rien ne leur est épargné

PAGE 15

Nouveau Garage du Jura SA

Rouler en sécurité... c'est rouler

VOLVO

Léopold-Robert 117
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23 45 50/51

L'IMPARTIAL

**Voyage
lecteurs
1984**

**Du 31 mars
au
9 avril**

L'IMPARTIAL

DEMAIN SOIR

Restaurant La Fontana

**Soirée dansante
avec l'orchestre
PIER
BESSYMARC**



M. et Mme Danelon-Basting
Le Locle 3b, La Chaux-de-Fonds
Notre devise:
Bien vous servir... - Vous voir revenir...
Tous les samedis midi:
**Menu avec potage - Filets de
perche - Dessert, Fr. 13.-**
Nous disposons de SALLES pour mariages,
fêtes de familles.
Fermé le dimanche - ☎ 039/26 04 04 91-619

L'annonce, reflet vivant du marché

CAFÉ DU GLOBE

Ce soir

SOUPER TRIPES

2 sortes à volonté, Fr. 9.50

Ambiance avec **CURT** et son accordéon

RESTAURANT DE LA PLACE

La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 50 41

Ce soir

TRIPES

Fr. 12.- avec dessert

**BUNGALOWS POUR
VACANCES AU TESSIN**

Maisonnettes et appartements pour vacances
à Caslano, au **Lac de Lugano**. A partir de
Fr. 14.- par personne. S'adresser à Beltra-
mini M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. 24-328

NEPAL

Guides • Livres neufs et anciens:
Voyages • Littérature • Philoso-
phie • Montagne

De même pour chaque pays

LIBRAIRIE DU VOYAGEUR

8, rue de Rive
ARTOU 1204 GENEVE
☎ 022/21 45 44
COMMANDEZ AUSSI PAR TÉLÉPHONE 82-200

Dimanche

AU MUSÉE PAYSAN

**Théâtre guignol
pour les enfants**

Sèches au beurre
pour les parents

LE JARDIN
creperie • bar à calc • pension

CREPE'S CONCERT

avec, vendredi et
samedi de 21 h. à 2 h.,
Joël Grammson
Nouvelle chanson
française
**Plus de 95
sortes de crêpes**
(sucrées ou salées) 91-30031



Ecole secondaire

**Théâtre
de la Chaux-de-Fonds**

Mercredi 8, jeudi 9, vendredi 10
et samedi 11 février 1984 à 20 h. 15

**XVilles Soirées théâtrales
de la section
préprofessionnelle
A SOUTH STORY**

(Une histoire du Sud)

Location: Encore quelques places à la Tabatière du
Théâtre dès aujourd'hui, et chaque soir dès 19 h. 45
à la caisse de Musica-Théâtre.

**Mardi 7 février à 15 h.
Répétition générale publique**

Places non numérotées au prix unique de Fr. 5.-
à retirer à l'entrée de Musica-Théâtre dès 14 h. 15 2756



**Crème de massage pour la silhouette
Action Rapide**

Raffermissement de la peau



La revoilà! Chez
votre pharmacien.

La nouvelle solution rapide au problème du maintien de la silhouette et
du raffermissement de la peau - efficace sans applicateur.



125 ml Fr. 22.50

La Crème de massage pour la silhouette «Action Rapide» de Vichy contient des
extraits végétaux très purs. La faiblesse de la dernière récolte et l'ampleur du succès de
cette crème ont engendré un épuisement des stocks qui, hélas, a duré plusieurs mois.
Mais la pénurie est terminée! Maintenant, la Crème de massage pour la silhouette
«Action Rapide» de Vichy vous attend dans chaque pharmacie. Demandez conseil
à votre pharmacien. 84.012.1.3

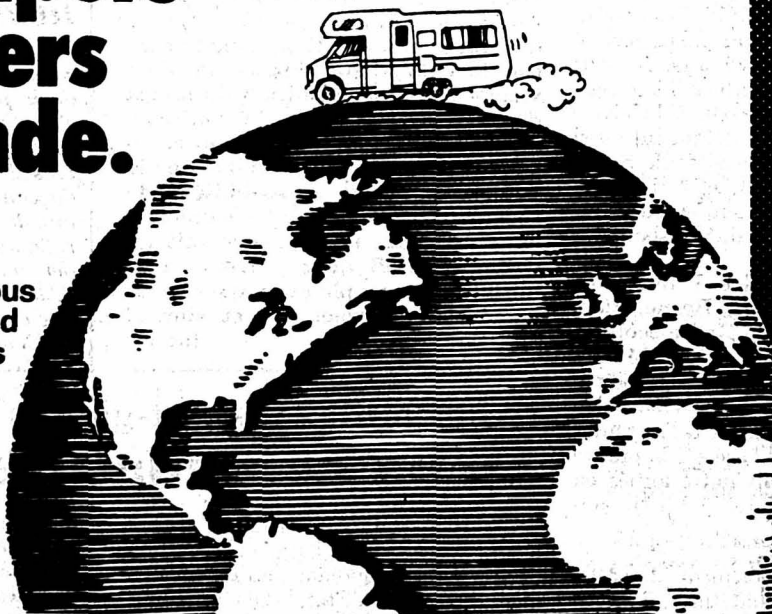
Publicité intensive, publicité par annonces

**TCS
VOYAGES**

**No 1 pour Motorhomes
et Campers
à travers
le monde.**

4 CONTINENTS
10 PAYS

TCS - Voyages vous
offre le plus grand
choix pour toutes
les bourses.
Faites-vous
conseiller par
des spécialistes!



Demandez notre brochure auprès de TCS-Voyages
Bienne: Rue d'Aarberg 95 - 032 2331 11 **Chaux-de-Fonds:** Léopold-Robert 88 - 039 23 11 22
Delémont: Route de Bâle 2 - 066 22 66 86 **Fribourg:** Rue de l'Hôpital 21 - 037 22 49 02
Genève: Rue Pierre-Fatio 9 - 022 37 12 14 **Lausanne:** Av. Juste-Olivier 10/12 - 021 20 20 10
Neuchâtel: Promenade Noire 1 - 038 24 15 31 **Sion:** Avenue de la Gare 20 - 027 23 13 21

ou votre agence de voyages

Votre journal:
L'IMPARTIAL

SUPER SOLDES

du 16.1.84 au 4.2.84

autorisés par la Préfecture



Serre 90
La Chaux-de-
Fonds
☎ (039)
23 00 55

ENTRÉE
LIBRE

Meubles Au Bücheron - Veuthey SA

Av. Léopold-Robert 73, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 65 65

**FOIRE
DE L'OCCASION**

15 salons de Fr. 300.- à Fr. 600.-
Lits modernes dim. 160 x 190 cm. Fr. 400.-
Chambre à coucher de Fr. 400.- à Fr. 600.-
Tables de salon de Fr. 100.- à Fr. 200.-
Fauteuils de Fr. 50.- à Fr. 100.-
Buffets de service de Fr. 150.- à Fr. 400.-
Armoires de Fr. 150.- à Fr. 300.-
Banc d'angle, table, chaises, massifs Fr. 700.-
Lit dim. 90 x 190 cm. Fr. 150.- 3302

**élégance
NUPTIALE**

Pour la mariée, ses
invités



Harmonie...
dans la recherche,
le choix des tissus
Style...
dans la perfection
des lignes
Élégance...
dans la distinction
des modèles.
Jeunes exubérantes
ou sages, les robes
ELEGANCE NUP-
TIALE sont synony-
mes de grande
classe.
Dès Fr. 198.-

BEL-AIR
Métropole
LAUSANNE
021 20 16 80

**Occasions
expertisées
bon état**

Audi 80, 1979,
75.000 km,
fr. 5.900.-
Golf, 1976
55.000 km,
fr. 3.900.-
Bus VW, 1979,
70.000 km,
fr. 5.900.-
VW 1600 Variant
Break, fr. 2.500.-
Escort Break, 1979
70.000 km,
fr. 3.900.-
Toyota Corolla,
1977, fr. 3.300.-

**Station Shell
Boinod**

039/23 16 88 91-460

Remontée mécanique
transportable à ven-
dre 300 m, 8 CV,
☎ 032/25 43 50,
2500 Bienne, B.P.
255 5-306101

A vendre

Subaru

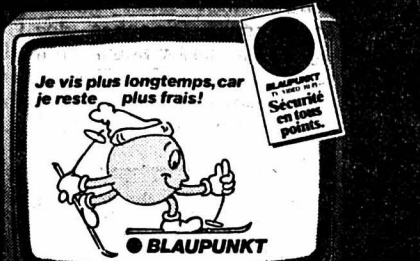
1800 4 WD, exper-
tisée le 13.12.83,
30.000 km, radio-
cassettes.
Fr. 12.000.-,
☎ 032/92 21 16 3230

A vendre

Sumbeam

1300 GT
année 1974, pour
bricoleur. Prix à dis-
cutter.
☎ 039/26 05 03 3199

1984, année olympique
Enregistrez
les exploits de Sarajevo!



Vidéo intégrée!
Téléviseur couleur stéréo
exclusif et magnétoscope VHS
en un appareil pour seulement
Fr. 4'998.-
(PAL/Secam Fr. 5'198.-)

BLAUPUNKT

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

**L'IMPARTIAL est lu
partout et par tous**

L'IMPARTIAL

**Voyage
lecteurs
1984**

Pour 1695.-

**Destination
le soleil
circuit des oasis**

L'IMPARTIAL

Notre exposition sur 3 étages (1000 m²) se visite librement

Facilités de paiement
Reprise de vos anciens meubles

Vincent et Dominique Bartolomeo

BARTO meubles

La Chaux-de-Fonds, Serre 65, ☎ 039/23 14 60 - 28-1013

Pour 16'290 francs, je vous propose la Championne du monde des rallyes en tenue d'élégante berline grande routière. La **LANCIA PRISMA**. Venez me rendre visite pour un essai routier.

La Lancia Prisma 1500 (85 ch) est à vous pour Fr. 16'290. La 1600 (105 ch), pour Fr. 18'240. Chaque voiture est livrable avec équipement complet de série.

GARAGE DES **3** ROIS SA

8, Bd des Eplatures, 2304 La Chaux-de-Fonds



Jantes en alliage léger en option.

18-5886

Av. Léopold-Robert 61 tél. 039 / 23 32 50

La Chaux-de-Fonds

le 13 décembre MCMLXXXII



brasserie
TERMINUS

OUVERT TOUS LES JOURS

LE RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL DU CENTRE-VILLE

Cheminées Garden Forest
Roland Hug vous attend pour une démonstration
tous les jours, de 17 à 18 h. 30
samedi de 10 à 12 h. et 14 à 17 h.
Numa-Droz 103, ☎ 039/23 28 29
La Chaux-de-Fonds

Le jazz traditionnel est un régal pour les oreilles...
La boulangerie traditionnelle un régal pour le palais...
Depuis 1939

Marending
maintient la tradition

Le carrefour des bonnes affaires
veuthey
AU BUCHERON
2300 La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 73-73a
☎ 039/23 65 65
Place de parc derrière le magasin

B Boucheries-Chevalines Schneider
à La Chaux-de-Fonds,
Jardinière 74, Place Neuve 8, Numa-Droz 208
au Locle Grande-Rue 30
De la qualité à l'année nous vient notre renommée
Spécialités: fondues bourguignonne et chinoise, salami et viande séchée

CE SOIR et DEMAIN SOIR
dès 21 h.

avec l'orchestre

ROLAND HUG New Orleans All Stars

Veuillez réserver vos tables

JAZZ et SWING au TERMINUS



Entreprise de parc et jardin
Dominique
Horticulteur et paysagiste diplômé
toujours à votre disposition pour: création, transformation, entretien
Plans et devis sur demande
La Chaux-de-Fonds, Recorne 37,
☎ 039/26 08 22

Menuiserie-Ebénisterie
Bernard Ducommun
Maîtrise fédérale
Agencements de cuisines
Rocher 20a,
☎ 039/28 74 95

Berra René SA
Electricité
Progrès 85,
La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/23 05 91

Voegtli SA
installations sanitaires et chauffage
La Chaux-de-Fonds
Numa-Droz 89
☎ 039/23 64 88

STERCH
Hôtel-de-Ville 7
Passage du Centre 4
Rue de la Serre 55
PRODUITS LAITIERS
Le magasin Hôtel-de-Ville 7 est ouvert le dimanche et jours fériés, de 7 h. 30 à 10 h. - Yogourts maison

Sommer SA
Fritz-Courvoisier 62
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 24 82
Spécialiste du froid

Société de Banque Suisse
Un partenaire sûr
Le Locle
La Chaux-de-Fonds

Chronique du patrimoine



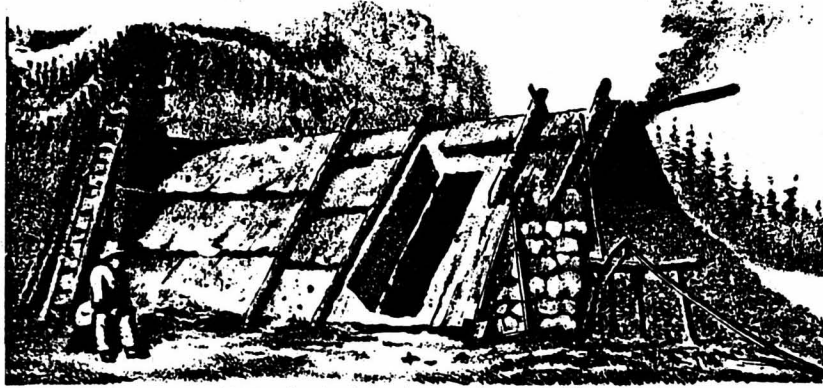
Cette page est réalisée conjointement par: La Société faitière - La Ligue pour la Protection de la Nature (LNPN) - La Ligue suisse du Patrimoine (Heimatschutz) - La Société d'Histoire et d'Archéologie - La Société des Sentiers du Doubs - L'ASPAM - Musée Paysan - Le WWF - Le Musée régional du Val-de-Travers - Le Club jurassien - Les Amis du Mont-Racine - Les Meuniers du Col-des-Roches - Les Amis du Château des Frères - Sauvons le Manège - L'Association «Protection du Petit-Cortailod, Site et Rives» - La Société du costume neuchâtelois - Le Service cantonal des forêts - Le cercle neuchâtelois d'Archéologie - Fondation «La Bourdonnière» - Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises

Responsable: Philippe Graef
Chronique du Patrimoine
Louis-Favre 13
2000 Neuchâtel

Réalisation technique: L'IMPARTIAL

Sur les traces, encore visibles, d'un métier disparu

Les charbonniers de bois du Jura neuchâtelois



Hutte de charbonnier, au Creux-du-Van

La révolution industrielle a condamné à mort bien des professions jadis très répandues dans nos régions: les ferriers, les cloutiers, les charbons, les taillandiers, les rémouleurs, les rouliers, les charbonniers, etc.

Dans les musées, dans les archives, dans les livres et, parfois aussi, «in situ», il subsiste heureusement quelques témoins de ces anciennes activités artisanales. Ainsi, au Val-de-Travers, les charbonniers de bois ont laissé trois traces: la première, dans la toponymie; la deuxième, sur le terrain; la troisième, dans un roman historique.

En effet, sur l'anticlinal nord du Vallon, au-dessus de Boveresse, deux lieux-dits rappellent ce vieux métier: la Petite et la Grande Charbonnière. Autre souvenir encore visible: les grands cercles repérables sur le sol, au bas de la combe de la Vaux, à la sortie supérieure des gorges de la Poëta-Raisse. Au demeurant, dans le numéro du 1er avril 1883 du «Rameau de Sapin» (organe du Club jurassien), Oscar Huguenin confirme sans ambage la présence de charbonniers de bois à cet endroit: «Des charbonniers bergamasques! et dans le Jura, encore! N'est-ce point un lapsus calami et faut-il lire peut-être «bergers bergamasques», encore qu'il soit peu ordinaire de rencontrer dans nos pâturages ces fiers «pastori» à tournure de brigands calabrais? Non point! vous avez bien lu: j'ai de mes propres yeux vu, en juin 1881, et de mes propres mains croqué le charbonnier ci-contre (voir illustration), dans les pâturages qui font suite à la gorge de la Poëta-Raisse, où il exerçait son industrie en compagnie d'une troupe de ses compatriotes.»

Troisième indice, littéraire celui-ci: la description précise du travail des charbonniers du Creux-du-Van, donnée en 1881, dans son roman naturaliste «Le Cloutier de Noiraigue», par Louis Favre qui avait déjà publié un dessin d'une hutte de charbonnier du même lieu dans le numéro d'août 1886 du «Rameau de Sapin» (voir illustration). «L'oncle Salomon, assis tranquillement près de sa hutte, à quelque distance au-dessous de la Fontaine-Froide, surveillait d'un œil attentif les dernières phases de la calcination de son charbon. Depuis une semaine, il ne quittait la place que pour courir à la Fontaine chercher quelques seaux d'eau, ou à la ferme des Robert pour renouveler sa

provision de pain. Jour et nuit, éveillé ou dans une demi-sommeil, il tournait autour du bûcher incandescent sous sa couche de terre noire, pour en diriger la combustion partielle, la modérer, l'exciter, ouvrir un soupirail, en fermer un autre, ajouter de la terre à l'enveloppe protectrice lorsqu'il s'y formait des crevasses; il l'arrosait pour la refroidir, élevait une barrière d'écorces ou de planches, en guise d'écran, pour régler le vent et les courants d'air et déployait la vigilance d'une mère qui veille sans se laisser au chevet de son enfant. (Voir illustration).



Charbonnier bergamasque de la Poëta-Raisse

C'est que la calcination du charbon en plein air est une opération très délicate; le moindre oubli, la moindre distraction, peut causer la perte d'une fournée tout entière; si le bois vient à brûler, au lieu de se calciner, faute d'air, le pauvre charbonnier ne trouve que des cendres. Pour conjurer un tel désastre, qui équivaut à la ruine, il faut voir avec quelle sagacité il devine tout ce qui se passe dans les entrailles de ce volcan en miniature qui doit fumer et brûler pendant huit jours sans se consumer. D'abord élevé en forme de tronc de cône, le bûcher s'affaisse graduellement, et vers la fin de l'opération, il ne reste qu'une sorte de grande taupinière noire, d'où s'échappent par quelques trous de minces spirales de fumée bleue. C'est alors le moment critique, il s'agit de ne pas faire naufrage au port; malgré la fatigue acca-

blante des veilles prolongées, des nuits sans sommeil, exposé à toutes les intempéries d'un climat de montagne, il faut redoubler d'attention et d'activité.»

Louis Favre termine là sa description didactique, non sans faire dire à l'oncle Salomon, quelques pages plus loin: «Je ne peux pas m'éloigner de mon four; au point où il en est, tout serait bientôt fricassé!» Le fait est patent: les ultimes minutes de la calcination, commencée huit jours plus tôt, déterminent la qualité du produit fini!

Et Louis Favre d'ajouter un autre renseignement dans la bouche du charbonnier Salomon Ducommun: «Voyez ces tas de bois, il y en avait ici au commencement de l'été près de quatre-vingts toises (Réd. - 320 stères ou mètres cubes), et pourtant, moi seul, je l'ai coupé là-haut, sur ces pentes, je l'ai traîné et réduit en bûches. Ce qui manque a été converti en charbon et je l'ai porté sur mon dos à Noiraigue. Il m'en a déjà passé des centaines de toises de foyard (Réd. - hêtre) sur le dos!»

Eric-André Klausner
conservateur du Musée régional
d'histoire et d'artisanat
du Val-de-Travers

Autour de la maison des Mascarons de Môtiers

Un musée régional dans un bâtiment classé

«Curieux édifice de Môtiers: l'ancienne majorité que, dans l'usage local, on dénomme «la Cour». Une légende tenace veut que ce soit un ancien couvent: pure absurdité (1). Il n'y eut jamais à Môtiers qu'un seul couvent, ce prieuré (...) qui fut habité par des moines jusqu'à la Réforme. La Cour, ou la Majorie, était la résidence du lieutenant de justice, principal officier de la châtellenie. D'où son aspect quelque peu seigneurial, avec des fenêtres à mascarons et un escalier solennel.»

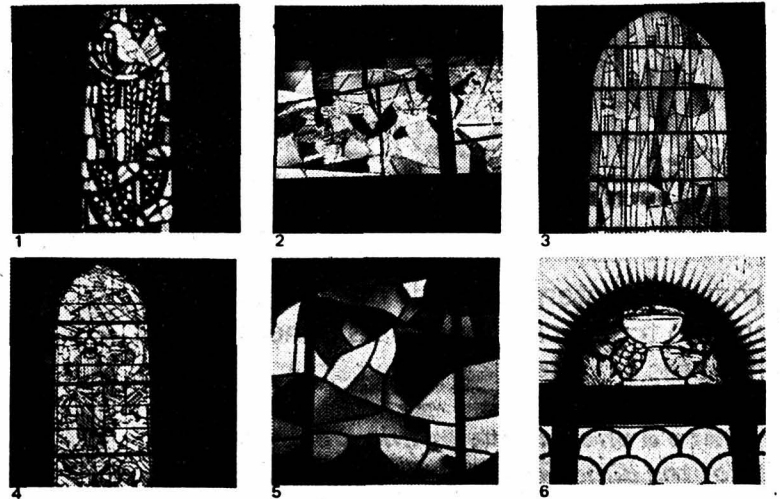
Cette esquisse littéraire de la maison des Mascarons est due au journaliste et écrivain romand Léon Savary (1895-1968) qui, dans le tome I de ses mémoires, «Le fonds des ressuscités» (1956), évoque les années qu'il a passées dans cette vieille demeure alors que son père, le pasteur Jules Savary, était diacre du Val-de-Travers.

Oui, Léon Savary a raison: ce complexe immobilier a connu un destin historique peu ordinaire! Dans le tome III des «Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel» (1968), Jean Courvoisier écrit à son sujet: «La maison Clerc, anciennement Girardier, formée de deux corps, a une histoire difficile à établir. En 1554 elle est qualifiée de «maison et chesaulx de la chapelle de noble homme Claude Baillois, châtellain du Vaultravers». C'est peut-être là qu'on retrouva, en 1560, les statues provenant de la chapelle Baillois (2). Dès 1569, et pour un siècle au moins, Joseph Magnin dit Boy de la Tour et ses héritiers en furent possesseurs. Lors d'un partage, en 1639, le notaire Pierre Boy de la Tour et sa sœur Anne-Marie reçurent «la maison devant», c'est-à-dire celle bordant la rue. Plusieurs sœurs, dont Madeleine, femme de Daniel Girardier, se virent attribuer la grande maison couverte de tuiles, à l'ouest (3), avec le clos et le jardin; la cour restait commune à tous. En 1752, Jean-Jacques Girardier, major de milices, se trouvait tenir, depuis une quinzaine d'années au moins, la maison donnant sur la rue (4). On peut se demander si la reconstruction de l'édifice ne date pas de 1759, année où le major obtint du bois pour faire deux tirants de 25 pieds, destinés à la nouvelle charpente du toit de sa maison. L'ancienne grande maison, à l'ouest, fut acquise par Frédéric-Auguste Girardier en 1783. Sa famille resta propriétaire de l'ensemble pendant près d'un siècle.»

Les Mascarons passèrent ensuite aux mains de la famille Clerc, en particulier de Numa, puis de son fils Léon qui, en janvier 1970, les vendit à l'association du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers.

concours

Un vitrail par district



Où se trouvent ces 6 vitraux ?

- ...Léon Perrin au Grand temple de La Chaux-de-Fonds
- ...Lermite au temple de La Chaux-du-Milieu
- ...Raymond Perrenoud au temple de Coffrane
- ...E. Baillois au temple de Môtiers
- ...Edmond Bille au temple de Saint-Blaise
- ...Coghuf à l'église catholique de Pesoux

Dernier délai pour vos réponses: 25 mars 1984.

Et merci encore aux éditions Gilles Attinger à Hauterive de nous offrir le premier prix:

un ouvrage de la série «Beautés du Patrimoine neuchâtelois».

CLASSEMENT ET RESTAURATION

Sur proposition du Service cantonal des monuments et des sites et par arrêté du Conseil d'Etat du 19 décembre 1975, le volume de la maison, la façade est (côté Grand-rue) et les mascarons sculptés aux clés d'arcs des fenêtres et des portes ont été classés (5). Dès lors, d'importants travaux de restauration ont été entrepris afin de rendre aux bâtiments, dans les limites des possibilités financières de l'association et grâce à l'aide des milieux publics et privés, leur aspect original. Tant la cour (6) que l'«escalier solennel», signalés par Léon Savary, ont notamment fait l'objet de travaux attentifs.

Et cette année, en principe, l'ultime étape de restauration des immeubles devrait être franchie par le crépissage à la chaux grasse, préparée dans un creux et appliquée selon des méthodes ancestrales, des murs extérieurs Nord, ouest et sud.

Cela étant, l'ensemble des Mascarons aura recouvré «son aspect quelque peu seigneurial» dans le périmètre de la ZAL (zone d'ancienne localité) de Môtiers, village reconnu en 1981 comme site construit d'importance nationale par l'ISOS, c'est-à-dire l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse.

Eric-André Klausner

(1) Cette légende est sans doute à rapprocher de la tradition qui veut que la maison ait hébergé, en 1639, les sœurs du couvent des Annonciades de Pontarlier, fuyant devant les troupes du duc Bernard de Saxe-Weimar, en pleine guerre de Trente Ans.

(2) Voir à ce propos l'article d'Arthur Piaget et Jacqueline Lozeron, «Les «Idoles» de Môtiers en 1560», dans le «Musée neuchâtelois» de 1937.

(3) Il s'agit du corps de bâtiment abritant aujourd'hui la salle polyvalente des Mascarons (théâtre, concerts, conférences, expositions, etc.).

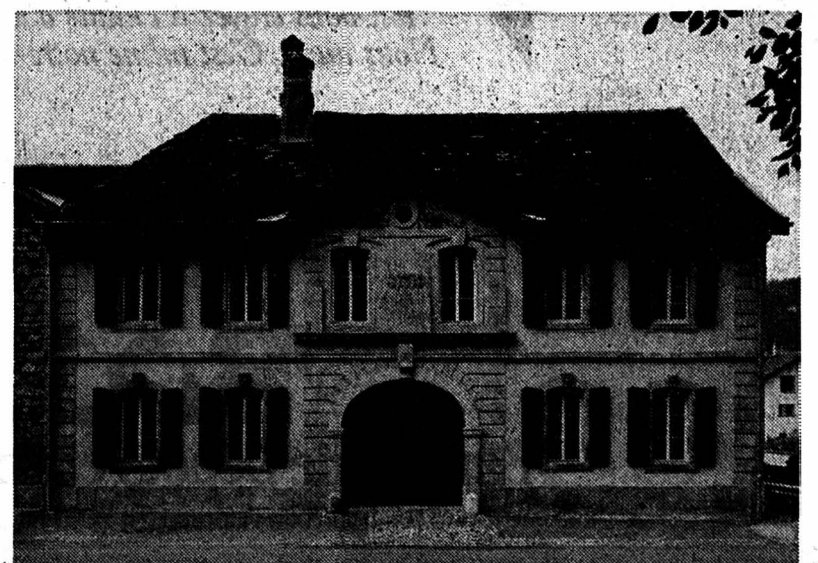
(4) Au livre 12 des «Confessions», Jean-Jacques Rousseau fait allusion à cette maison quand il écrit: «Une belle-sœur de Mme Boy-de-la-Tour, appelée Mme Girardier, à qui la maison que j'allais occuper était très commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir; cependant elle me mit de bonne grâce en possession de mon logement, et je mangai chez elle en attendant que Thérèse fût venue, et que mon petit ménage fût établi». Cette Mme Girardier n'était autre que l'épouse du major Jean-Jacques Girardier, née Anne-Marguerite Boy de la Tour (1704-1781). Autrement dit, Rousseau, pendant une dizaine de jours, en juillet 1762, a pris ses repas dans la maison des Mascarons!

(5) Dans «Histoire d'une maison à Môtiers ou la maison Perrod Baillois et ce qu'il en advint» (1919), Maurice Boy de la Tour note: «On prétend qu'Adrienne Girardier, sœur de Frédéric-Auguste, faisait de la sculpture un de ses délassements et il est possible que ce soit elle qui ait taillé quelques-unes de ces têtes et esquissés à coup de ciseaux ces armes». Ces têtes, ce sont les mascarons, terminés ou demeurés à l'état de sanguines; ces armes, ce sont celles qui sont ébauchées sur la façade est, au-dessous de deux personnages paraissant s'appuyer à l'œil-de-bœuf, et qui appartiennent aux familles Baillois et Boy de la Tour.



(6) Il s'agit de la cour intérieure, commune aux maisons Rousseau et des Mascarons, dans laquelle a été reconstituée, en 1979, une galerie XVIIIe siècle mettant en communication, au premier étage, les deux bâtiments jadis propriété de la même famille.



Un charbonnier du Creux-du-Van



GROS RABAIS

 <p>Galerie marchande du Centre commercial JUMBO La Chaux-de-Fonds</p>	Jeans velours Lee 1 paire Fr. 39.- 2 paires Fr. 59.-	Jeans velours Wrangler Jeans noir, tailles 32, 34, 36 Fr. 19.- Jeans Lee Stone-Wash Fr. 59.-	Pantalon gabardine dame noir mode Fr. 29.- assorti d'une blouse Fr. 19.- (mêmes articles en blanc)	Vaste choix de pulls Fr. 29.- Pulls University avec grand choix de transferts Fr. 19.- Pulls bretons enfant Fr. 19.- Veste cuir Rocker noire avec fermeture-éclair Fr. 198.-	Véritable veste bûcheron Fr. 79.- Fins de série Jeans couleurs diverses Fr. 39.- D'AUTRES ARTICLES AVEC GROS RABAIS	 <p>91-30023</p>
	Jeans velours Rifle 1 paire Fr. 49.- 2 paires Fr. 69.-	Jeans Lee rayés bleus délavés Fr. 59.- non-délavés Fr. 49.- et Fr. 39.-	Cabans marin pure laine Fr. 98.- Bottes western dame Fr. 69.-			

MEUBLEZ-VOUS SUR MESURE AVEC HULSTA

NOUVEAU A NEUCHÂTEL

Nous présentons en exclusivité dans notre grande exposition, le fameux programme international de meubles HULSTA, champion toutes catégories dans l'aménagement de chambres à coucher, salles de séjour et studios.

Grâce à une gamme infinie d'éléments de toutes dimensions ainsi que 22 finitions de teintes et de bois différents, nous sommes à même d'apporter une solution de qualité à chaque problème d'ameublement.

En bref, nous vous proposons du «SUR MESURE» AU PRIX DE LA SÉRIE.

meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

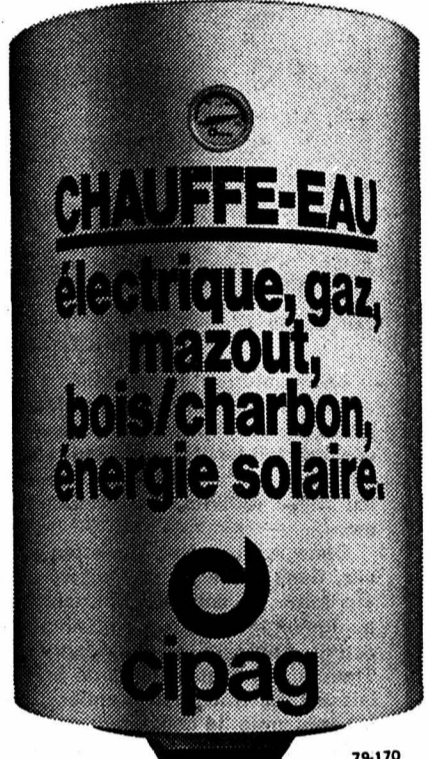
6 étages de mobiliers
30 vitrines
Heures d'ouverture:
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
Samedi sans interruption de 8 h à 17 h
Lundi matin fermé



Venez avec vos plans et vos idées, nous vous conseillerons GRATUITEMENT et sans engagement. En même temps, vous verrez aussi chez nous tout ce qui contribue à l'embellissement de votre intérieur: SALONS, GUÉRIDONS, TABLES ET CHAISES, ARMOIRES, etc.

79-207

TÉLÉVISION
Dubois
sous tous les toits



CHAUFFE-EAU
électrique, gaz,
mazout,
bois/charbon,
énergie solaire.

cipag

79-170
Fabrique de chaudières et de chauffe-eau
Vevey - Tél. 021/51 94 94

Vous croyez à l'utilité d'une deuxième banque.

Nous aussi. Voyons-nous.

Soyons lucides: un compte dans une grande banque, à succursales multiples, chacun en a un aujourd'hui. Pour le salaire, les retraits au guichet, les paiements courants, etc.

Mais si la BDG a décidé de rester un établissement à taille humaine, c'est que nos 50 ans d'expérience nous ont prouvé un fait: pour certaines opérations, vous ressentez le besoin d'un autre type de contact. Compétent. Plus personnel. Pour les conseils en placement, la gérance de fortunes, les crédits commerciaux... Bref, pour tout ce qui touche à l'avoir et à l'avoir, vous croyez à l'utilité d'une deuxième banque. Nous aussi. C'est même notre vocation.

BDG
Banque de Dépôts et de Gestion
Faubourg de l'Hôpital 21, 2001 Neuchâtel

28-80

PRO SENECTUTE
Pour la Vieillesse

cherche pour son secrétariat de Neuchâtel une

secrétaire
à temps partiel
avec de l'intérêt pour les chiffres et les buts de la fondation.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae à: Pro Senectute Secrétariat cantonal 53, av. L.-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds 3265

COMTE
APPAREILS MÉNAGERS

Sonvilier - Gd-Rue 57
☎ 039/41 16 06
ET MAINTENANT
GRENIER 22
La Chaux-de-Fonds

Tous vos appareils ménagers
meilleur marché
que des soldes

Ouvert tous les jours 8 h. 30 à 12 h.
et 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samedi fermeture à 17 h.
☎ 039/23 30 57

93-429

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 26

V	O	G	N	A	T	W	A	J	A	V	A
O	E	O	S	E	D	N	O	R	B	B	S
L	N	N	L	E	G	G	N	L	M	S	E
T	E	L	T	L	U	O	I	A	S	L	L
E	A	S	A	R	L	L	S	G	O	O	O
B	S	I	I	L	E	A	B	D	U	W	I
O	S	L	I	A	R	C	N	Z	U	E	R
E	R	T	A	E	N	A	H	Z	T	P	B
T	O	E	P	V	R	O	Z	A	U	O	A
C	U	O	L	A	A	A	L	J	T	L	C
A	L	T	F	O	J	S	N	O	T	A	R
T	A	L	U	O	B	M	A	B	P	G	S

Anglaise; Ballet; Bamboula; Boléro; Blues; Cabrioles; Cotillon; Entrechat; Farandole; Galop; Gigue; Java; Jazz 2 x; Non; Opéras; Polonaise; Rat; Rondes; Samba; Slow 2 x; Tango; Tact; Tons; Tutu 2 x; Valse; Volte.
Cachées: 4 lettres. Définition: On y danse

ECONOMIE

Union Carbide La Chaux-de-Fonds

Le directeur américain s'en va Un Neuchâtelois « du Haut » lui succède

Messieurs C, H, O et... X, vous aurez été de bons voisins.

Vous avez confirmé la réputation d'accueil de La Chaux-de-Fonds, mieux encore que n'importe quel organisme officiel: dans la réalité de chaque jour. A l'instar du reste de tous les gens qui ont rencontré M. Glen Richard Danielson et lui ont témoigné de l'amitié sans toujours pouvoir lui parler anglais.

En quatre ans de présence chaux-de-fonnaire, M. Danielson venu des Etats-Unis pour prendre la tête de l'entreprise Union Carbide de La Chaux-de-Fonds, a fait beaucoup pour cette usine. Cet environnement favorable a favorisé son travail.

A l'heure où appelé à assumer d'autres tâches importantes dans une unité de production américaine du groupe, M. Danielson prépare son départ en compagnie de son épouse, c'est l'occasion de tirer un bilan humain autant qu'industriel de ces 44 mois passés chez nous.

En juin 1980, à son arrivée dans l'entreprise, le nouveau directeur fut frappé par le peu de stabilité du personnel. Manque d'habitude du travail 24 heures sur 24? Question d'ambiance? Toujours est-il que cette rotation des effectifs changeant chaque année et entraînant une recherche continuelle de personnel était un phénomène à combattre.

C'est alors qu'un nouveau style

de direction fut inauguré. L'environnement au travail amélioré, de même que les salaires, la semaine de 40 heures introduite, la quatrième semaine de vacances instituée, ou encore le pont Noël-Nouvel-An offert par l'entreprise, en ont été les formes les plus visibles, sans entrer dans d'autres détails.

La structure de l'organisation était revue à tous les niveaux de responsabilités, de très nombreux cours de perfectionnement organisés, en vue de promouvoir aussi bien une plus grande efficacité qu'une meilleure sécurité au travail ou un aménagement favorable des relations entre les divers échelons hiérarchiques, en partant de la base.

«J'ai eu affaire avec des gens capables, qui ont compris ce que je voulais, branchés sur les améliorations envisagées et sur lesquelles j'ai pu compter. Avec mes cadres, je ne me suis jamais senti seul», nous a confié M. Danielson.

Bilan: il existe maintenant une base stable de personnel bien formé. Union Carbide La Chaux-de-Fonds ambitionne de devenir la meilleure fabrique de piles d'Europe!

La stabilité était un élément essentiel à acquérir dans la mesure où la bagarre se situe au niveau des coûts de production et de l'amélioration des méthodes de travail, avec son corollaire: la haute qualité du produit.

L'usine occupe aujourd'hui 350 personnes. Le futur responsable de l'unité et successeur de M. Danielson, M. Pierre Alfred Roulet, des Ponts-de-Martel, l'un des trois premiers collaborateurs de l'entreprise à son implantation en 1975, «en connaît chaque vis» nous assure Mlle Imhof, la secrétaire de direction.

Quant au programme, ce sera la continuité, mais... «Il va tout de même se passer quelque chose», ajoute, M. Roulet; nous n'arrêterons pas de nous améliorer à l'interne: formation, produit, méthodes de travail, même si cela ne se traduit pas par une extension majeure des bâtiments, nous progresserons sans cesse!» M. Roulet sera assisté dans sa tâche par les cadres en place et son poste devenu vacant, repourvu par un assistant qui viendra des Etats-Unis: M. Dave Benedict.

C'est à regret que Mme Danielson prépare le voyage de retour. Elle a beaucoup aimé La Chaux-de-Fonds et la Suisse. Quatre ans, ça laisse beaucoup de souvenirs à ces époux dont ce fut le premier stage hors des USA: les voisins, les amis, la piste Vita, l'apprentissage du ski, qui fut en même temps la première leçon de français de M. Danielson... «Je m'en vais dans un endroit moins enneigé, mais plus froid» conclut-il. Ne parlait-il vraiment que du climat?

Roland CARRERA

M. Leutwiler à Davos

Donner de l'espoir aux pays endettés

Il faut donner de l'espoir aux pays endettés en les aidant à remettre de l'ordre chez eux. Cette recommandation a été faite hier par M. Fritz Leutwiler, président de la Banque des Règlements Internationaux et président de la Banque Nationale Suisse (BNS), lors de la dernière séance plénière du 14e Symposium de Davos, séance qui avait pour thème: «La gestion de la reprise malgré le poids des dettes». Les pays industrialisés doivent ouvrir davantage leurs portes aux pays endettés, ce qui provoquera peut-être une poussée du chômage dans les pays créanciers, a-t-il ajouté.

Pour M. Anthony Solomon, président de la Federal Reserve Bank, «il ne faut surtout pas forcer les pays endettés à retomber dans une dépendance plus grande», mais ces derniers doivent procéder

à des adaptations économiques importantes pour restaurer leur crédibilité. Quant à M. Wilfred Guth, membre du Conseil de direction de la Deutsche Bank AG, il a notamment plaidé pour une solidarité entre les banques, qui doivent se «partager le fardeau de la dette». «Si les banques renonçaient à leurs créances, cela aurait le même effet qu'un moratoire unilatéral des pays endettés», a-t-il ajouté.

Autre sujet majeur abordé: le niveau du dollar. «Je dis aux exportateurs: ne vous fiez pas au cours élevé actuel du dollar», a souligné M. Leutwiler. Le président de la BNS considère que la devise américaine est actuellement surévaluée, «à cause d'une très haute conjoncture et de très hauts taux d'intérêt». Mais il faut «compter avec une baisse du dollar», a-t-il ajouté. (ats)

Fonderies suisses et industrie des machines Plus de 900 emplois menacés

Les sociétés Georges Fischer SA, Sulzer SA et Von Roll SA ont annoncé hier à Zurich la suppression de 440 emplois environ, dans le cadre d'une adaptation commune de leurs capacités de production dans les domaines de la fonte de fer, d'acier et de forge au marteau. Sulzer a en outre indiqué la suppression de 200 emplois supplémentaires dans sa fabrique de machines de Winterthur, de 150 emplois dans les bureaux techniques de Winterthur et de 50 emplois dans la Fabrique suisse de locomotives et de machines, également à Winterthur.

Sur l'ensemble de ces suppressions d'emplois, quelque 370 licenciements ont d'ores et déjà été prévus par Sulzer (300) et par Georges Fischer (70). Von Roll, quant à lui, ne communique pas de chiffres concernant les licenciements, mais se contente de préciser que sur les 105 collaborateurs touchés par les mesures de restructurations annoncées, 60 pourront retrouver un emploi dans d'autres usines du groupe ou seront mis à la retraite anticipée.

En ce qui concerne les secteurs de la fonte et de la forge, les mesures décidées par Georges Fischer, Sulzer et Von Roll sont les suivantes:

Georges Fischer prévoit de mettre fin à l'exploitation du secteur de la fonderie grise, représentant 110 emplois, à Schaffhouse-Ebnat, et de transférer ce programme de fabrication à la fonderie Sulzer d'ici la fin de 1984.

Quant au groupe Sulzer, il prévoit de cesser l'exploitation de sa fonderie d'acier (230 places de travail) et sa forge au marteau (70 places), situées toutes deux à Oberwinterthur.

Ces productions seront transférées à Georges Fischer et à Von Roll. Finalement, Von Roll va arrêter l'exploitation de sa fonderie de fer à Olten (105 postes de travail), dont le secteur des grosses pièces en fonte sera transféré à Sulzer. Si l'on ajoute les 400 suppressions d'emplois supplémentaires prévues par Sulzer dans ses fabriques de machines et ses bureaux techniques de Winterthur, ce sont au total 915 emplois qui seront touchés cette année par les mesures de restructuration décidées par les trois firmes suisses.

LA FTMH PROTESTE VIVEMENT

La Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) proteste vivement à la suite de l'annonce de ces licenciements dans les entreprises Sulzer, Georges Fischer et Von Roll. Dans un communiqué, le syndicat déplore l'absence d'information préalable aux syndicats par l'industrie suisse des fonderies. Il s'agit, selon la FTMH, «d'une violation flagrante de l'accord sur les mesures en cas de fermetures d'entreprises ou de licenciements d'un nombre important de travailleurs. (ats)

● L'entreprise de transport et agence de voyages Ernest Marti SA, à Kallnach (BE), a enregistré l'an passé une augmentation du chiffre d'affaires de 1,3% à 46,5 mio de francs. Sans citer de chiffre, le directeur de la société, M. Alfred Marti, a indiqué que la rentabilité était cependant restée «tout aussi mauvaise» que l'année précédente.

SATEM
MAZOUT
28 74 74

69242

● Les quatre principales banques suisses ont annoncé, pour la seconde fois cette année, une baisse des taux sur les dépôts à terme fixe. L'Union de Banques Suisses, la Société de Banque Suisse, le Crédit Suisse et la Banque Populaire Suisse diminuent d'un quart de point le taux versé sur la majorité des types de dépôts à terme fixe d'un montant de 100.000 à 2,5 mio de francs.

Les dépôts d'une durée de trois à huit mois seront rémunérés de 3,0 contre 3% %. Les dépôts d'une durée de neuf à onze mois bénéficieront d'un intérêt de 3% % (3%). Par contre, le taux versé sur les dépôts annuels demeure inchangé à 3½ pour cent.

● La société Nippon Shinpan Co., Ltd., va émettre sur le marché suisse des capitaux un emprunt convertible, 1984-82, de 100 mio de fr., indique le Crédit Suisse au nom du syndicat d'émission.

26 77 77
LOUE-MOI

Service de location de véhicules, machines-outils
Av. Léopold-Robert 163 - La Chaux-de-Fonds 77689

BOURSE

NEUCHÂTEL		W'thur n.		1900		1900		Honeywell		268.—		265.50	
A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
Cr. Fonc. Ne.	690	690	Zurich p.	18325	18300	Inco ltd	38.—	31.—	IBM	256.50	254.—	1 \$ US	2.20
La Neuchâtel.	545	555	Zurich n.	10300	10350	IBM	256.50	254.—	Litton	146.50	146.50	1 \$ canadien	1.74
Cortaillood	1550	1530	Atel	1390	1395	MMM	173.—	172.—	Mobil corp	69.25	67.50	1 £ sterling	3.03
Dubied	155	160	BBC 1-A	1530	1515	Owens-Illin	85.75	82.50	Rockwell	67.50	65.25	100 fr. français	25.25
			Ciba-gy p.	2190	2180	Pepsico Inc	81.75	80.50	Pfizer	80.—	80.25	100 DM	79.25
			Ciba-gy n.	979	970	Phil Morris	166.—	163.—	Phillips pet	88.—	86.—	100 fr. hollandais	70.—
			Ciba-gy b.p.	1840	1835	Proct Gamb	114.—	114.—	Rockwell	67.50	65.25	100 pesetas	1.25
			Jelmoli	1850	1850	Schlumberger	104.50	105.50	Sears Roeb	82.50	81.—	100 schilling autr.	11.20
			Hermes p.	375	375	Smithkline	131.50	130.—	Sperry corp	102.50	101.—	100 escudos	1.30
			Roche b/jce	104250	103000	STD Oil ind	119.—	116.—	Sun co inc	120.50	117.—		
			Roche 1/10	10425	10300	Texaco	87.25	86.50	Warner Lamb.	71.—	69.75		
			Asug	39	38	Woolworth	75.50	74.—	Xerox	100.—	94.75		
			Kuoni	6375	6350	Zenith radio	74.50	73.—	Zenith radio	74.50	73.—		
			Astra	1.80	1.80	Alko	86.50	84.25	Amro Bank	57.50	56.75		
						Amaz	56.75	56.75	Angle-am	37.50	39.—		
						Am Cyanamid	106.50	102.—	Amgold	245.—	250.50		
						ATT	147.—	146.—	Mach. Bull	8.80	9.—		
						ATL Richf	102.—	102.—	Cons. Goldf I	24.75	26.50		
						Baker Intl. C	42.75	42.75	De Beers p.	19.—	19.25		
						Baxter	47.25	46.25	De Beers n.	19.—	19.25		
						Boeing	100.50	99.50	Gen. Shopping	383.—	382.—		
						Burroughs	117.50	115.—	Norsk Hyd n.	166.50	163.—		
						Caterpillar	109.50	107.—	Phillips	33.50	33.25		
						Holder p.	86.—	85.—	Rio Tinto p.	21.25	21.—		
						Jac Suchard	6600	6600	Robeco	249.—	246.—		
						Landis B	1530	1530	Rolingo	239.—	236.50		
						Motor col.	785	770	Royal Dutch	114.50	113.—		
						Moeven p.	3980	3980	Sanyo electr.	5.20	5.25		
						Buerhle p.	1520	1510	Aquitaine	56.—	56.50		
						Buerhle n.	320	320	Sony	36.75	36.—		
						Buehrle b.p.	358	356	Unilever NV	196.50	192.—		
						Schindler p.	2880	2900	AEG	75.25	77.25		
						B&Loise n.	640	630	Basf AG	142.50	143.50		
						Rueckv p.	8075	8125	Bayer AG	148.50	148.50		
						Rueckv n.	3585	3590	Commerzbank	150.50	151.50		
						W'thur p.	3420	3425					

Achat 100 DM Devises 80.—	Achat 100 FF Devises 25.90	Achat 1 \$ US Devises 2.21	LINGOT D'OR 27250 - 27500	INVEST DIAMANT Février 1984, 580 - 252
--	---	---	-------------------------------------	--

(A = cours du 1.2.84)
(B = cours du 2.2.84)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1212.52 - Nouveau: 1213.88

EMPRUNT EN DEUX MONNAIES

FirstCity FINANCIAL CORPORATION LTD.

Vancouver, Canada

Emprunt 1984-1992/94
de US-\$ 45 000 000 (minimum)

avec intérêts payables en francs suisses au taux de

8 3/4% p. a.

calculés sur le prix d'émission de francs suisses 5000.- par obligation

First City Financial Corporation, provenant d'une entreprise fiduciaire fondée en 1962, déploie son activité dans les prestations financières et les secteurs immobiliers, à l'aide d'un ensemble de filiales. En général, les services de type bancaire du groupe First City sont assurés par la First City Trust Company, qui possède 28 succursales dans 8 provinces canadiennes. Le groupe First City déroule son activité dans le milieu immobilier principalement par le biais de la First City Development Corp. Environ 1/4 des biens immobiliers du groupe First City est placé au Canada, tandis que les 3/4 restants se concentrent aux Etats-Unis d'Amérique. En outre, le groupe First City possède une participation importante au capital de la Aberford Resources Ltd.; cette société s'occupe de l'exploration, de la production et de la vente du pétrole et du gaz naturel, en majeure partie dans l'ouest du Canada.

Les actifs totaux au 31 décembre 1982 de la First City Financial Corporation se chiffrent à 2,37 milliards de dollars canadiens (C\$). Malgré les conditions économiques défavorables, elle atteignit un bénéfice net de C\$ 17,3 mio., sur un chiffre d'affaires global de C\$ 562 mio.

Grâce à des taux d'intérêt devenus plus stables, la demande d'hypothèques, aussi bien que de financements en leasing s'améliora durant 1983. De même, les marges différentielles des intérêts revinrent à un niveau plus habituel. Ces facteurs ont influencé positivement les affaires, si bien que le bénéfice net (non audité) au 30 septembre 1983 de la First City Financial Corporation Ltd. s'est déjà élevé à environ C\$ 31,8 mio.

Autres modalités principales de l'emprunt:

Prix d'émission par obligation: fr.s. 5000.- plus fr.s. 15.- timbre fédéral de négociation
Coupons: annuels au 21 février à fr.s. 437.50 par coupon
Coupsures: obligations au porteur de US-\$ 3000.- nom.
Durée: 10 ans au maximum
Remboursement: a) au plus tard le 21 février 1994 à US-\$ 3000.- par obligation
b) remboursement anticipé pour raisons fiscales ou en cas de défaut possible avec primes dégressives commençant à 5% resp. 10%.

Option «put»: Chaque obligataire, individuellement, a le droit de demander le remboursement anticipé de ses obligations, moyennant un préavis de 90 jours, au 21 février 1992, au prix de US-\$ 2750.- par obligation. Au cas où 80% des obligations étaient annoncées au remboursement au 21 février 1992 par les obligataires, l'emprunteur a le droit facultatif de rembourser toutes les obligations de cet emprunt au prix de US-\$ 2750.- par obligation.

Libération: le 21 février 1984 en francs suisses
Cotation: sera demandée aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich
No. de valeur: 666.076
Restrictions de vente: Canada et les Etats-Unis d'Amérique
Délai de souscription: jusqu'au 8 février 1984, à midi

Un extrait du prospectus d'émission paraît le 3 février 1984 dans la «Neue Zürcher Zeitung», dans la «Basler Zeitung» et dans le «Journal de Genève». Le prospectus complet avec renseignements détaillés sur First City Financial Corporation Ltd. est à disposition pour inspection auprès des instituts mentionnés ci-dessous, qui tiennent également à disposition des bulletins de souscription.

Les instituts financiers ci-après se réservent le droit de procéder à une augmentation de l'emprunt et, le cas échéant, de publier, après le délai de souscription, le montant nominal final.

SODITIC S. A.

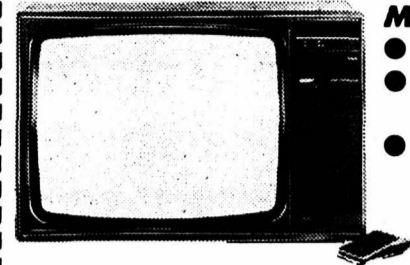
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (SUISSE) S. A.
BANQUE KEYSER ULLMANN S. A.

Amro Bank und Finanz
Bank Heusser & Cie AG
Kredietbank (Suisse) S. A.

Bankers Trust AG
Banque Gutzwiller, Kurz, Bungener S. A.

Banca Unione di Credito
Bank in Liechtenstein AG
Bank Indosuez, Succursales de Suisse
Banque Scandinave en Suisse
Hottinger & Cie
Overland Trust Banca
The Royal Bank of Canada (Suisse)
Volksbank Willisau AG

Bank Leumi le-Israel (Schweiz)
Bank Oppenheim Pierson (Schweiz) AG
Banque de Participations et de Placements S. A.
Compagnie de Banque et Investissements, CBI
Nippon Kangyo Kakumaru (Switzerland) S. A.
Privat Kredit Bank
J. Henry Schroder Bank AG

**OFFRE SPÉCIALE
DES JEUX OLYMPIQUES****Médiator TVC 66 KS 3712**

- Ecran de 66 cm
- Télécommande à infrarouge pour 90 programmes
- Pal Secam

**ENREGISTREUR VIDÉO
TELEFUNKEN VR 1920**

- Tuner universel pour réception par câble et sur antenne, avec mise en mémoire de 12 programmes
- Programmation d'enregistrement dans les 10 jours ou de programmes quotidiens

LE SET TV-VIDÉO

mensuel Fr. 99.-

Net au comptant Fr. 3690.-

Dès maintenant chaque vendredi, vente du soir jusqu'à 21 heures.



2606 Corgémont,

☎ 032/97 1597

06-12846

mediator

L'annonce, reflet vivant du marché**ALPINA**

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES SA
Plus de 300 millions de primes encaissées en 1983
Agence générale de Neuchâtel, ☎ 038/25 14 14
Faubourg du Lac 11
Agence de La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 82 33
Avenue Léopold-Robert 80

Rémy Allimann - Toutes assurances

cherche pour compléter son organisation externe à La Chaux-de-Fonds

collaborateur-inspecteur

disposé à s'instruire à nos frais, ayant une formation commerciale si possible. Age idéal 25 à 35 ans. Situation stable et bien rétribuée selon ses compétences. Portefeuille important à gérer. Garanties de salaires. Pas de porte-à-porte. Collaboration agréable. Prestations sociales modernes. Possibilité d'avancement. Entrée à convenir. Discrétion. Offres écrites svpl.

3220

Bulletin de souscriptionVeuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**

dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

SPORTS

Réunion d'athlétisme en salle

Paklin: 2 m. 36 à la hauteur

Après son compatriote Serguei Bubka, auteur d'une nouvelle meilleure performance mondiale au saut à la perche avec 5 m. 82, le Soviétique Igor Paklin a également tenu la vedette de la rencontre internationale triangulaire Italie - URSS - Espagne (messieurs et dames), qui s'est déroulée devant un très nombreux public au Palais des Sports de Milan.

lienne Giuliana Salce a réalisé 13'08"09 sur trois kilomètres marche, soit plus de 15" de mieux que la précédente meilleure performance mondiale de la Norvégienne Mia Kjolberg. Enfin, le relais italien du 4 x 200 m., composé des grands espoirs Pavoni et Tili ainsi que de Bongiorno et Simionato, a amélioré en 1'24"15 la meilleure performance mondiale de leurs compatriotes Anello, Curini, Sala et Abeti, vieille de près de sept ans (1'26"1 le 9 février 1977).

DAHLHAUSER À 2 M. 20

Tout comme Gaby Lindenthal-Meyer, Roland Dahlhäuser n'est pas parvenu à obtenir la limite qualificative pour les Européens en salle à l'occasion du meeting de Sindelfingen. Alors que sa compatriote était demeurée à 2 cm. de la hauteur requise avec 1 m. 86, le Bâlois l'a manqué de 4 cm. en franchissant 2 m. 20. Il a terminé à la troisième place du concours, derrière les deux Allemands de l'Ouest Thränhardt et Møgenburg.

Au saut à la perche, les Genevois Daniel Aebischer et Daniel Forter en sont restés respectivement à 5 m. 20 et 5 m. 00. Un doublé helvétique a par ailleurs été enregistré sur 1000 m., Renato Roschi (2'25"61) s'imposant devant Reinhold Studer (2'25"75), cependant qu'Angela Weiss prenait la quatrième place sur 60 m. haies en 8"50.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Milan, messieurs, 60 m.: 1. Stefano Tili (It) 6"68; 2. Pier-Francesco Pavoni (It) 6"69; 3. Alexandre Ievgeniev (URSS) 6"70. - 400 m.: 1. Angel Heras (Esp) 47"03; 2. Victor Markin (URSS) 47"80. - 1500 m.: 1. José Abascal (Esp) 3'42"94; 2. Anatoli Kaluzki (URSS) 3'43"92. - 60 m. haies: 1. Javier Moracho (Esp) 7"74. - Hauteur: 1. Igor Paklin (URSS) 2 m. 36 (MPM, ancienne Vladimir Yatchenko en 1978 avec 2 m. 35); 2. Gennadi Avdeyenko (URSS) 2 m. 27. - Perche: 1. Serguei Bubka (URSS) 5 m. 82 (MPM, ancienne Bubka 5 m. 81

en 1984). - Longueur: 1. Giovanni Evangelisti (It) 8 m. 13; 2. Antonio Gorgos (Esp) 8 m. 02. - Triple saut: 1. Grgori Jemez (URSS) 17 m. 10. - Poids: 1. Alessandro Andrei (It) 20 m. 86; 2. Vladimir Kisseliov (URSS) 20 m. 80. - 4 x 200 m.: 1. Italie (Pavoni, Tili, Bongiorno, Simionato) 1'24"15 (MPM).

Sindelfingen, messieurs, hauteur: 1. Carlo Thränhardt (RFA) 2 m. 27; 2. Dietmar Møgenburg (RFA) 2 m. 27; 3. Roland Dahlhäuser (S) et Paul Frommeyer (RFA) 2 m. 20. - Perche: 1. Günther Lohre (RFA) et Miro Zalar (Su) 5 m. 55; 3. Gerhard Schmidt (RFA) 5 m. 50; 4. Daniel Aebischer (S) 5 m. 20. - Puits: Daniel Forter (S) 5 m. 00.

Dames, hauteur: 1. Brigitte Holzappel (RFA) 1 m. 91; 2. Gaby Lindenthal-Meyer (S) 1 m. 86. (si)



Les athlètes soviétiques se sont mis en évidence à Milan. Serguei Bubka a franchi 5 m. 82 à la perche. (Bélino AP)

Jean-Philippe Marchon n'ira pas à Sarajevo Le poids de huit malheureuses secondes

Les sportifs jurassiens se sont étonnés à juste titre de ne pas trouver lundi dans leur quotidien habituel le classement obtenu par Jean-Philippe Marchon lors de la course internationale de Klosters, compétition décisive pour la sélection olympique des fondeurs suisses.

Cette absence est certainement imputable à l'agence Sportinformation qui a tout simplement oublié le sociétaire du Ski-Club de Saignelégier sur la liste transmise aux journaux romands, ce qui portait à croire qu'il n'avait pas pris part à l'épreuve ou qu'il avait abandonné.

En fait, il n'en est absolument rien. Jean-Philippe Marchon a bel et bien couru, obtenant le 14e rang en 41'56", soit à neuf secondes de Joos Ambühl (10e), à huit de Markus Fährndrich (11e) et à sept de Giachem Guidon (12e). Comme le choix entre Ambühl, Fährndrich et Marchon devait se faire sur

Championnats suisses de boxe Demi-finale à recommencer

Le combat qui avait opposé les deux surlégers Jean-Pierre Monney (Bulle) et Wolfgang Schickli (Zurich) dans le cadre des demi-finales du championnat suisse amateurs, dimanche dernier à Berne, et qui s'était terminé par la disqualification contestée de Monney, devra être recommencé.

Le Gruérien avait apparemment envoyé son adversaire au tapis après le coup de gong mettant fin à un round, et le jury avait décidé, au terme de longues palabres, de le disqualifier.

Le club de Monney, le Boxe-Club Bulle, a contesté cette décision et porté l'affaire devant la

commission technique de la Fédération suisse. Celle-ci a examiné les faits et constaté des fautes techniques et formelles des instances concernées.

Le protêt bullois a été accepté et le combat Monney - Schickli sera à nouveau disputé, samedi prochain à La Chaux-de-Fonds, à l'occasion des finales du championnat suisse juniors.

L'arbitre, Monney lui-même ainsi que son manager étaient de l'avis que le gong n'avait pas encore retenti au moment du knock down de Schickli. Le jury, qui avait rendu son verdict par 3 voix contre 2, était de toute évidence partagé. (si)

cette course uniquement, c'est pour huit petites secondes que le Franc-Montagnard n'a pas été sélectionné pour les Jeux olympiques. Dommage vraiment!

Nous avons rencontré Jean-Philippe mercredi après-midi alors qu'il entraînait les OJ du Ski-Club Saignelégier, une douzaine de jeunes tout heureux et fiers de pouvoir compter sur ses précieux conseils.

Le Jurassien a bien encaissé le coup et c'est sportivement qu'il a accepté la déci-

sion. Il n'en a pas perdu pour autant son sourire et sa gentillesse habituels. C'était la règle du jeu. Il n'y a qu'à s'incliner et penser à la suite de la saison. Il reste de nombreuses belles courses à préparer, que ce soit au Brassus dans l'immédiat, puis dans un mois, en Scandinavie, avec les épreuves de la Coupe du monde.

Après deux heures et demie d'entraînement dans la joie et la bonne humeur avec ses jeunes protégés, Jean-Philippe s'est empressé de prendre la route de La Chaux-de-Fonds pour y disputer le Memorial Freiburghaus. Que tous ceux qui connaissent le double champion suisse junior, son sérieux, sa volonté et son courage, se rassurent. Il ne va pas rester sur cet échec, d'ailleurs tout à fait relatif, compte tenu des problèmes de santé qu'il a connus dans la première moitié de la saison. A vingt-deux ans, l'avenir lui appartient! (y)



Jean-Philippe Marchon: objectif Seefeld 1985.

Course du Brassus Le Giron présent

Pour les courses internationales du Brassus qui se dérouleront ce prochain week-end, la commission technique du GJ a désigné les coureurs suivants:

Juniors: Jean-Denis Sausser, Le Locle; Pascal Zbinden, Bienne; Didier Fatton, Chamonix; Christophe Augsburg, Mont-Soleil.

Séniors: Pierre-Eric Rey, Les Cernets-Verrières; Sylvian Guenat, La Chaux-de-Fonds.

D'autres coureurs seront au Brassus, il s'agit de ceux qui sont désignés par la Fédération suisse de ski et qui font partie des cadres nationaux. (sp)

Tiercé des JO d'hiver 1984

Concours de L'IMPARTIAL la voix d'une région

Donner dans l'ordre les trois premiers de la descente féminine, de la descente masculine, du relais 4x10 km. et du tournoi de hockey sur glace.

1er prix: 2 jours à Rome (30-31 mai 1984) à l'occasion de la finale de la Coupe d'Europe des champions de football (organisation agence de voyages Kuoni).



2e prix: Déplacement à Genève le 14 ou 15 avril 1984, à l'occasion du match de football Servette - La Chaux-de-Fonds (organisation maison Giger Autocars).

3e prix: Un bon transmissible pour un abonnement d'un an à L'IMPARTIAL la voix d'une région.

4e prix: Un bon transmissible pour un abonnement de 6 mois à L'IMPARTIAL la voix d'une région.

5e prix: Un bon transmissible pour un abonnement de 3 mois à L'IMPARTIAL la voix d'une région.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes.

Les employés et les collaborateurs de L'IMPARTIAL - Imprimerie Couvoisier ainsi que leurs familles ne sont pas autorisés à participer.

BULLETIN DE PARTICIPATION

A retourner jusqu'au mardi 7 février, minuit - dernier délai - à la rédaction sportive de L'IMPARTIAL, Concours Jeux olympiques 1984, 2300 La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 14.

Tiercés dans l'ordre:

- Descente féminine: 1. 2. 3.
Descente masculine: 1. 2. 3.
Relais 4x10 km.: 1. 2. 3.
Hockey sur glace: 1. 2. 3.

Question subsidiaire: Donner le nombre de médailles que gagnera la Suisse:

Nom: Prénom:
Rue: Localité:

Dans le cadre somptueux du POP Renaissance des Six-Jours de Paris

Vingt-cinq ans après la disparition du fameux Vel' d'Hiv' de Grenelle, les Six-Jours de Paris vont renaitre à partir de vendredi soir, dans le cadre somptueux du nouveau Palais omnisports de Paris-Bercy, au sud-est de la capitale.

C'est à 20 h. 30 que le maire de Paris Jacques Chirac, pistolet en main, inaugurer officiellement cette «cathédrale des sports» et donnera le coup d'envoi d'une épreuve qui fit passer de mémorables soirées, avant et après guerre, aux amoureux parisiens de la «petite reine».

Toute la semaine, les ouvriers ont mis la dernière main à la finition des travaux, pour que tout soit prêt à temps. Pour cette grande première, les gradins rouges seront tous remplis, par quelque 8000 spectateurs désireux de ne pas manquer cet événement.

Plus que la reprise des Six-Jours cyclistes, l'événement est constitué par l'ouverture officielle de Bercy. Avec cette pyramide à quatre côtés, de 30 mètres de haut, en bord de Seine, les Parisiens ont désormais l'enceinte couverte qui permettra la tenue d'événements sportifs importants, mais aussi d'autres spectacles ou activités culturelles.

C'est en septembre 1977 que fut décidée la création de Bercy. En octobre 1979, le projet des architectes Michel Andrault et Pierre Parat était retenu parmi 15 autres, et les travaux commençaient fin 1980. Cela a coûté cher: le devis était de 200 millions de ff au départ, mais taxes et équipements non compris. A l'arrivée, l'addition s'élève à 456 millions (valeur 1980) hors taxe, soit environ 750 à 800 millions tout compris.

Mais le résultat est impressionnant: tout beau, tout neuf, le Palais omnisports de Paris-Bercy (le POP, disent

déjà les intimes...) est ultra-moderne et dispose d'installations révolutionnaires.

De l'extérieur, c'est une pyramide à quatre côtés, de 30 mètres de haut soutenue par quatre piliers de béton, aux pentes à 45 degrés recouvertes de gazon, qui s'intègre bien dans le paysage. Pas d'édifice aux formes massives, pas de choc architectural: la forme de Bercy a été voulue pour une continuité «lisse» du regard.

A l'intérieur, les voies et halls d'accès, protégés par de grandes verrières, sont de couleurs vertes et bleues. Une fois dans les gradins, le rouge domine, avec des sièges plutôt confortables pour une enceinte sportive.

La grande originalité, c'est la géométrie variable de ces gradins: la capacité de Bercy pourra passer de 3500 à 17.000 places, grâce à des systèmes de passerelles qui pourront escamoter et ranger les gradins mobiles. Ainsi le POP pourra accueillir 24 disciplines et activités différentes, allant du concert à la boxe en passant par l'athlétisme, le football en salle, le basket, l'équitation, le patinage, le cirque, le théâtre, les spectacles de variété, l'opéra, etc.

Le tout sera transformable en 48 heures, ce qui nécessitera l'emploi d'une centaine de personnes. Une vingtaine d'événements sont prévus par an, avec utilisation 200 jours dans l'année.

Bercy sera géré par une société d'économie mixte, la ville de Paris participant à 48 pour cent et la gestion étant confiée à Jacques Goddet et Robert Thominet, déjà administrateurs du Palais des sports de la Porte de Versailles. Un premier bilan financier des dépenses de fonctionnement sera établi en juillet. (ap)

Services Industriels



24 heures
sur 24
à votre
service

Installations et appareils
Eau - Gaz - Electricité
Téléphone Concession B
Magasin: Collège 31

SOL

PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS
F. HEIMO & FILS
Maîtrise fédérale

Tapis mural

- revêtement d'escaliers
- pose de parquets
- ponçage et imprégnation

☎ 039/28 16 24 - Parc 9

SOL

PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS
F. HEIMO & FILS
Maîtrise fédérale

Votre fleuriste



G. Wasser
Serre 79
☎ 039/
23 02 66

Service FLEUROP INTERFLORA



Boulangerie-Pâtisserie
Serre 56, ☎ 039/23 27 66
Léopold-Robert 28, La Chaux-de-Fonds

FINALE DES CHAMPIONNATS SUISSES DE BOXE (Juniors)

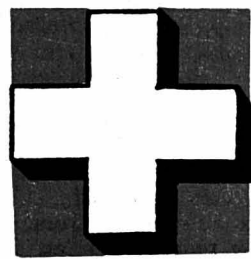


10 combats

Venez nombreux applaudir
les **MEILLEURS BOXEURS
DU PAYS** qui s'affronteront
dans leur catégorie respec-
tive pour remporter le titre
envié de **Champion suisse
junior**

Dès 19 h. 30
CONCERT
par la **Musique LA LYRE**

Organisation:
Boxing Club
sous contrôle **FSB**



DEMAIN SOIR à 20 h.

Pavillon des Sports La Chaux-de-Fonds

Patronage: **SELLITA WATCH Co SA -
WILLY VAUCHER SA GRAVURE -
JOURNAL L'IMPARTIAL -
COOP LA CHAUX-DE-FONDS**

Chronométrage: **LONGINES**

● **Sportifs chaux-de-fonniers et
des régions avoisinantes réser-
vez votre SOIRÉE DE SAMEDI**

Locations: **BAR LE RALLYE,
Chez Minet, av. Léopold-Robert 80**

Prix unique des entrées **Fr. 10.-**,
étudiants, apprentis **Fr. 5.-**,
enfants jusqu'à 16 ans entrée gratuite

Le meilleur styliste recevra
un magnifique trophée, offert
par **CRÉATION-BOX**,
M. André Schopfer

Etuils horlogerie et bijouterie

Important choix de pochettes
Valise de collection
Cartonnages

CREATION-BOX

André Schopfer

Rue du Chalet 15
Case postale 89
2300 La Chaux-de-Fonds 2
☎ 039/28 31 58



Hôtel-Restaurant

Chez Bebel

Le Col-des-Roches
☎ 039/31 23 21

pierrot ménager

le **VRAI** spécialiste en électroménager
vous propose le **meilleur**
mais le **moins cher**

Machine à laver, cuisinière,
lave-vaisselle, frigo, etc.



Entrée libre
Serre 90

Exposition sur 2 étages
☎ 039/23 00 55



**BAR-
DANCING**

Côte 17 - Le Locle

Ouvert jusqu'à 4 h. du matin

Au cœur de la cité, pour tous vos achats

coop city

Rue de la Serre
La Chaux-de-Fonds

Auguste Bachelin Jean-Louis Roman Neuchâtelois

Faisant un porte-voix de ses deux mains,
l'inconnu répondit: Jean-Louis, ton cousin.

- Ah bah! au nom du ciel, qu'est-ce que tu
fais là? Mais attends, je vais t'ouvrir.

Pierre descendit et serra cordialement la
main du jeune homme.

- Dis voir, est-ce bien toi?

- Parbleu! si c'est moi.

- Alors entre, nous causerons.

- Où me mènes-tu? Tout d'abord, je ne
voudrais pas te gêner, mais tâche que per-
sonne ne me voie.

- Viens dans ma chambre, tu partageras
mon lit, tu dois avoir froid.

Quand son hôte fut entré, il continua: Tu
n'arrives pas de Berlin tout d'une traite, car il
y a longtemps que tu as levé le pied.

- C'était en septembre passé. Pour le
moment, je viens de la Neuveville où je suis

depuis hier; mais tu comprends, pas moyen de
tenir en place, en pensant que j'étais si près de
Saint-Blaise. Je suis parti le soir pour y arri-
ver à la cloche de dix heures. - Vois-tu, je ne
peux pas te dire le bien que cela m'a fait de
m'y retrouver et la peine aussi. Trois, quatre
fois, j'ai tourné autour de la maison de nos
gens, elle était fermée; j'ai voulu frapper pour
les réveiller, mais j'ai entendu venir à droite, à
gauche... trois fois je suis entré sous la voûte,
je commençais à avoir peur. - C'est que, vois-
tu, mon affaire n'est pas claire, ils peuvent
m'arrêter, je le sais, et me fourrer dedans,
puis, je ne suis pas bien au net avec «nos
gens»; ils ont été bien bons pour moi, mais je
n'ai pas de nouvelles depuis longtemps,
qu'est-ce qu'ils pensent? - Vois-tu, j'ai changé
depuis deux ans...; à présent, je ne me foudrais
pas tête baissée dans une affaire. Si je monte
chez nos gens, que je me suis dit, gage qu'il ne
va pas dix minutes qu'on le saura dans le vil-
lage. On a beau faire, les domestiques, les ser-
vantes, celui-ci, celui-là... ça parle. Qu'est-ce
qu'il arrive? On vient demander au justicier si
son fils n'est pas chez lui et... c'est à lui à me
livrer. - Pas de ça, assez d'histoires comme
ça!

- Oui, je te comprends, tu as raison.

- J'ai passé aussi devant la boutique de

Louise, il y avait encore du jour en haut. - ...
Cré coquin de sort! dire que je n'ai pas osé
entrer! C'est ça qui m'a été dur et qui m'a
serré le cœur! Alors j'ai combiné mon plan et
je me suis dit: Voyons voir si Pierre serait
couché, et j'ai pris le chemin de Maley. Seule-
ment, il était tard, les chiens aboyaient. Gage
qu'un des garçons va venir voir de quoi il
retourne, que je me suis dit, et, en attendant,
je me suis couché sur le tas de bois.

Bien avant dans la nuit, les deux cousins
parlaient encore, chuchotant sous le duvet,
pour que rien ne trahît la présence du déserteur
au logis. Dire que je suis dans le canton,
pensait Jean-Louis, en s'endormant, ça fait du
bien tout de même!

A l'aube, Pierre s'habillait à la lumière
d'une chandelle fumeuse: Je vais fourrager,
puis ensuite j'irai à la Côte, il nous reste
encore quelques rangs (Rondins, branches
sciées en bûches) à abattre et à amener en bas.
- Toi, reste bien tranquille au lit.

- Rien du tout, qu'est-ce que je ferais? Et
tes parents, s'ils me trouvaient ici?... Je vais
avec toi.

- Comme tu voudras.

Quelques bonnes tasses de café avec un lait
frais et couvert de crème lui rendirent les sai-
nes impressions d'autrefois; tout était doux au

pays. De la maison au pied de la forêt, il n'y a
qu'une portée de fusil. Comme il s'y retrouva
avec joie et avec quelle vigueur il frappa les
arbres de sa hache!

- Il me semble que je n'ai jamais quitté le
village, disait-il, et que rien de ce qui s'est
passé n'est arrivé, et pourtant j'ai eu des histo-
ires et des misères qu'on en remplirait un
livre.

Il racontait alors sa réclusion aux «lattes»,
sa fuite, toutes ses aventures, grandies par la
distance et par ce reste de peur qui le domi-
nait encore.

- Si on me pinçait, mon affaire serait vite
réglée, aussi mon plan le voici: Je m'établis à
la Neuveville ou peut-être à Cudrefin, je
n'aurais que le lac à traverser, et ce serait bien
le diable si on ne pouvait venir de temps en
temps voir les parents et les amis. Avec le tra-
vail, on s'en tire partout. Enfin, on verra, et si
nos gens ont changé d'idée à propos de Louise,
tout va bien. Le principal est d'abord d'aller
s'entendre avec eux. Aussi je compte sur toi;
ce soir, tu iras leur dire ce qui en est et que je
viendrai à la maison après la cloche de dix
heures. - C'est égal, je suis content d'être avec
toi aujourd'hui, tu me redonnes du cœur au
ventre, car j'ai rudement de souci.

(à suivre)

SPORTS

Activité hivernale des sélections cantonales Les jeunes footballeurs n'ont pas chômé

Dès la fin des divers championnats cantonaux et interrégionaux, le responsable des sélections neuchâteloises, Gino Gloria, assisté de son adjoint, Raymond Gut, a mis sur pied un programme hivernal traditionnel, à savoir: entraînements en salle et participation à des tournois.

Ainsi, chaque mercredi après-midi, dès mi-novembre, les sélectionnés se sont retrouvés au Mail, à Neuchâtel, où ils ont pu maintenir leur condition. Axés sur la technique et la vitesse d'exécution, ces entraînements, fort bien fréquentés, ont permis aux entraîneurs d'apprécier le niveau individuel de leurs protégés.

Ces diverses observations leur seront utiles en vue du second tour, bien sûr, mais surtout, en ce qui concerne la majorité qui constitue la sélection IV, en vue du prochain camp d'été qui permettra un travail plus élaboré.

La sélection IV, justement, s'est rendue à Aarau, les 21 et 22 janvier pour participer à un tournoi en salle réunissant huit équipes dont cinq suisses allemandes. Habitée aux places d'honneur, voire aux premières places du tournoi de Vevey, hélas supprimé dès cette année, la sélection neuchâteloise IV a réalisé un bon parcours en Argovie. Mais en raison d'un manque de constance, cette formation a raté la finale pour un point et s'est finalement classée troisième. En définitive, les entraîneurs ont pu tirer d'utiles enseignements de ce tournoi.

DE BONNES PERFORMANCES

La sélection III (juniors B, deuxième année) a participé le 29 janvier au traditionnel tournoi en salle du FC Floria, tournoi qui réunissait des équipes de 3e et de 2e ligue. Réparties en deux groupes de cinq équipes, les formations de cinq joueurs se sont affrontées lors de rencontres de 22 minutes. Les deux premières équipes de chaque groupe pouvaient prétendre participer aux finales.

La sélection III a réalisé de bonnes performances face aux formations de Corgémont (2e ligue), Floria (3e ligue) et Le Locle II (3e ligue) mais a trouvé son maître face à Etoile (2e ligue). Les Stelliens, emmenés par les frères Gigon, ont montré plus de vivacité, de maturité et ont asphyxié leurs jeunes adversaires. Et pour un point, les sélectionnés ont raté le coche pour la finale.

Ce tournoi, comme celui d'Aarau, s'est révélé fort instructif pour les entraîneurs et sans nul doute, ils en ont tiré de précieux enseignements.

Enfin, il faut signaler qu'une sélection de juniors A a été mise sur pied pour répondre à l'invitation de l'association genevoise qui convoitait Neuchâtel à jouer en ouverture du tournoi international des Vernets, à Genève.

Formée d'une majorité de sélectionnés de la dernière saison, la formation neuchâteloise a trouvé devant elle une sélection genevoise plus aguerrie parce qu'étant constituée d'éléments jouant en A depuis deux ou trois saisons. Cependant, les Neuchâtelois se sont montrés à l'aise aux Vernets et se sont inclinés 3-1, non sans avoir raté à plusieurs reprises des occasions de buts très nettes dont l'égalisation du 2-2, dans la dernière minute.

Cette sélection a d'ores et déjà été invitée à participer au tournoi de Meyrin, le 17 juin, tournoi réunissant des formations d'inter A.

Cette sélection poursuivra une activité, (certes réduite pour ne pas gêner le travail des clubs), qui apporte beaucoup aux joueurs qui n'ont pas souvent l'occasion d'affronter des adversaires de qualité. Cette activité ne peut être que bénéfique aux anciens sélectionnés, qui d'ailleurs en sont persuadés puisqu'ils avaient demandé la mise sur pied d'une telle sélection bien avant que l'association genevoise se manifeste. Alors, plein succès à cette nouvelle équipe défendant les couleurs neuchâteloises! (sp)

Pour l'«Euro 84» Jakob Baumann juge de touche

La Commission arbitrale de l'Association suisse de football (ASF) a proposé l'arbitre FIFA Jakob Baumann (Schaffhouse) comme second juge de ligne helvétique, après Bruno Galler, pour le tour final du championnat d'Europe en France.

André Daina a pour sa part été retenu comme arbitre central. Les nominations définitives seront prises le 23 mars à Genève par l'UEFA. Les tris d'hommes en noir seront en principe constitués d'arbitres provenant du même pays. (si)

Au sud de la France Xamax gagne mais... perd Larios

En camp d'entraînement à Cannes, Neuchâtel Xamax a remporté sa deuxième victoire en quatre matches d'entraînement. Mustapha (4), Zaugg et Richard ont permis aux Neuchâtelois de battre Istres (troisième division) par 6-0 (4-0). Légèrement touchés, Sarrasin et Zwygart se sont abstenus.

Pour sa part, Jean-François Larios est rentré plus tôt que prévu de la Côte d'Azur. Souffrant à nouveau de son genou opéré en août 1983, il s'est rendu chez un médecin de Strasbourg afin de se faire examiner et soigner au mieux. (si)

Le FC La Chaux-de-Fonds et la saison 1984-85 Raoul Noguès a signé!



Raoul Noguès: encore Chaux-de-Fonnier la saison prochaine. (Photo Geisser)

La bonne nouvelle est tombée hier après-midi. L'administrateur du FC La Chaux-de-Fonds, M. Marcel Scheibler, nous a prévenu. Raoul Noguès et le comité central du FC La Chaux-de-Fonds sont parvenus à un accord. Le Franco-Argentin a signé un nouveau contrat d'une année, hier matin, avec le président du club M. Riccardo Bosquet. Le meneur de jeu du néo-promu évoluera donc encore pendant la saison 1984-85 sur la pelouse de La Charrière.

Cette information réjouira plus d'un supporter de l'équipe neuchâteloise. Tombant bien avant la reprise du deuxième tour et à vingt-quatre heures du départ pour le camp d'entraînement de Cannes, la prolongation de ce contrat libérera à coup sûr l'équipe et pourrait même s'avérer un précieux stimulant.

La saison dernière, des atterrissements malheureux avaient

semé le trouble non seulement au sein de l'équipe mais aussi parmi les supporters du club chaux-de-fonnier. Cette fois, les dirigeants, tout en prenant un risque calculé, ne se sont pas laissés prendre. Raoul Noguès a donné l'exemple. D'autres joueurs arrivant en fin de contrat le suivront prochainement.

En ce qui concerne l'entraîneur, le problème ne s'est pas posé. Au bénéfice d'un engagement pour deux ans, Marc Duvillard dirigea l'équipe la saison prochaine.

Débarassée dans sa grande partie du souci des contrats, la formation chaux-de-fonnier pourra se livrer sans arrière-pensée et continuer à présenter du football-spectacle. Ce n'est pas les amateurs de ballon rond de la région, que l'on espère plus nombreux encore lors des matches du deuxième tour, qui s'en plaindront!

Laurent GUYOT

A cinq jours de la cérémonie d'ouverture des JO d'hiver 1984 Temps presque printanier à Sarajevo

A quelques jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux, Sarajevo connaît un temps presque printanier: dans la vallée, le thermomètre atteint allègrement 11 degrés, et même au sommet des collines le mercure ne descend pas en dessous de zéro.

Les tremplins de Malo Polje, après avoir été testés jeudi par des juniors, ont été fermés, la couche de neige étant trop mince pour supporter le passage d'autres sauteurs. Quant aux pistes de fond, elles se désagrègent littéralement...

Sur la piste olympique de descente, Bernhard Russi a dû suspendre les essais auxquels il se livrait après avoir piqueté le tracé. Lequel, par ailleurs, est critiqué par certains techniciens, qui n'apprécient pas la ligne choisie par le champion olympique de 1972: le parcours ressemblerait plus à un Super-G qu'à une descente.

Les organisateurs ne sont toutefois pas trop soucieux: de fortes chutes de neige sont annoncées pour aujourd'hui et demain.

LES SPORTIFS SUISSES PAS SEULS

Les sportifs suisses ne seront pas les seuls à glaner des mérites lors des olympiades de Sarajevo. Les milieux de l'économie et du tourisme seront également présents lors de ces joutes. La gastronomie helvétique sera ainsi à l'honneur dans un des restaurants

Notre numéro spécial: mardi 7 février

les plus côtés de la ville olympique. C'est l'Office national du tourisme qui l'annonçait hier dans un communiqué.

Selon la tradition, Swiss Timing accueillera ses hôtes sur le terrain de compétition, proche du stade de glace Zetra. De plus, les locaux du FC Sarajevo ont été aménagés pour la durée des Jeux en une Maison de la Suisse où se rencontreront les officiels, les journalistes et les autres invités de la délégation helvétique. Une place a en outre été réservée dans cette enceinte pour l'exposition des médailles glanées par les sportifs suisses. (si, ats)

La flamme olympique «commercialisée»

Le Comité international olympique (CIO), réuni en session à Sarajevo, a réaffirmé hier son accord quant à la «commercialisation» de la flamme olympique.

Le comité d'organisation des Jeux olympiques de Los Angeles (LAOOC) a en effet décidé depuis longtemps de vendre à des commanditaires les relais de la torche olympique (3000 dollars par kilomètre). Les quelque 30 millions de dollars ainsi obtenus doivent ensuite être versés à des organisations de jeunesse.

Le maire et la population d'Olympie continuent néanmoins de s'élever avec vigueur contre cette commercialisation du symbole des Jeux.

Hier, au moment même où le CIO tranchait à nouveau dans un sens favorable, le gouvernement grec a fait savoir qu'il était tout à fait d'accord avec les 700 habitants d'Olympie pour rejeter la demande américaine d'envoyer la flamme olympique aux Etats-Unis deux mois avant le début des Jeux.

Nous refusons cette regrettable exploitation financière de la flamme olympique, a déclaré M. Georges Pantouris, porte-parole du Ministère grec des sports.

Les Américains désirent que la flamme soit allumée le 5 mai à Olympie pour ensuite être portée par des

relayeurs à travers les 50 Etats américains. Les Jeux ne commenceront que le 28 juillet.

Le CIO a donc tranché. La flamme olympique appartient au CIO et non à la ville d'Olympie. Le maire d'Olympie et le Comité olympique grec en sont seulement les gardiens, a déclaré hier Monique Berlioux, directrice du CIO. Nous avons déjà approuvé en novembre dernier les plans du LAOOC. Nous n'avons pas changé d'avis.

Reste à savoir maintenant comment les Grecs prendront cette décision. Le maire d'Olympie a même menacé dernièrement de ne pas allumer la flamme. (ap)

Un Guide olympique suisse officiel

Le Comité olympique suisse publie, à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo, le Guide olympique suisse officiel. Préparé par M. Hugo Steinegger (Berne), chef de presse des équipes olympiques suisses 1984, cette brochure de 180 pages contient les portraits et les photographies de tous les athlètes suisses sélectionnés ainsi que ceux de leurs accompagnants.

On y trouve, en outre, les présentations et les situations des installations de compétitions olympiques, les bilans des médailles, le calendrier et l'horaire exacts et les heures d'émission des programmes olympiques de la radio et de la télévision. Celui qui veut être à jour trouvera dans ce guide olympique des tableaux lui permettant d'y porter chaque jour les derniers résultats des épreuves. C'est un guide intéressant, utile et pratique pour chaque intéressé aux Jeux olympiques.

Le Guide olympique suisse officiel est en vente dans les kiosques ou il peut être commandé directement aux Editions Habegger SA, 4552 Derendingen, au prix de 7 fr. 80. (comm)

Dès jeudi 9 février

Les commentaires de notre envoyé spécial à Sarajevo: Laurent GUYOT

Championnat de hockey sur glace de première ligue Coup de pouce de «Dame Chance»

● NS YOUNG SPRINTERS - MONTHEY 3-2 (1-0, 1-2, 1-0)

Cette rencontre infiniment importante pour les joueurs de Monruz aura été passionnante à suivre en raison de l'incertitude du «score» qui régna de bout en bout. Les Young Srinters ont démontré à cette occasion qu'ils ne sont pas encore moribonds et qu'ils sont bien décidés à défendre leur place en première ligue jusqu'à l'ultime rendez-vous fixé au samedi 8 février prochain. D'ici là, leur programme leur sera relativement favorable puisqu'ils accueilleront encore Morges et Champéry, alors qu'ils se déplaceront à Genève et au Sentier (Vallée de Joux). Si l'on excepte Genève Servette, sans doute trop fort pour eux, ces adversaires paraissent à leur portée.

Face aux camarades du vétérinaire Roger Chappot (quarante-quatre ans!), les Neuchâtelois ont longuement douté de leur sort. Le premier tiers leur fut favorable, bien qu'ils aient dû évoluer durant deux minutes à trois contre cinq. Monthey, qui avait concédé l'ouverture du «score» signée par le junior Perrin, se montra un brin nonchalant.

Le tiers médian fut disputé sur un rythme plus élevé. Les Neuchâtelois encaissèrent deux buts mais ne cédèrent pourtant point. Ils obtinrent ainsi une égalisation méritée par l'intermédiaire de leur entraîneur Michel Turler.

Jetant toutes leurs forces dans la bataille durant l'ultime période, les «orange et noir» reprirent l'avantage grâce à un but de Ryser. Mais ils venaient d'avoir chaud, Amez-Droz s'étant signalé par un exploit face à J.-B. Debons quelques secondes auparavant. Et ils eurent encore plus chaud à deux minutes de la fin lorsque deux tirs valaisans s'écrasèrent contre le poteau!

Sans réussite samedi dernier contre Marly, les joueurs du chef-lieu ont ainsi bénéficié d'un coup de pouce de «Dame

Chance». Un coup de pouce qu'ils n'ont pas volé si l'on considère toutes les mésaventures qui se sont abattues sur eux depuis le début de la saison.

NS Young Srinters: Amez-Droz; Dubois, Leuenberger; Waeber, Kubler; Kuffer; Zingg, Haldimann, Seydoux; J.-M. Longhi, M. Longhi, Perrin; Switalski, Turler, Ryser. Entraîneur: Turler.

Monthey: Erismann; Perrin, R. Debons; Morier, Zwahlen; Schroeter, Dekumbis, J.-B. Debons; Chervaz, Riedi, Gaspari; Cachat, Chappot, Maret, Entraîneur: Rochat.

Arbitres: MM. Trolliet et Duvoisin.

Note: patinoire de Monruz. 200 spectateurs.

Buts: 14' Perrin; 23' et 27' Dekumbis; 31' Turler; 52' Ryser (dy)

En match amical Suisse - RDA à Saint-Imier

Les lieux et dates exacts des deux matches amicaux qui opposeront la Suisse à la RDA le mois prochain sont désormais connus: les deux formations s'affronteront le 16 mars à Saint-Imier et le lendemain à Genève.

Ces rencontres serviront, pour les deux équipes, de préparation au tournoi de Grenoble (20 au 30 mars), compétition «de consolation» pour les formations n'ayant pas participé aux Jeux olympiques. (si)

Indépendante des conditions météo.

TOYOTA
TERCEL
4x4



SPORTS

Dans la descente Coupe du monde de Cortina d'Ampezzo
Outrageuse domination d'Helmut Höflehner

Huitième course de vitesse de la saison et dernière avant le rendez-vous de Sarajevo, la descente de Coupe du monde de Cortina d'Ampezzo a été outrageusement dominée par Helmut Höflehner.

L'Autrichien, qui est âgé de 24 ans, a en effet laissé tous ses rivaux à plus d'une seconde sur les 3000 mètres de la «Tofana», où s'était courue la descente olympique de 1956. Höflehner a du même coup signé sa deuxième victoire au plus haut niveau après celle qu'il avait enregistrée l'hiver dernier à Lake Louise. Il s'est du même coup signalé à l'attention générale au meilleur moment.

Cette victoire de Höflehner est tout de même assez surprenante, même si l'on tient compte du fait que l'Autrichien s'était montré à l'aise lors des entraînements sur cette piste où il s'agissait avant tout de bien glisser.

En décembre, Höflehner avait même fonctionné comme ouvrier dans cette équipe d'Autriche de descente riche en éléments de valeur. En janvier, une 14e place à Laax puis une 9e récemment à Garmisch laissaient pressager un retour en forme. Mais de là à le voir dominer aussi nettement tous les meilleurs spécialistes du moment, il y avait un pas que nul n'aurait osé franchir.

Comme son compatriote Erwin Resch à Schladming, en ouverture de la saison, Helmut Höflehner était porteur à Cortina du dossier numéro un. Sous le soleil, sur une piste en très bon état, l'Autrichien réussissait une descente remarquable, collant parfaitement la position sur la majorité d'un parcours dépourvu de véritables difficultés. Il plaçait ainsi la barre très haut avec un temps de 1'51"81. Un «chrono» qui ne devait plus être battu, plus approché même. Deuxième, Urs Räber concédait en effet déjà 1"24, Conradin Cathomen perdant pour sa part 1"25. Sur une telle piste, ces écarts sont véritablement impressionnants!

SUISSSES À NOUVEAU BATTUS

Cet exploit de Höflehner a provoqué une nouvelle défaite suisse. Mais les descendeurs helvétiques, soumis à la pression des dernières sélections, ont tout de même rassuré leurs supporters.

C'est ainsi que Räber, le seul avant le départ qui était assuré de se rendre à Sarajevo, a pris la deuxième place et qu'il a repris le commandement de la Coupe du monde de descente. Cathomen, qui avait absolument besoin d'un résultat, s'est lui aussi bien ressaisi en terminant au troisième rang, à un petit centième seulement de Räber.

Avec Bruno Kern (8e), Peter Müller (11e) et Franz Heinzer (14e), les Suisses ont encore placé trois autres concurrents «dans les points».

Cette descente de Cortina n'aura par contre pas convenu à Silvano Meli. Le skieur de Leysin a condédé beaucoup de terrain sur cette piste où le facteur de glisse jouait un rôle prépondérant. Il a ainsi dû se contenter de la vingtième place.

Huit Suisses seulement étaient au départ: Gustav Oehrl a, une fois de plus, fait une course honnête mais sans grand relief. La performance de Michael Plöchinger par contre est plus réjouissante. Récent vainqueur de deux descentes de Coupe d'Europe, le jeune Zurichois disputait là sa première descente de Coupe du monde. Il s'en est fort bien sorti, terminant parmi les trente premiers et laissant notamment derrière lui Oehrl.

RETOUR DE JOHNSON

Sur cette piste de la «Tofana», Höflehner a été en tête de bout en bout. Au poste intermédiaire, il passait en effet en 1'14"96 et il précédait déjà nettement Cathomen (1'15"71), Räber

(1'15"81), Weirather (1'15"84) et Podborski (1'16"03). Sur le bas de la piste, il devait encore creuser les écarts pour signer ce succès indiscutable.

A noter par ailleurs que cette descente de Cortina a permis à l'Américain Bill Johnson d'apporter une confirmation de son talent. Le vainqueur de Wengen, qui s'élançait pour la première fois dans le premier groupe en raison de la blessure de l'italien Michael Mair, s'est en effet classé brillant quatrième, juste derrière Cathomen!

CHRONO EN MAIN

Classement de la descente de Cortina (3000 m., 858 m. dén., 34 portes par Jean Lavigne/Can): 1. Helmut Höflehner (Aut) 1'51"81; 2. Urs Räber (S) à 1"24; 3. Conradin Cathomen (S) à 1"25; 4. Bill Johnson (USA) à 1"36; 5. Peter Wirmsberger (Aut) à 1"42; 6. Steve Podborski (Can) à 1"47; 7. Harti Weirather (Aut) à 1"52; 8. Bruno Kern (S) à 1"57; 9. Steven Lee (Aus) à 2"03; 10. Anton Steiner (Aut) à 2"10; 11. Peter Müller (S) à 2"12; 12. Peter Dürr (RFA) à 2"49; 13. Danilo Sbardellotto (I) à 2"66; 14. Franz Heinzer (S) et Franz Klammer (Aut) à 2"76; 16. Oskar Delago (I) à 2"85; 17. Klaus Gattermann (RFA) à 2"86; 18. Stefan Niederseer (Aut) à 2"88; 19. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) à 2"93; 20. Silvano Meli (S) à 3"01. Puis les autres Suisses: 26. Michael Plöchinger à 3"46; 29. Gustav Oehrl à 3"56. - 50 coureurs au départ, 49 classés.

LES MEILLEURS TEMPS PAR SECTEUR

Départ - 1er temps intermédiaire: 1. Höflehner 45"46; 2. Lee et Dürr à 0"40; 4. Johnson à 0"43; 5. Müller à 0"49; 6. Wirmsberger à 0"58. Puis: 8. Cathomen à 0"69; 11. Räber à 0"74; 12. Meli à 0"84; 14. Kern et Heinzer à 0"89.

1er - 2e temps intermédiaire: 1. Höflehner et Steiner 29"50; 3. Cathomen à 0"06; 4. Räber à 0"11; 5. Kern à 0"15; 6. Weirather à 0"19. Puis: 12. Heinzer à 0"70; 13. Müller à 0"76; 15. Meli à 0"83.

Départ - 2e temps intermédiaire: 1. Höflehner 1'14"96; 2. Cathomen à 0"75; 3. Räber à 0"85; 4. Weirather à 0"88; 5. Kern à 1"04; 6. Podborski à 1"07. Puis: 10. Peter Müller à 1"25; 14. Heinzer à 1"59.

2e temps intermédiaire - arrivée: 1. Johnson 36"67; 2. Höflehner à 0"18; 3. Gattermann à 0"49; 4. Räber à 0"57; 5.



Des descendeurs heureux! Höflehner (au centre), Conradin Cathomen (à gauche), et Urs Räber (à droite) ont obtenu ou confirmé leur billet pour les JO de Sarajevo. (Bélino AP)

Sbardellotto à 0"58; 6. Cathomen à 0"68. Puis: 11. Müller à 1"05; 12. Kern à 1"11; 16. Heinzer à 1"35.

POSITIONS EN COUPE DU MONDE

Messieurs: 1. Pirmin Zurbriggen (S) 209 p.; 2. Andreas Wenzel (Lie) 168; 3. Ingemar Stenmark (Su) 156; 4. Anton Steiner (Aut) 125; 5. Franz Heinzer (S) et Marc Girardelli (Lux) 123; 7. Urs Räber (S) 118; 8. Erwin Resch (Aut) et

Franz Gruber (Aut) 90; 10. Bojan Krizaj (You) 87. - Descente (8 courses): 1. Räber 94; 2. Resch 90; 3. Franz Klammer (Aut) 79; 4. Steve Podborski (Can) 74; 5. Heinzer 60; 6. Harti Weirather (Aut) 58.

Par nations: 1. Suisse 1529 (messieurs 879 + dames 650); 2. Autriche 1328 (892 + 436); 3. RFA 470 (87 + 383); 4. États-Unis 459 (102 + 357); 5. Liechtenstein 421 (200 + 221); 6. Canada 343 (145 + 198). (si)

Ce week-end aux Savagnières et à La Recorne
Place aux «Jurassiens»

Ce premier week-end de février sera réservé aux championnats jurassiens juniors et seniors. Le samedi, sur les pentes des Savagnières, le Ski-Club Ajoie, sera responsable du slalom géant, tandis que dimanche, les alpins du GJ se retrouveront sur les pentes de La Recorne, où le Ski-Club La Chaux-de-Fonds, aura tout mis en œuvre pour que le slalom spécial se dispute dans les meilleures conditions.

Une centaine d'inscriptions sont parvenues aux organisateurs, dont quelque vingt dames. La lutte pour l'obtention des titres sera rude et si les sélectionnés dans les équipes du Giron semblent favoris, ceux que l'on considère déjà comme des «anciens» ne s'en laisseront pas conter.

Chez les dames, la Bienne Sylvie Aufranc, membre de l'équipe des candidates FSS, part grande favorite et peut certainement défendre son titre en géant, elle devra se méfier de Nathalie Haejeli, SC Reconville, championne jurassienne en slalom, remise de ses problèmes de dos, et de la Chaux-de-Fontaine Anne-Catherine Perret, qui court

pour SAS Genève actuellement, toujours près à l'aise lors des championnats régionaux.

Chez les messieurs, notre unique candidat FSS Renaud Mœschler, SC Nods-Chasseral, devrait pouvoir cumuler les titres, mais lui également devra se méfier du jeune Loclois Thierry Barbezat, qui pour sa première saison en catégorie juniors, s'y trouve déjà à l'aise. Les routiniers seront là et Pascal Blum, SC La Chaux-de-Fonds, bien que ses occupations professionnelles ne lui laissent plus le temps suffisant pour s'entraîner régulièrement, aura à cœur de défendre son titre en géant et au combiné. Le Biennois Guido Glanzmann devrait peut-être trouver enfin une consécration s'il reste concentré, il a la technique pour devenir champion jurassien.

Il y aura donc une lutte intense tant samedi aux Savagnières que dimanche à La Recorne, pour ces 56es championnats jurassiens. Souhaitons qu'il y ait beaucoup de monde dimanche dès 9 heures pour la première manche, et dès 13 heures pour le second parcours car depuis 1978, c'est le premier concours de slalom à La Chaux-de-Fonds, sur ces pentes de La Recorne où eurent lieu déjà tant de grandes manifestations si l'on se rappelle le Mémorial Georges Schneider ou encore les Jeux Internationaux télévisés en Eurovision. (F.B.)

Tennis

Nouveau commanditaire pour le Grand Prix

La compagnie américaine de biscuits «Nabisco Brands Inc» a signé, à New York, un contrat l'engageant à commander, à partir de 1985, le Grand Prix, circuit international masculin soutenu financièrement depuis 1980 par la firme Volvo.

Les responsables de Nabisco n'ont pas révélé la durée et le montant du contrat. On croit toutefois savoir, de bonne source, qu'il porterait sur une somme de 15 millions de dollars pour une durée de trois ans.

Outre les 30 tournois super-séries du Grand Prix, Nabisco commanditera, dès janvier 1985, le Masters, les quatre épreuves du Grand Chelem (Wimbledon, Roland-Garros, Flushing Meadow et open d'Australie) ainsi que les deux finales WCT (simple et double). (si)

Championnats suisses ouest OJ

Sélection connue

Samedi et dimanche se disputeront aux Diablerets les championnats suisses ouest pour la catégorie OJ. La commission technique du Giron jurassien a désigné la sélection qui représentera notre région dans cette importante concentration.

Chez les filles sont retenues: Fanny Minder, Fleurier; Barbara Gertsch, Saint-Imier; Laurence Charpié, Saint-Imier; Aline Triponez, Le Locle; Marie-France Langel, Courtelary.

Chez les garçons: Jacques Meillard, Marin; Vincent Prati, Le Locle; Roland Gasser, Dombresson; Pierre Fournier, Nods-Chasseral. (sp)

B

boîte à confidences

Retrouvailles explosives

Le défenseur central de l'athletic de Bilbao, Andoni Goikoetxea, qui blessa gravement l'Argentin du FC Barcelona, Diego Armando Maradona, en septembre dernier, a affirmé, lundi soir, que la seule chose qui puisse guérir Maradona, c'est le psychiatre.

Dans une déclaration faite à la Radio nationale espagnole (RNE), «Goiko» entendait ainsi répliquer aux graves accusations portées contre lui par l'Argentin, à l'issue de la rencontre de championnat que le «Barca» venait de remporter 2-1 sur le terrain de l'Athletic.

Maradona avait alors affirmé que le défenseur basque n'avait cessé, durant toute la partie, d'inciter ses coéquipiers à le frapper. Ce match au sommet du championnat de première division marquant les grandes retrouvailles entre les deux joueurs depuis le 24 septembre, lorsque Maradona avait eu une cheville fracturée par Goikoetxea au «Nou Camp» de Barcelone.

Maradona est un menteur et un rancunier. Il ne sait pas pardonner, a ajouté le joueur basque, visiblement affecté et qui estime qu'il s'agit d'une campagne déclenchée par l'Argentin pour le «couler» dans l'opinion internationale. Je suis vacciné contre Maradona, a-t-il conclu. (si)

Documentation précieuse

La 12e édition du manuel officiel du sport suisse, «SPORT 84», vient de paraître. La série de livres sur le sport publiée par l'Association suisse du sport (ASS), sous la direction de Hugo Steinegger, chef de presse, s'accroît constamment et elle reste très demandée car elle constitue une documentation sportive sans faille et elle fournit des renseignements appréciés sur l'année écoulée.

Comme ses prédécesseurs, «SPORT 84» offre un panorama complet des événements nationaux et internationaux. L'éditeur et le rédacteur de ce livre de l'ASS en ont encore amélioré la conception et le contenu. Ce livre de poche de 416 pages, illustrées par plus de 180 photographies, présente, en plus d'une rétrospective de l'année sportive 1983, le calendrier 1984 de plus de 70 disciplines sportives ainsi que les statistiques, mises à jour, des médailles et des records. On trouve aussi les adresses de toutes les fédérations sportives suisses et internationales et de nombreux autres renseignements utiles.

«SPORT 84»: publié par l'Association suisse du sport. Editeur: Editions Habegger, Derendingen. Quatre cent seize pages, 180 illustrations, 19 fr. 80. (si)

Les premiers signes

C'est le 2 juin qu'expirera le délai d'inscription officiel aux Jeux olympiques 1984 à Los Angeles. Peter Ueberroth, 46 ans, le secrétaire du comité d'organisation pense avoir décelé les signes d'une participation soviétique dans le fait que les Russes ont déjà envoyé du matériel à Los Angeles. «Des équipements de gymnastique et d'escrime sont arrivés sur place en provenance de Moscou».

On se rappelle que les Etats-Unis furent à la tête d'une liste de 35 nations qui avaient boycotté les Jeux d'été à Moscou en 1980, en raison de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique. L'affaire du Boeing coréen abattu par l'aviation soviétique en septembre dernier n'avait pas arrangé les relations soviéto-américaines.

L'inscription, d'ores et déjà officielle, de la Chine qui est parvenue au comité d'organisation de Los Angeles, serait selon Ueberroth, propre à inciter les Soviétiques à une participation.

Los Angeles, qui organisera les Jeux sur une base privée et commerciale, sans subvention d'Etat, estime pouvoir réaliser un bénéfice de 10 millions de dollars. A propos de mesures de sécurité, Ueberroth fit allusion aux difficultés rencontrées en ce domaine par le fait que les compétitions se dérouleront dans pas moins de 29 lieux et villes différents de Californie. La police estime à 18.000 hommes le personnel qui assurera la sécurité des 12.000 athlètes. (si)

Descendeurs pour Sarajevo
Silvano Meli évincé

A l'issue de la descente de Cortina, les sélectionneurs helvétiques ont désigné leurs spécialistes pour Sarajevo. Aux côtés d'Urs Räber déjà retenu, Conradin Cathomen, Peter Müller et Franz Heinzer ont été désignés. Ce choix apparaît logique. Même s'il ne tient pas compte de la régularité affichée tout au long de la saison par Silvano Meli.

Le skieur de Leysin, dont le meilleur classement cet hiver est une cinquième place, n'a pas réussi à arracher l'adhésion de ses entraîneurs. Il faut dire qu'il a complètement manqué sa course.

Quant à Bruno Kern, s'il entendait conserver encore un espoir d'être de l'expédition olympique, il lui aurait fallu obtenir un résultat de tout premier plan dans cette descente de Cortina.

L'HISTOIRE SE RÉPÈTE

Un exploit qu'est parvenu à accomplir Conradin Cathomen, troisième à un centième seulement de Räber. Pour le Grison, l'histoire se répète: déjà à Schlad-

ming, lors des championnats du monde 1982, il n'avait arraché sa sélection qu'en dernière minute. Ce qui ne l'avait pas empêché de devenir vice-champion du monde...

Quant à Peter Müller et à Franz Heinzer, ils ont l'avantage d'avoir déjà démontré par le passé qu'ils étaient à même de l'emporter. Ce qui n'est malheureusement pas le cas de Silvano Meli!

WIRMSBERGER AUSSI

Au sein de l'équipe d'Autriche, la sélection ne s'est pas faite sans douleur non plus. C'est ainsi que, outre Resch, Klammer, Höflehner et Steiner, Harti Weirather a été retenu aux dépens de Peter Wirmsberger. Ce dernier a fait un éclat dans l'aire d'arrivée en apprenant ce choix. Il est vrai qu'il avait terminé les deux dernières descentes à un meilleur classement que le champion du monde en titre. Mais Weirather est le troisième Autrichien au classement de Coupe du monde de descente... (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Parler pour sa paroisse

Le collège Saint-Charles est dans une impasse financière. Les symptômes ne trompent pas: son endettement galope. L'Etat doit-il apporter son soutien aux écoles privées? Le débat a déjà été tranché par l'assemblée constituante. Tous les partis sont favorables au principe. Les divergences portent davantage sur les moyens à débiter pour réaliser un statut constitutionnel. Dire que les «vieux démons» qui ont agité l'école publique et l'école privée au début du siècle sont morts, c'est aller un peu vite. Les écoles privées susciteront toujours l'opposition des farouches défenseurs de l'enseignement public. Même si l'on ne retire pas à l'école publique ce qu'on donne à l'école privée, l'argent provient des mêmes contribuables...

Le Parlement jurassien a refusé un arrêté provisoire permettant d'accorder une aide plus conséquente aux écoles privées. Cet échec ne condamne pas la loi. Mais il démontre que le monde politique n'aime pas être bousculé. L'arrêté voulait rattraper le temps perdu par un projet de loi, confié à Augustin Macheret (recteur de l'Université de Fribourg) qui a finalement rendu un texte dans des délais sans cesse prolongés. Pour aboutir, selon un membre de la commission parlementaire à un document «quasi inutilisable»!

L'arrêté, proposé par les libéraux-radicaux qui l'ont finalement coulé - histoire de rappeler au pdc que sans eux ils sont minoritaires, a eu le sort d'une solution boiteuse qui lie les députés avant même que l'on arrête une loi. Pas étonnant que des députés aient refusé de s'engager par peur de quantifier avant l'heure l'aide qu'ils entendent accorder. On peut parier qu'une loi sera votée. Les discussions porteront avant tout sur les aspects financiers. Les partis «chrétiens» (pdc, pcsi) appuieront les propositions généreuses, le ps jouera la modération, les radicaux feront pencher la balance. Si le débat ne veut pas dégénérer, il serait souhaitable que les députés «chrétiens» ne s'érigent pas en champions du pluralisme de l'enseignement. Les partis indépendants sur le plan philosophique pourraient s'énerver. En clair: le collège Saint-Charles n'a pas avantage à crier trop fort par la bouche du pdc; des députés pourraient se tromper d'adversaires. Avec raison ou non: politiquement cela n'a aucune importance. Pierre VEYA

Citroën BX 16. 1600 cm³. 92 CV. Agence officielle: Garage de la Ronde 28 33 33
Le Locle: Garage du Midi 31 30 58
Le Locle: Garage Méridia 41 16 13
Saint-Imier: Garage P. Sester 51 10 66
CITROËN BX

L'état de santé de nos forêts (I) Ni la pollution ni le bostryche ne les épargnent

On ne s'est d'abord pas trop inquiété. Le phénomène était connu mais lointain. Les forestiers savaient que depuis quelques années les forêts de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie et du Bade Württemberg en Allemagne étaient malades. Malades de pollution.

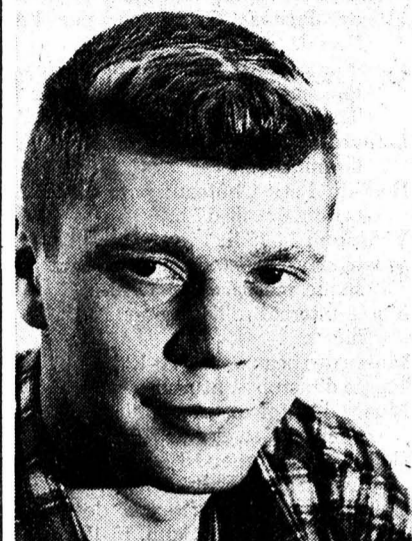
Il y a un an encore on parlait peu en Suisse de dépérissement des forêts. C'est depuis l'été dernier qu'on parle de véritable catastrophe dans la partie alémanique de notre pays. La réaction fut plus lente en Suisse romande.

Pourtant la situation est bel et bien inquiétante. En Suisse, selon les premiers chiffres, un arbre sur cinq dépérit. Le Neuchâtelois Maurice de Coulon, directeur de l'Office fédéral des forêts n'y va pas par quatre chemins. Selon les endroits, le dépérissement est moyennement avancé dit-il. Le public qui a assisté aux conférences qu'il a données récemment à Saignelégier ou à Neuchâtel en ressort tout retourné.

Les autorités fédérales ont réagi et vont proposer au parlement un arrêté urgent destiné à prendre des mesures pour venir en aide aux forêts. En outre

un programme de recensement et d'observation à grande échelle des forêts suisses, appelé «Sanasilva» a été mis sur pied. La situation est grave. Mais qu'en est-il chez nous, dans la région du Locle? Les forêts qui entourent la ville ne peuvent être asphyxiées par des gaz et fumées industrielles... et de plus chez nous, l'air semble sain! Alors cette pollu-

tion, devons-nous la craindre? La réponse du garde-forestier, Charles-Henri Pochon est aussi claire qu'attristante: «La pollution est là. Jusqu'à quel point, il est trop tôt pour le dire. Mais le fait est certain et elle s'attaque aussi à nos forêts.» Jean-Claude PERRIN Page 18



Lors d'une tentative de vol Arrestations à La Chaux-de-Fonds

La police de La Chaux-de-Fonds a annoncé hier qu'elle avait arrêté, dans la nuit de lundi à mardi, deux jeunes gens, T. M., âgé de 19 ans et D. M., âgé de 27 ans, alors qu'ils étaient en flagrant délit de tentative de cambriolage. Tous deux sont domiciliés dans la région.

Lors de l'enquête effectuée en collaboration avec la police cantonale bernoise, il est apparu que ces deux malfaiteurs n'en étaient pas à leur coup d'essai. Depuis 1983, ils ont commis plusieurs vols avec dommage à la propriété, spé-

cialement dans des pharmacies du canton, du Jura, du Jura bernois et des Montagnes neuchâteloises.

Ils avaient alors emporté des stupéfiants, des médicaments ainsi que plusieurs milliers de francs. Une jeune femme, amie de l'un des deux garçons, N. F., âgée de 24 ans, prévenue de recel, a également été arrêtée. Les trois jeunes gens qui ont reconnu les faits ont été écroués dans les prisons de La Chaux-de-Fonds où ils seront entendus par le juge d'instruction. (ats)

Un nouvel outil pédagogique neuchâtelois Energie: la sagesse enseignée aux écoliers

Une intéressante publication vient de paraître sous les auspices du Département cantonal neuchâtelois de l'Instruction publique. Il s'agit d'un dossier didactique sur l'énergie, en particulier sur les économies d'énergie. Destiné aux élèves de toutes les sections secondaires de dernière année, cet ouvrage est né d'une proposition du groupe «Formation et information» de la Commission cantonale de l'énergie, et a été conçu et réalisé par deux maîtres de chimie et de physique du Gymnase cantonal de Neuchâtel, Mme Andrée Boesch et M. Eric Vaucher. Le chef du Service cantonal de l'énergie, M. Ph. Donner, et un comité de lecture composé d'enseignants secondaires ont été associés à la genèse de cette publication dont une illustration sympathique a été assurée par M. Yves Landry.

Les 75 pages de cette brochure de présentation simple mais claire ne constituent pas un cours complet sur l'énergie. Elles forment plutôt un complément aux cours de physique et de chimie. On y trouve l'essentiel des notions de physique élémentaires pour comprendre les problèmes d'énergie, des conseils pratiques d'économie, toute une série d'exercices de nature diverse: de calcul, d'observation, d'expérimentation. Le tout divisé en une douzaine de chapitres thématiques.

L'objectif avoué du fascicule est d'attirer l'attention des élèves sur les différentes formes et sources d'énergie; de les familiariser avec les notions essentielles d'énergie, de puissance, de rendement et les unités de mesure du nouveau système international d'unités; et de leur montrer comment on peut économiser l'énergie en modifiant nos habitudes, en améliorant appareils et constructions, etc.

On est très loin, dans cet ouvrage, des problèmes de robinets ardues et stupides. On baigne complètement dans un envi-

ronnement familial. Les problèmes posés, les exemples fournis, les expériences, observations et calculs proposés, les connaissances diffusées touchent étroitement à la vie quotidienne. Cette volonté de rester toujours proche du concret ne rend pas seulement la publication captivante, elle étend aussi sa portée en proposant des éléments pratiques d'économie domestique, de diététique, de politique énergétique, de connaissance de l'environnement, de santé, de sécurité.

C'est de la bonne pédagogie, mais c'est aussi de la bonne vulgarisation. On s'aperçoit au fil des pages que la vie quotidienne de tout un chacun offre tout ce qu'il faut pour comprendre l'essentiel des problèmes énergétiques.

Au point qu'on souhaiterait voir une telle publication trouver, telle quelle ou sous une forme «déscolarisée», une plus large diffusion publique...

En attendant, et même si ce doit être en démontant le pot thermos, en disséquant la facture familiale d'électricité, ou en commentant la manière de conduire de papa, les enfants auront de quoi, en cette matière, donner, à leur tour, d'utiles leçons aux parents! MHK

Projet de radio locale à La Chaux-de-Fonds Le carnaval sur 102,1 MHz?

A défaut d'avoir une radio locale pour les cinq ans de la période expérimentale, la ville de La Chaux-de-Fonds pourrait donner de la voix pendant huit heures, le jour du carnaval. Temps d'émission: samedi 24 mars entre 16 h. et 24 h. La demande de concession pour cet essai ponctuel est partie le 16 janvier. Elle doit être sur le bureau de M. Schlumpf ou de ses adjoints.

La fréquence est déjà fixée - 102,1 MHz - libérée par Coditel, dont le réseau est prêt à en assurer la diffusion.

Radio-Carnaval. Le projet a été mis sur pied en une dizaine de jours. L'initiative en revient à Mme Vergriete, qui peut compter sur la collaboration du département audio-visuel de la Bibliothèque de la ville ainsi que du Centre de rencontre.

Le Centre audio-visuel mettra à disposition matériel et compétences techniques. Il servira de studio de base, un espace secondaire devant être aménagé dans un établissement public de la place du Marché. Quant au Centre de rencontre, sa participation interviendra aux plans de l'animation et de la technique. Les frais pourront, le cas échéant, être assumés dans le cadre de son budget pour l'organisation du carnaval. PF Page 17

billet

Je crois que je ne suis pas encore complètement contaminée. Je peux m'en passer. J'arrive même à vouloir très fort la faire disparaître quand elle est une charge et un ennui supplémentaires. En fait, j'aimerais pouvoir la plier en huit et la mettre dans le meuble à chaussures. Prêt-terminé. On n'en cause plus jusqu'au printemps.

Au début, j'avais des avant-projets bizarres. Une quinzaine d'années à prendre le train souvent, ça vous marque.

Au début donc, avant de me mettre au volant pour un parcours respectable, je foudroyais dans ma maison portative (sac à main de dame) des bouquins pour lire en cours de route, entre deux ceillades aux paysages.

J'ai mis du temps à réaliser que lire en voiture, c'était pas possible, surtout quand on tient le volant entre les mains. J'ai dû me résoudre à ne plus mettre d'entrée de cause les livres sur le siège du passager. Les feux rouges, d'ailleurs, ça dure moins longtemps qu'on croit. Jamais pu arriver au bout d'une quinzaine de phrases. A la seizième,

les couinements de ceux qui piaffent derrière cassent les meilleurs suspenses ou les plus belles envolées lyriques de la création littéraire. Avec l'hiver, j'ai constaté avec joie que rouler en bagnole est particulièrement désagréable. Parquer: on atteint le summum de l'ennui. A pied, même si on se casse la figure sur des trottoirs-banquises, ça fait moins mal qu'une épéclée à 60 à l'heure dans un vis-à-vis en béton. Emouvant constat. Merci l'hiver d'ici de m'empêcher, à mon corps pas défendant du tout, d'être complètement intoxiquée par ma folle liberté en métal bleu. Je parviens si bien à oublier qu'elle existe que j'ai parfois des sueurs froides en me demandant où j'ai bien pu la laisser trois jours auparavant... quand il a commencé de neiger si fort. icj

Q

quidam

Ce sont les vieilles voitures (celle des années cinquante) qui l'ont amené à aimer la musique qu'on faisait en ce temps-là. Du côté des Etats-Unis. Il y a aussi toute une manière d'être et de s'habiller qui va avec le hillbilly et le country (le vrai de vrai, précise-t-il). Lui, Fabrice Hecht, il porte gaillardement sa banane sur le devant de la tête. Mais, à La Chaux-de-Fonds, on ne sait pas qui est Fabrice si l'on n'ajoute pas le surnom qui lui va bien: Mack.

Mack est né il y a 19 ans, à Besançon. Il habite ici depuis trois ans. Il a connu dans sa petite vie, les histoires de centres d'éducation. Jeunesse pas comme les manuels, donc. Mais c'est dans un de ces établissements qu'il a rencontré son meilleur copain. Un vrai exemple, et Mack a commencé de faire du sport et des bons résultats en classe. Lundi, il quitte la ville pour quatre mois. Ecole de recrues à Isonne oblige.

Il est allé aux Etats-Unis et au Canada il y a quelque temps de cela. Le grand flash. Il pense, sitôt finis les quatre mois d'apprentissage de la vie de soldat suisse, et espère retourner au Canada. Il y a comme un vieux rêve de conduire un des immenses camions qui roulent sur les routes de là-bas. (icj)

B

bonne nouvelle

Nouvel orgue à La Chaux-de-Fonds

L'orgue qui équipera la salle du crématoire de La Chaux-de-Fonds sera monté à partir du 13 février. Fabriqué chez un facteur d'orgue de Chézard - Saint-Martin, cet instrument est un don de M. Olympi, lui-même qui avait déjà offert ses vignes à la ville. Le montage doit durer une semaine, durant laquelle la salle du crématoire sera fermée. Les cérémonies se dérouleront provisoirement dans le cadre de la salle l'Eplatténier. Un mois sera ensuite nécessaire pour accorder le nouvel orgue qui, contrairement aux instruments à commande électrique, renoue avec l'ancienne tradition des facteurs d'orgue. (pf)

S

sommaire

NEUCHÂTEL - Objecteurs face aux juges militaires. PAGE 23
AU CONSEIL GÉNÉRAL DE SAINT-IMIER - Nomination du nouveau bureau. PAGE 25

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Centre de rencontre: 20 h., discothèque.
Théâtre: 20 h. 30, «Il Signor Fagotto», de Jacques Offenbach, par l'Art Social.
Foyer aula des Forges: 20 h. 30, «Reparlons-en», cabaret 1945-1955 par La Théâtrale.
Le Jardin: 21 h., cabaret libre avec Joël Grammonson.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h.
Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande, sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Galerie La Plume: 18 h. 30, vernissage expo Stasys Eidrigevicius.
Galerie du Manoir: expo dessins de Anne-Charlotte Sahli, 15-19 h.
Galerie Club 44: expo dessins de Françoise Corboz, 18-20 h. 30.
Galerie L'Echoppe: expo Karl Strobel, 14-20 h.
Galerie Sonia Wirth: expo art brut de Gaston Teuscher, 14-18 h. 30.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
Centre de rencontre: expo avec Ernest Ansoorge, cinéaste.
Beau-Site: expo «Adolphe Appia» et «La scénographie au TPR, 1975-1982».

Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20.
Discothèque: 16-20 h. Expo photos de Georges Lièvre.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Artothèque: 1er-Mars 9, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing-Attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-Dancing.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h.
Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Rocher 1, 28 56 56.
Consultations conjugales: (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Ecole des parents: 26 72 76 ou 23 10 95.
Parents information: (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.
Information allaitement: 26 06 30 ou (038) 25 27 65.
Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.
Services Croix-Rouge: 28 40 50. Babysitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmitis: Léopold-Robert 90, 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Pro Senectute: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin. Ski de fond, ve, 10 h., 181 renseigne.
AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info, prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.
SOS alcoolisme: 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.
La Main-tendue: 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes de désaxés sexuels: 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.
Hôpital: 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Coop 3, L.-Robert 108. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.
Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.
Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, 23 45 65, 17-19 h.
Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.
Police secours: 117.
Feu: 118.

CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, Hanna K.
Eden: 20 h. 30, Ronde de nuit; 23 h. 15, Le sexe qui parle, No 2.
Plaza: 20 h. 30, Bingo Bongo.
Scala: 20 h. 45, Quand faut y aller faut y aller.
● communiqué
Maison du Peuple: ce soir vendredi, 20 h., match au loto du Groupement des Sociétés françaises.
Musée Paysan: dimanche 5 février à 14 h. 30, théâtre guignol.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa 9-12 h. Lecture publique, lu 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa 9-17 h. Expo J.-J. Rousseau, me et sa, 14-17 h.
Plateau Libre: 22 h., Classique Vibes, reggae Ghana.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie du Pommier: expo photos de Jegerober lu-ve, 14-20 h.
Galerie des amis des arts: expo aquarelles de P. Beck, 10-12 h., 14-17 h., ma et je aussi 20-22 h.
Galerie du Faubourg: vernissage expo aquarelles de Michèle Bourquin et encres de Guy de Montmollin, 18-20 h.
Galerie Ditesheim: expo gravures et dessins d'Erik Desmazières, 10-12 h., 14-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Coop, rue du Seyon. Ensuite 25 10 17.
Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, (038) 24 11 52.
SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.
Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: 143.
Consultations conjugales: (038) 24 76 80.

CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le jour d'après; 17 h. 45, L'allégement.
Arcades: 20 h. 30, Outsiders.
Bio: 18 h. 40, Prénom Carmen; 20 h. 45, Les mots pour le dire.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Quand faut y aller faut y aller.
Rex: 20 h. 45, Le bon plaisir.
Studio: 15 h., 21 h., Le retour des anges de l'enfer.
Cortailod
Galerie Jonas: expo toiles et dessins de Rudolf Mumprecht, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Hauterive
Galerie 2016: expo sculptures et dessins de Frédéric Müller, me-di, 15-19 h.; je, ve aussi 20-22 h.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé.
Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.
Ambulance: 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 53 15 31.
Aide familiale: 53 10 03.
La Main-Tendue: 143.
SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.
Protoc. suisse des animaux: 53 36 58.

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 30, Les Dieux sont tombés sur la tête.
Temple français: 20 h. 15, concert par La Follia.
Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu 15 h. 30-17 h. 30, je 15 h. 45-18 h. 15.
Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 h.
Le Dragon d'Or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, 31 20 19. Ma, je, 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.
La Main-Tendue: No 143.
AVIVO: 31 51 90.
Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: 28 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: 31 62 22.
Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie tous les jours.
Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.
Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.
● communiqué
Cinéma Casino: vendredi, samedi et dimanche, 20 h. 30, «Les Dieux sont tombés sur la tête»; grand prix du Festival du film de comédie Vevy 1981 et du film d'humour, Chamrousse 1982. Si vous n'avez pas peur de mourir de rire...

entraide

L'Association suisse des invalides organise du 5 au 11 février 1984, dans toute la Suisse, une collecte par compte de chèque postal. Cette collecte est destinée tout particulièrement à l'intégration professionnelle et sociale des handicapés, à l'encouragement du sport des invalides, au développement des ateliers protégés et à l'élimination des obstacles architecturaux dans tous les domaines de la vie de tous les jours. Malgré l'assurance-invalidité, les associations d'entraide ont besoin d'organiser des collectes pour poursuivre et développer les nombreux buts mentionnés ci-dessus. (comm)
● Association suisse des invalides, Neuchâtel, CCP 20-4260.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: 143.
Le Noirmont
Cinéma: 20 h. 30, L'indic.
Les Breuleux
Cinéma Lux: 20 h. 30, Vivement dimanche.
Saignelégier
Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.
Préfecture: 51 11 81.
Police cantonale: 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: 51 22 44.
Hôpital et maternité: 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
Pharmacie Fleury: (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: (039) 51 11 50.
Aide familiale: 51 14 37.
Montfaucon
Salle des spectacles: 20 h., théâtre, «Attendez-moi chérie».
Delémont
Cinéma Lido: 20 h. 30, Le retour du Jedi.
Cinéma La Grange: programme non communiqué.
Galerie du Cénacle: expo Casa Espresioni, vernissage, 20 h.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.
Saint-Imier
Cinéma Lux: 20 h. 45, Jacques Brel.
CCL: expo Salvatore Russo, vernissage à 20 h.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, L'allégement.
Couvét, salle des spectacles: 21 h., bal des jeunes.
Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.
Police cantonale: 61 14 23
Police (cas urgents): 61 17.
Police du feu: 118.
Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvét: 63 25 25.
Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: 143.
SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: 41 44 30.
Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 41 25 66.
Police municipale: 41 20 46.
Ambulance: 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechi, 41 21 94. Ensuite, No 111.
Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: 41 49 27 ou 41 42 15.
Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool anonymes: 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: 44 10 90.
Administration district: 44 11 53.
Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Luernberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h. 15, Annie.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.
Feu: 118.
Police cantonale: 97 40 69.
Police municipale: 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51; Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Schneider, (032) 97 65 65.
Pharmacies: H. Schneberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: 97 42 50.
Centre de puériculture: Collège 11, 97 62 46, ve, 15-17 h.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Tootsie.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: 20 h. 30, Rambo.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Les compères; 23 h., Séance nocturne.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.
Services industriels: 93 12 51; en dehors heures de bureau 93 12 53.
Service du feu: 93 18 18.
Police cantonale: 93 38 31.
Police municipale: 93 33 03.
Hôpital: 93 61 11.
Ambulance: 93 40 40.
Sœur visitante: 93 14 88.
Sœurs garde-malades: 93 18 69.
Centre de puériculture: 93 20 72.
Baby-sitting: 93 38 84.
Pharmacie d'office: Greppin, 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne

Ecole d'ingénieurs: expo Blaise Cendrars, 9-12 h., 14-17 h.
Musée Omega: je, 15-19 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 15-19 h.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 15, La bataille d'Angleterre.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 45, Le jour d'après.
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Place beyond Shame.
Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, 22 h. 30, Le bourreau des cœurs.
Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, 22 h. 45, Hair.
Métro: 19 h. 50, Eine Faust geht nach Westen; Légitime violence.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Sing Sing.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, 22 h. 45, Jamais plus jamais.
Studio: permanent, 14 h. 30-22 h. 30, Ardeurs d'été.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Bientôt les soirées préprofs La frénésie de l'avant-première

Point culminant d'excitation chez les préprofs, leurs professeurs et les amis: c'est dès mercredi prochain qu'ils donneront leurs soirées traditionnelles au Théâtre; et c'est dès aujourd'hui déjà que le public s'en réjouit, réservant quasi toutes les places.

Mais en fait, les premiers pas se sont faits en juin dernier. L'équipe des enseignants au travail gambergeait sur un sujet déjà amorcé en son temps, les Etats-Unis. Mais comment saisir un tel morceau, comment embrasser un tel sujet, sachant les contingences inhérentes à l'aventure préprof. annuelle. Des discussions, des lectures, amenèrent à l'histoire de la peste en Virginie: 1830. Le ton était donné pour la saga, et deux personnages devinrent fils conducteurs; le compte se fit à rebours, avec les petits enfants des héros racontant l'histoire. La grande histoire, celle qui parle de leurs parents, mais aussi de leur pays, conquête de l'Ouest, guerre de Sécession. On est alors en 1919.

Voilà pour la trame qu'il apparaît inutile de détailler plus. Elle se tissera, même se brodera, de points délicats, avec de la danse, du chant choral, de la musique, et bien sûr du théâtre.

Rappelons que les soirées préprofs sont une tradition âgée de 12 ans et qu'elles étaient nées des ACO théâtre, dans l'heureuse époque où ces branches étaient encore considérées à leur juste valeur et incluses dans le programme obligatoire.

Ce spectacle est toujours le travail des ACO théâtre, mais la branche étant devenue facultative, l'effectif n'atteint plus le nombre impressionnant d'avant. Cette année ce sont 33 enfants qui tâteront des planches par ce biais, sachant qu'on ne refuse personne et que tout amateur trouve place et rôle selon ses possibilités; la Chorale Numa-Droz, comptant plus de 60 chanteurs, portera l'effectif total à une centaine. Dans la fosse d'orchestre, de grands noms que l'on vous laisse découvrir, soit huit musiciens amis, prêtant leur concours talentueux surtout par amitié.

Ces données mises en place, la tâche

restait aux animateurs-enseignants de trouver - ou plutôt créer, par obligation - un spectacle usant de toutes ces potentialités, et sachant divertir un grand public. Comme les élèves sont très motivés, comme les responsables ont atteint un niveau professionnel d'exigences, la barre a été tenue très haut. Le choix fut fait d'un seul thème pour les deux heures de spectacle; l'histoire fut écrite avec le souci des enchaînements, et une dynamique sans relâche; de plus, les inserts chantés, dansés ou musicaux, y entrent avec souplesse, dans la continuité. Le niveau de l'orchestre fait la sécurité quant au support musical, et finalement, les éclairages et la sonorisation sont tout particulièrement soignés.

Quant à l'art de la représentation, il a été travaillé depuis plus de quatre mois à un rythme intensif par les petits comédiens, qui en plus de l'horaire ACO, y ont laissé des mercredis après-midi, des samedis matin, et dernièrement, un week-end complet, de quatre jours passés au Cerneux-Godat, avec un fol acharnement au travail.

Les enfants de la Chorale les ont rejoint pour une journée, également de répétition intensive, de même que les membres de l'orchestre. Paraît que le lendemain, des bleus à l'âme et des sourires tristes flottaient dans les classes. Bref, ils ont tous eu un plaisir fou... «Ils ont travaillé comme des pros», commentait Claude Thébert, comédien au Théâtre populaire romand, qui a collaboré à cette gigantesque entreprise de préparation. Il a mis ses connaissances au service de tous, maîtres et élèves, et ce fut un échange fructueux; cette collaboration est une innovation qui ajoutera encore à l'éclat du succès, sans nul doute. D'autres encore ont apporté une aide précieuse et indispensable: Mme Hélène Meunier régla les ballets; Mme Anne-Marie Rossel s'attela aux costumes; M. Bob Santschy construisit les décors, secondant, Mme Marianne Huguenin, M. Jean-Claude Leuba, Roger Blanc, Yves Müller, André Greub et Gérald Bringolf, tous enseignants.

Les coûts des spectacles - entièrement auto-financés jusqu'à maintenant - l'avenir des ACO, et d'autres choses font toujours naître la triste interrogation: sont-ce les dernières soirées préprof? Une éventualité qui engendre d'emblée de gros regrets.

Mais l'heure est à la fête et à la joie. Les préprofs s'apprentent à nous conter «A south Story» qui s'annonce prometteuse.

ib

Brevet dans la poche Capables de sauver un camarade



Les nouveaux sauveteurs et, assis, les deux moniteurs. (photo pf)

La société de sauvetage remettait récemment à une vingtaine de jeunes gens leur premier brevet de jeune sauveteur. «Vous êtes capables de sauver un camarade de votre âge, car on ne vous a pas fait de cadeaux», leur lança un moniteur.

Plusieurs obstacles devaient être franchis pour l'obtention de cette reconnaissance des premiers gestes qui sauvent: natation, transport d'un corps, recherche

d'assiettes sous l'eau, exercices de réanimation, etc.

Voici, dans le désordre, les nouveaux sauveteurs: Bruno Alves, Patrick Gerber, Nicolas De Franceschi, Antoine Robert, Eric Morand, Isabelle Aubry, Catherine Aubry, Anne-Frédérique Clémence, Sarah Froidevaux, Nicole Grédy, Silvia Riganelli, Joëlle Vuille, Alexandra Zuccolotto, Damien Battes, Sacha Droz, Yves Neuenschwander, Alain Straumann et Joris Wolhauser. (Imp.)

Projet de radio locale à La Chaux-de-Fonds Le carnaval sur 102,1 MHz?

Page 15

Les coûts de cette aventure sont au plus bas, car elle repose sur le bénévolat propre aux joyeusetés dans lesquelles elle s'insère. Seuls le raccordement et la location de deux lignes PTT s'inscrivent au passif de l'expérience, pour un montant de 250 francs.

Quatre animateurs sont prévus, dont Serge Yssor dans le rôle de reporter. L'émission se veut la voix du carnaval. Elle entend stimuler les gens à descendre dans la rue et à participer aux festivités par le biais des transistors.

Les heures d'antenne alterneront musique et témoignages, préenregistrés

et directs. Il est prévu de faire participer les habitants sur la place du Marché et d'encourager les talents des musiciens locaux. Une tranche sera destinée au vieux Chaux-de-Fonds avec des interviews de personnages qui en connaissent tous les angles et des intermèdes musicaux de l'époque. La fin de la soirée serait tournée vers les jeunes générations, qui découvriront La Chaux-de-Fonds de l'avenir.

Un cocktail qui ne manquerait pas de mettre les ondes en fête, pour autant que la décision de Berne ne rabatte cette joie carnavalesque.

PF

Samedi le 58e Camp de La Sagne La faim dans le monde et les montagnes au programme

Comme chaque année, les organisateurs du Camp de La Sagne, qui connaîtra le samedi 4 février 1984 sa 58e édition, ont mis sur pied un programme intéressant. C'est ainsi que le matin, M. Georges Viatte, directeur-adjoint de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries de l'OCDE, à Paris, entretiendra l'auditoire sur le thème «Vaincre la faim, une responsabilité collective».

En partant de l'évolution de la production alimentaire et de la situation nutritionnelle des pays en développement, l'orateur exposera ses idées visant une politique et à une action privée plus efficaces en matière d'aide à l'agriculture et à l'alimentation dans ces pays. L'organisation des marchés mondiaux et la mise en œuvre de stratégies alimentaires

pour les pays en développement eux-mêmes seront abordés.

Depuis quelques années, les thèmes historiques en relation avec les régions de montagne figurent au programme du Camp de La Sagne. Cette année encore, ce sera le cas avec l'exposé de l'après-midi qui sera tenu par M. Jörg Wyder, ingénieur-agronome, directeur du SAB (Groupement suisse des populations de montagne) qui parlera sur le sujet «Nos montagnes: ce qu'elles furent, ce qu'elles sont, ce qu'elles seront».

Nul doute que ce thème pourrait être mis en relation avec celui traité par M. Viatte. En effet, malgré les efforts importants en faveur de l'économie des régions de montagne, la situation de celles-ci reste malgré tout précaire en Suisse et elles restent confrontées à de sérieuses difficultés d'ordre économique et démographique. Dans ce contexte, l'agriculture est particulièrement concernée.

A La Sagne, village agricole des Montagnes neuchâtelaises, dans une région durement touchée par la récession, le cadre sera donné à M. Wyder pour développer ses réflexions sur l'évolution future de nos régions de montagne et des habitants qui y résident.

Cette manifestation aura lieu dans la grande salle de La Sagne-Crêt. Elle commencera à 9 h. 45 avec le culte assuré par M. Perret, pasteur à Peseux. Suivront à 10 heures le salut du président du Conseil d'Etat, M. Jacques Béguin, puis à 10 h. 15 la conférence de M. Viatte.

Réunis au MIH Les chefs de section avaient un œil sur les Malouines

«La chose la plus dangereuse pour l'humanité est un officier avec une carte de géographie.» Un graffiti, retrouvé quelque part aux Falklands, dont le conflit a fait l'objet d'un exposé du major EMG F. Stöckli après le rapport officiel des chefs de section du canton. La manifestation s'est déroulée hier au MIH.

Pour la troisième fois, les chefs de section des communes du canton se retrouvaient à La Chaux-de-Fonds pour leur traditionnel rapport, emmené par le commandant d'arrondissement, M. Claude Gaberel. Assistaient à la séance le conseiller d'Etat, M. Cavadini, le préfet des Montagnes, M. Renk, et le conseiller communal, M. Moser.

La plupart des 59 chefs de section du canton étaient présents pour entendre les communications du commandant d'arrondissement. «Vous êtes le lien entre les citoyens-soldats et l'administration militaire», leur rappela-t-il. Dans l'ensemble, M. Gaberel s'est montré satisfait, particulièrement du recrutement 83. Plus de 80 pour cent des jeunes gens ont été déclarés aptes au service, permettant d'enregistrer 822 incorporations. La modification de l'ordonnance de recrutement qui impose la mise sur pied de séances d'information est jugée satisfaisante. De nombreuses demandes pour accomplir l'Ecole de recrues par anticipation ont suivi, pour faciliter le cours des études.

Dernière modification législative, elle concerne les demandes de congé pour séjour à l'étranger. Les globe-trotters et autres voyageurs itinérants ne seront plus tenus de s'annoncer à l'ambassade ou au consulat du premier pays où ils se rendent. Il devront fournir l'adresse de leur contact en Suisse, susceptible, le cas échéant, de payer la taxe militaire.

L'étranger, on y est resté le temps de l'exposé du major EMG Stöckli, qui a

fait d'importantes recherches sur le conflit des Malouines. Ses propos ont été illustrés par des reflets filmés de télévisions britannique et argentine, dont il a fait un montage.

Deux dates pour situer les événements. Le 2 avril 1982, les Argentins débarquent à Port Stanley, la capitale de ces îles. Le 14 juin, les Anglais reprennent le territoire, après un transport maritime de quelque 40 jours. Les pertes britanniques s'élevèrent à plus de 250 morts et plus de 700 blessés.

M. Stöckli s'est attaché à dégager les enseignements pratiques du conflit. Il a relevé que la défaite des généraux argentins a précipité leur chute politique, ramenant ce pays dans le camp des démocraties. Au plan de l'intervention militaire, quelques détails l'ont frappé. Le ravitaillement en munitions a mal suivi. Il faut en prévoir davantage que celles qui sont généralement planifiées. L'importance des transmissions a été répétée. On attribue à un message resté en souffrance le bombardement de deux navires de transport de troupes, dont l'un a fait 50 victimes.

L'efficacité du service sanitaire de campagne a fait l'admiration de l'orateur. Plus de 650 blessés ont transité par ces postes, de nombreuses opérations ont dû être effectuées. On a déploré huit décès. Un nombre peu élevé en regard des actions de bataillon, dont chacune se soldait par dix à vingt morts. Mais n'est-

Décès de M. Roland Baehler

C'est un homme attaché à sa région qui s'en est allé, jeudi matin, alors qu'il était hospitalisé, frappé par une maladie qui ne pardonne pas. M. Roland Baehler est décédé, alors qu'il était dans sa 58e année. Il était entré à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds pour un contrôle et quelques examens, il y a dix semaines. Malheureusement, son état empira de jour en jour.

Après avoir été employé dans différentes manufactures d'horlogerie, M. Roland Baehler fut nommé directeur de l'Hôpital de Locle. Il y a de cela douze ans. A côté de ses obligations professionnelles, il œuvra tout particulièrement à la Paternelle. Président de la section de La Chaux-de-Fonds durant dix ans, il fut également vice-président du Comité cantonal de la Paternelle. Il fut aussi attiré par le Comité du 1er Août qu'il présida à deux reprises.

Enfant des Brenets, M. Roland Baehler étudia à l'Ecole de commerce du Locle avant de venir s'établir à La Chaux-de-Fonds.

«L'Impartial» présente à sa famille ses sincères condoléances. (rd)

Le feu dans un appartement

Hier à 11 h. 05, les ps sont intervenus pour un feu d'appartement dans l'immeuble Cure 5. L'extinction s'est faite au moyen de seaux à eau. Une partie du parquet a été démontée pour éviter une extension du foyer. Les dégâts concernent le parquet et les boiseries. Les murs sont noircis.

ÉTAT CIVIL

Décès

Burri, née Dumont, Rose Lucienne, née en 1914, veuve de Burri Georges Louis. - Bernard Jean-Jacques, né en 1928, époux de Simone, née Ducommun. - Imobersteg Johannes, né en 1893, veuf de Marie Bertha, née Jeanneret-Grosjean. - Matthey, née Favre, Irène Marguerite, née en 1906, épouse de Matthey Charles-Henri. - Sallin, née Péillard, Berthe, née en 1900, veuve de Sallin Charles Alphonse.

cela va se passer

Reparlons-en: cabaret comme avant

La première a lieu ce soir vendredi, la seconde représentation demain, les deux soirs à 20 h. 30 à l'aula du collège des Forges. «Reparlons-en», c'est un cabaret à faire revivre les souvenirs de l'époque 1945-1955, et des chansons à la mode d'alors, qui a été préparé par la Théâtrale de La Chaux-de-Fonds-Sonvilier. Outre les chansons, puisées dans le répertoire de Prévert, des Frères Jacques, de Brassens, de Piaf ou encore de Boris Vian, les faits et gestes de l'actualité de cette période sont contés. Qui dit cabaret, dit petit verre à boire durant le spectacle, histoire de bien s'accorder d'une ambiance qui est au rire et au sourire. (Imp.)

Quatuor de cuivres et orgue

Le Quatuor Novus (composé de Patrick Lehmann et Pierre-Alain Monot, trompettes, Jean-François Taillard, cor, Philippe Krüttli, trombone), s'attache à promouvoir la musique de cuivre de la Renaissance et de l'époque moderne. Il se produira, dans ces styles, dimanche 5 février à 17 heures au Temple de l'Abeille. Simone Monot-Genoux, organiste, sera soliste (Mendelssohn, Bach) et partenaire (Delalande, Gabrieli). (Imp.)

Concert de percussion classique

A musique nouvelle, formule nouvelle. L'ensemble «Two claviment show» (Laurent de Ceuninck et Alexandre Nussbaum, vibraphone et xylophone) donneront une aubade, dimanche 5 février à 11 heures à la salle de percussion du Conservatoire, rue de la Serre 30 (sous-sol). Au programme (par ordre alphabétique): Bach, Bartok, Brassens, Debussy, Drla. (Imp.)

Ce soir à 20 heures MAISON DU PEUPLE

GRAND LOTO

Groupement des Sociétés françaises

A NE PAS MANQUER!!!

NAISSANCE

Mélanie, Françoise et Pierre-Alain CLÉMENT-ROBERT

sont heureux d'annoncer la naissance de

JULIEN

le 2 février 1984

Clinique des Forges

XXII-Cantons 33

3436

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

L'état de santé de nos forêts (I)

Ni la pollution ni le bostryche ne les épargnent

Page 15

A l'appui de ce constat formel qui surprendra plus d'un habitant Charles-Henri Pochon précise que le phénomène fut surtout visible depuis le mois d'août de l'an dernier. «A la Joux-Pélichet, il pleuvait des aiguilles d'épicéa comme je n'ai jamais vu. En outre certaines parties de plusieurs arbres commençaient à rougir». S'il fallait encore une preuve de ce qu'il avance, le garde-forestier rapporte que des ingénieurs forestiers allemands qui ont visité ces mêmes forêts avec lui, l'an dernier, ont déclaré: «Vos forêts en sont au premier stade. Les nôtres qui sont aujourd'hui pratiquement mortes étaient dans cet état il y a cinq ou six ans encores».

NOUS N'Y ÉCHAPPERONS PAS

«Le phénomène était déjà connu il y a quelques années, précise M. Pochon. Ça a été une erreur de vouloir le cacher ou le minimiser». Parlant des arbres qui dépérissent dans la forêt de Chaumont, en octobre 1983, l'inspecteur cantonal Louis-André Favre interrogé par un confrère mettait en cause le qui responsable selon lui de l'étouffement des arbres. Dans une mesure certes moindre que dans des endroits nettement plus atteints par cette terrible maladie, les forêts des environs du Locle commencent elles aussi gentiment à mourir. Pour les mêmes raisons d'ailleurs qu'en Allemagne ou dans les régions schaffnhouseises, bâloises, zurichoises où le mal est déjà nettement plus avancé. Les mesures qu'il faut prendre pour enrayer la progression de la pollution ne sont pas du ressort des forestiers, mais dépendent du pouvoir politique. La Romandie qui semblait épargnée par ce cancer des forêts - peut-être parce qu'on le cachait trop bien - n'échappera pas à la pollution. «Elle vient du Nord, la Suisse romande n'y échappera pas», a expliqué Maurice de Coulon. Donc le Locle non plus. Le directeur de l'Office fédéral des forêts s'est d'ailleurs montré pessimiste à l'égard des forêts de Mont-Soleil et de Boudry.

«Il est vrai que la pollution est plus agissante dans les zones à brouillard, mais elle commence aussi à agir au-dessus de 800 mètres où se mettent à stagner des gaz polluants, explique le garde-forestier du Locle, mais ce phénomène n'est pas lié seulement à la Suisse, mais aussi à l'Europe». Les forêts succombent sous les effets conjugués de plusieurs facteurs. Des facteurs qui, combinés les uns

Piéton légèrement blessé

Mardi 31 janvier à 17 heures au volant de son auto M. V., du Locle circulait sur la rue Daniel-Jean-Richard en direction est. A la hauteur du magasin Bata, avec l'avant gauche de son véhicule, il a heurté un piéton, Mme E. G., 1907, qui traversait la rue du nord au sud sur le passage protégé. Légèrement blessée, Mme G. a été transportée à l'hôpital par l'automobiliste en question puis a pu regagner son domicile.

PUBLI-REPORTAGE

20 années de fidélité au Locle pour M. et Mme E. Anghern



Pour marquer le 20^e anniversaire de leur installation, au Locle, au No 7 de la rue du Temple, dont l'événement sera célébré au mois de mai, M. et Mme Edouard Anghern, en un premier temps, ont voulu donner un nouveau visage à leurs locaux d'accueil. Et c'est une parfaite réussite, s'agissant avant tout, par le décor et la présence de vieilles gravures, du reflet de la fidélité témoignée par M. Anghern à la ville sur laquelle il a jeté son dévolu il y a 20 ans, pour exercer ses talents de pâtissier-confiseur, de restaurateur et traiteur, après avoir beaucoup voyagé en Suisse, puis en Suède, en Angleterre et en Italie, afin de mieux connaître toutes les subtilités d'une profession qu'il a choisie par vocation.

aux autres, déploient un phénomène dit d'amplitude. Sans qu'il soit possible de dire pour l'instant dans quelle proportion les uns démultiplient l'action des autres. Il s'agit essentiellement de la pollution atmosphérique, donc importée, mais aussi de la pollution locale et des extrêmes climatiques. Ajoutée aux pluies acides, la pollution - importée ou locale - perturbe le mécanisme d'ouverture et de fermeture des pores des feuilles (les stomates) des arbres. Il existe aussi des myriades de ces stomates sur les aiguilles des conifères, pour leur permettre de respirer.

LES RESPONSABLES: VOITURES ET CHAUFFAGES

Or, la pollution dérange ce mouvement d'ouverture et de fermeture. De sorte que les arbres perdent de l'eau, se dessèchent. Il y a, disent les spécialistes «perte de la pression osmotique» à l'intérieur de l'arbre.

Et cette pollution, à part celle dite importée par des courants atmosphériques, d'où vient-elle?

«Nous sommes tous responsables de celle que nous pouvons appeler locale, répond Charles-Henri Pochon. Elle provient d'éléments chimiques rejetés dans l'air lors de la combustion à haute température». Il s'agit de dioxyde d'azote provenant des gaz d'échappement et de dioxyde de soufre craché par les chauffages. Combinées l'une à l'autre ces substances ont une action multipliée et peuvent couper de moitié le rythme de croissance des arbres.

PEUT-ÊTRE DES DÉGÂTS FOUS

De ce fait, la forêt s'affaiblit et est moins résistante pour affronter un autre danger tout aussi terrifiant: le bostryche.

Son développement fut favorisé l'an dernier par un été chaud et un automne très doux. De sorte que pour la santé de la forêt, il faudrait que le reste de l'hiver soit plutôt rude et froid.

«L'été dernier, explique Charles-Henri Pochon, nous avons découvert trois foyers de bostryches. Ce qui est un mauvais signe. Nous avons façonné ces arbres, traité localement le sol et brûlé les écorces, tous les déchets, les branches, mais pas le tronc auquel ces xylophages mangeurs de bois ne s'attaquent pas puisqu'ils se logent entre le tronc et l'écorce. Mais c'est certain, ils sont là».

Le bostryche typographe s'attaque aux épicéas. C'est celui que nos forêts ont le plus à redouter. Il y en a d'autres qui s'en prennent aux sapins ou le sirex qui avec son dard puissant peut trouver le bois sec sur une profondeur de 4 à 5 centimètres.

Faisant allusion aux importants dégâts occasionnés dans les forêts par la tempête du 27 novembre M. Pochon est très clair. «Si le printemps est doux et l'été chaud certains forestiers craignent encore davantage les possibles futurs ravages des bostryches que les dommages occasionnés par la tempête».

C'est en effet ici que va se jouer ce phénomène d'amplitude, entre les effets de la pollution et l'action de ces insectes auxquels nous faisons allusion plus haut. «Si nous vivons à nouveau une période marquée par des extrêmes climatiques, s'alarme M. Pochon, ce sera une explosion... Nous aurons des dégâts fous».

BOSTRYCHES: UN ARBRE PEUT MOURIR EN DIX SEMAINES

C'est ainsi qu'avec son équipe de bûcherons, dès les premiers beaux jours il va mettre en place un système de surveillance accrue des forêts de son arrondissement. «On sait maintenant combien de sylves de chablis nous avons à la suite du 27 novembre, mais l'inconnue c'est de savoir combien nous en aurons si le dépérissement de nos forêts se poursuit, dit-il».

Car sur ces arbres affaiblis par la pollution qui les a desséchés l'action du bostryche est d'autant plus foudroyante. Cinq semaines après les piqûres des insectes l'arbre peut avoir perdu son écorce. La couronne de l'arbre reste encore verte un moment car la sève brute qui monte par le tronc continue à l'alimenter. Mais la sève élaborée ne peut plus redescendre dans l'écorce qui est tombée en lambeaux sous l'action du bostryche. Les feuilles ou les aiguilles des conifères jaunissent, rougissent et après un nouveau délai de quatre à cinq semaines l'arbre est mort.

Lorsque ces insectes attaquent en masse il ne se passe donc guère plus de dix semaines pour qu'ils aient fait crever un arbre.

Pour lutter contre ce fléau M. Pochon,

comme la plupart de ses collègues forestiers, ont commandé des pièges à bostryche qu'ils poseront ce printemps.

«Mais, répète-t-il, depuis le mois d'août dernier, les épicéas ont pris une sacrée secouée sous l'action conjuguée du chaud et de la pollution». Il y a donc déjà une perte de vitalité de la forêt. Et encore, il n'y avait que peu de bostryches. Alors que selon les conditions atmosphériques de ce futur prochain, des milliers de larves pourraient partir à l'assaut de nos sapins.

Faudrait-il nous habituer à l'idée que d'ici dix à quinze ans nous n'aurons plus de forêts.

Jean-Claude PERRIN

● Prochain article de ce dossier: les dégâts dus à la tempête.



La pollution dont les hommes sont responsables entraîne le dépérissement de nos forêts. Ils accélèrent encore ce phénomène en prenant encore malheureusement nos sous-bois pour des poubelles. (Photo Impar-Perrin)

Au Tribunal de police

Coups et blessures: l'agent de police blanchi

Il était environ 5 heures du matin lorsque cette fameuse équipe de copains a quitté l'établissement public où elle venait de passer quelques heures de douce euphorie. Cette sortie fut particulièrement bruyante et a réveillé le voisinage qui a alors alerté la police locale. Elle a dépêché deux de ses agents sur place. Toute la scène s'est déroulée à proximité de la place du Marché et le vacarme persistant a éveillé l'attention de deux gendarmes qui sont venus à la rescousse. Les quatre représentants des forces de l'ordre ont alors demandé à l'une des «fêtards», C. N., particulièrement bruyant, de les suivre au poste pour un contrôle d'identité. Elle a refusé. Ils l'ont alors prise par le bras et comme elle se laissait tomber ils l'ont portée alors qu'elle se débattait comme un ressort.

C. N. comparait la semaine dernière sur le banc des prévenus du Tribunal de police pour tapage public en état d'ivresse, refus de donner son identité et insoumission à un ordre de la police. Elle a déposé plainte aussi, arguant avoir lors de son «transport» reçu des coups de l'agent de la police locale A. R. qui, pour lésions corporelles simples et abus d'autorité, se retrouvait lui aussi prévenu.

Dans cette affaire dont nous avons déjà publié les débats (notre édition du 27 janvier), le président s'est donné un temps de réflexion et a rendu son jugement hier.

P. V. du Conseil général Dernière précision

Nous avons fait paraître hier un petit paragraphe du procès-verbal du Locle qui a «sauté» lors de la composition de ce texte.

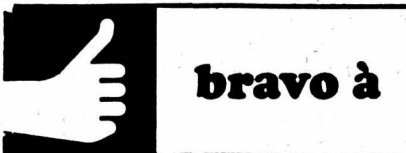
Il s'agissait du chapitre 31, Musées, sur lequel M. Grüning est intervenu.

Dans la publication du 1^{er} février le chapitre 32 débutait par «le même orateur trouve que la bibliothèque de la ville est mal gérée administrativement...». Il s'agit bien évidemment de paroles prononcées par M. Grüning et non pas par M. Brossin, ainsi qu'on pouvait le croire, en raison de cet oubli, puisque M. Brossin terminait pour sa part le chapitre 30, Finances.

Nouvelle collision au Pied-du-Crêt

Mercredi matin, vers 7 h. 15, un automobiliste du Locle, M. P. V., circulait au volant de sa voiture du Locle en direction de La Chaux-de-Fonds. Arrivé au Pied-du-Crêt il a entrepris le dépassement d'une automobile qui le précédait. Sa manœuvre terminée, alors qu'il regagnait le bord droit de la chaussée, il a perdu le contrôle de son véhicule qui traversa la route de droite à gauche. Il est alors entré en collision avec la voiture conduite par Mlle J. J. de La Chaux-de-Fonds qui circulait en sens inverse.

Les dégâts matériels sont importants.



bravo à

M. Fernand-Paul Vermot...

... que le Conseil d'administration du Crédit Foncier Neuchâtelois vient de nommer à la tête de l'agence du Locle, à partir du 1^{er} février. Ancien caissier à La Chaux-de-Fonds, collaborateur de la banque depuis plusieurs années, fort d'une solide formation bancaire, M. Vermot succède comme chef d'agence au Locle à M. Jean-Paul Gogniat. Après cinq ans de loyaux services, M. Gogniat a quitté la banque, pour prendre de nouvelles fonctions dans l'administration. (comm.-Imp.)

Le tribunal a estimé que C. N. avait commis les actes qui lui étaient reprochés mais l'affaire s'étant déroulée le 29 mai 1982, les faits sont couverts par la prescription, le dossier étant resté en suspens durant plus d'un an, et c'est pourquoi C. N. a été libérée. Le tribunal a libéré aussi A. R. estimant que la plaignante n'avait donné des coups reçus qu'un témoignage incertain, qui du reste avait été contesté par cinq témoins entendus en cours d'audience.

Par ailleurs, puisque C. N. a été acquittée par prescription, elle devra supporter les frais de la cause par 419 francs et verser une indemnité de dépens à A. R. qui se monte à 250 francs.

APRÈS LA MORT D'UN JEUNE APPRENTI-BÛCHERON

Souvenez-vous de ce tragique accident mortel en forêt qui avait coûté la vie à un jeune apprenti-bûcheron de première année. Il avait été tué alors qu'avec un de ses collègues, un apprenti de 3^e année, il était occupé à abattre, au moyen d'un tire-câble, un arbre dans la forêt de Beauregard.

Qui est responsable de la mort de ce jeune homme? Est-il admissible de lais-

Concurrence déloyale?

D'autres affaires figuraient à l'ordre du jour de l'audience d'hier.

P. B. était prévenu d'avoir enfreint la loi fédérale sur la concurrence déloyale et l'ordonnance fédérale sur les liquidations et opérations analogues. Il était reproché à ce commerçant de France voisine d'avoir distribué en Suisse des prospectus publicitaires sur lesquels était précisée la date exacte jusqu'à laquelle s'étendait une offre spéciale. Si un tel procédé est encouragé en France dans le cadre d'une politique de limitation de la hausse des prix, il est en revanche interdit en Suisse en dehors de la période des soldes.

Le prévenu a précisé avoir envoyé 3800 à 4000 prospectus par poste à certains de ses clients qui figurent sur son fichier privé. L'avocat de la partie plaignante a relevé que P. B. avait fait de la publicité qui si elle n'est pas déloyale dans son principe est en revanche abusive. Une publicité qui devrait être interdite par la loi sur la concurrence déloyale. La publicité sélective, comme dans le cas présent, est plus grave encore que celle faite à travers un tout-ménage car elle est plus efficace et va ainsi cau-

ser deux apprentis seuls entreprendre des travaux d'abattage? Étaient-ils suffisamment expérimentés pour un travail de cette envergure? Les normes de protection étaient-elles respectées? Autant de questions que le Tribunal de police s'était posées en juin 1982 alors qu'il avait à juger M. P., le garde-forestier responsable du cantonnement et L. F. son chef hiérarchique, l'inspecteur forestier de l'arrondissement, tous deux prévenus d'homicide par négligence.

Le tribunal avait alors libéré M. P. et L. F. estimant notamment que le fait d'avoir laissé deux apprentis travailler seuls à l'abattage d'un arbre n'était pas considéré comme un acte de négligence coupable.

Le procureur général a fait alors recours à la Cour de cassation qui a confirmé ce jugement puis au Tribunal fédéral qui l'a infirmé pour M. P., le garde-forestier. C'est pourquoi il se retrouvait hier sur le banc des prévenus du Tribunal de police présidé par M. Jean-Louis Duvanel assisté de Mme Simone Chapatte, fonctionnant comme greffier, afin d'être rejugué.

Le président a retenu les faits du premier jugement mais a tenu compte de la remarque du Tribunal fédéral disant qu'il n'aurait pas fallu laisser à l'appréciation des apprentis l'organisation du travail et leur signaler la présence de cet arbre particulièrement imposant. C'est ainsi que M. P. a été condamné à 100 francs d'amende, radiée du casier judiciaire après un an, et à 450 francs de frais. Relevons aussi qu'avant cette nouvelle audience, le père du jeune apprenti-bûcheron a retiré sa plainte.

ser des préjudices à tous les concurrents suisses de la branche, a relevé aussi la partie plaignante. Et l'avocat a demandé que P. B. soit puni d'une forte amende dissuasive.

La défense, a pour sa part souligné que la loi est applicable au lieu de résidence du vendeur et que dans le cas présent un tel procédé est licite en France. Et de relever aussi: «La loi du libre marché c'est la loi de la libre concurrence». La défense a précisé aussi que les personnes touchées par ces fameux prospectus sont déjà des clients de P. B. et que cet envoi constitue une forme de service à la clientèle déjà acquise.

Estimant qu'il n'y avait pas de base légale pour condamner P. B., la défense a demandé sa libération. Le président dans cette affaire s'est donné un temps de réflexion et rendra son jugement à huitaine. (cm)

cela va se passer

Bal du troisième âge

Samedi 4 février dès 14 h. 30 au Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, le Club des loisirs organisera son traditionnel bal du troisième âge.

Les aînés auront ainsi l'occasion de danser sur des airs qui ont marqué leur jeunesse rappelant ainsi d'heureux souvenirs.

Comme chaque année, la danse sera conduite par le «Ländlerkapelle Wätteranne» de Berne. Des jeux et une tombola figurent également au programme de cette rencontre. (cm)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissances

Favre-Bulle Christine, fille de Claude-Alain et de Marlyse Heidi, née Robert. - Vaucher-de-la Croix Philippe Marc, fils de Cyrille Georges et de Monika Maria, née Breig. - Gapany Grégoire, fils de Gapany Jean-Claude et de Anny, née Andri - Amezdroz Elodie Eliane, fille de Amezdroz Jean-Paul et de Sylvia Annie, née Dalcher. - Gaberell Bastien, fils de Gaberell Jean-Michel et de Anne-Marie, née Burnier.

LE LOCLE

CINÉMA

CASINO

LE LOCLE

Samedi et dimanche à 15 h. 30
TRON
 Un film de Steven Lisberger. Quand l'ordinateur fait du cinéma... (12 ans)

Vendredi, samedi et dimanche à 20 h. 30
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE
 si vous n'avez pas peur de mourir de rire... (12 ans)
 Un film à ne pas manquer! 91-214

RESTAURANT DU JET D'EAU
 Le Col-des-Roches - ☎ 039/31 46 66

QUINZAINE DE LA CROÛTE AU FROMAGE !!!

MAISON - CHASSEUR
TESSINOISE - ITALIENNE - AUX OIGNONS

Toujours NOTRE MENU DU JOUR À Fr. 8.50
 Se recommandent: Mme et M. Jean-R. Meier

Restaurant des Replattes
 Sur Le Locle - ☎ 039/31 14 59
 Dimanche 5 février **COMPLET**

FERMETURE ANNUELLE
du 6 au 21 février
RÉOUVERTURE
mercredi 22 février
 Famille Georges Matthey

HÔTEL DU LAC
 Les Brenets, ☎ 039/32 12 66

Tous les jours, midi et soir:
LA FONDUE CHINOISE
 À GOGO (2 pers.) Fr. 30.-

LA FRITURE DE POISSONS
 portion Fr. 14.50

Reservations recommandées
 J. Habegger et son personnel

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

A louer Le Corbusier
 13 Le Locle
bel appartement
 de 3 pièces, loyer fr. 359.- charges comprises. Libre dès le 1.6.1984. Garage à disposition.
 ☎ 039/31 50 73. 91-61

A vendre ou à louer plus de 100 part. occ.

pianos
 dès fr. 45.-/mois

pianos à queue
 Occ. Steinway & Sons, Bechstein, Bösendorfer. Neufs: Förster, Atlas, etc. épinettes/avantageuses (accord. + rép. service). Jeudi: vente du soir.
 Heutschi, Gigon, Berne 031/44 10 81. Plus de 30 ans au service du client
 79-7143

Cours de céramique

Dès maintenant aussi l'après-midi pour enfants et adultes.

RUE DES ENVERS 20, LE LOCLE

Informations aussi pendant le week-end, ☎ 039/31 14 18 ou 039/31 36 64.
 Pierre-André Dubois 3307

Publicité intensive
 publicité par annonces

flisa fabrique locloise d'instruments s.a.

Entreprise fabricant des appareils électromécaniques cherche pour tout de suite une

secrétaire bilingue

français-allemand, travail très varié en rapport avec la comptabilité et la fabrication.

— Poste indépendant dans le cadre d'une petite équipe
 — Prestations selon convention en vigueur

Les offres écrites sont à envoyer à **FLISA, 11, rue des Jeanneret, 2400 Le Locle**, ou en téléphonant au **039/31 35 71 interne 13** 91-35

Au cours du mois de FÉVRIER (vacances annuelles)

LE RESTAURANT DU DOUBS
 Les Brenets
 sera ouvert uniquement du **vendredi au dimanche à midi**

Toujours nos **deux truites pour Fr. 10.-**
Feuilleté aux morilles Fr. 8.-
 Se recommande: Famille Jacot
 ☎ 039/32 10 91 91-67

Notre spécialité du mois

La tourte aux raisinets

CONFISERIE TEA-ROOM
Angehrn
 Le Locle, tél. (039) 31 13 47

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer tout de suite ou pour date à convenir
Le Locle, Communal 12-14

appartements 2 pièces
 tout confort. Loyer mensuel Fr. 324.- à 343.- + charges.

appartement 3 pièces
 tout confort. Loyer mensuel Fr. 373.- + charges.

appartement 3 1/2 pièces
 tout confort. Loyer mensuel Fr. 428.- + charges.

S'adresser à:
 Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel
 ☎ 038/22 34 15. 87-561

prêt comptant

Discret. Simple. Rapide. Dans toutes les BPS.

«Bonjour, je désirerais obtenir un prêt comptant BPS.»

Nous vous informerons volontiers au téléphone et ferons immédiatement le nécessaire.
 Dans la colonne ci-contre figure le numéro de téléphone de la BPS la plus proche.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
 La Banque proche de chez vous

Localité	Téléphone	Interne
St-Imier	039 41 44 44	52
La Chaux-de-Fonds	039 23 15 44	14
Saignelégier	039 51 18 32	4
Tavannes	032 91 33 41	15
Tramelan	032 97 54 33	16
Moutier	032 93 35 51	18
Bévilard	032 92 25 21	6
Neuchâtel	038 24 77 66	78
Bienne	032 22 56 11	304

79-6020

RESTAURANT DES CHASSEURS
 Famille Sylvain Lapaire
 Le Locle - ☎ 039/31 45 98

Vendredi et samedi soir

PAELLA

Prière de s'inscrire 91-139

Le Locle, à vendre
pâturages, prés, forêts

Ecrire sous chiffre E 28-524355 Publicitas, 2001 Neuchâtel

CLUB VICTORIA
 Salle de paroisse
 Les Ponts-de-Martel

MATCH AUX CARTES
 par équipes, Fr. 15.-
VENDREDI 3 FÉVRIER
 20 h. 30

MORILLES

LA CROÛTE
 Fr. 9.-

LA DEMI-CROÛTE
 Fr. 5.-

RESTAURANT «LES BOULEAUX»
 Les Petits-Ponts
 Tél. 039/37 12 16 91-488

Abonnez-vous à L'Impartial

Chez Bebel
 LE COL-DES-ROCHES
 ☎ 039/31 23 21

BEBEL vous propose:

- LES HUITRES FINES DE CLAIRES DE VENDÉE I
- LES MOULES poulettes, provençale, marinières
- LES SCAMPIS
- LE STEAK TARTARE

Tous les matins, à partir de 7 h., vous pouvez déguster le véritable «croissant parisien»

c'est un succès sans précédent...
 «La brioche vendéenne» et les petits pains au chocolat faits maison.

Veuillez réserver vos places, s.v.pl. 91-312

L'annonce, reflet vivant du marché

SOLDES - SOLDES
SOLDES - SOLDES

10% à 50% REELLEMENT

moco
 meubles · Cernier

Le grossiste qui détaille

Aut. off. 16.1-4.2 90-722

marché DIGA

CERNIER
 Discount alimentaire

Yogourt «Crémo» arômes et fruits gob 180 g.	-.50	Gruyère 1er choix kg.	12.50
Coca-Cola le litre	-.80	Ariel box 5 kg.	12.95
Cornettes aux œufs frais «Danang» paquet 500 g.	1.-	OMO box 5 kg.	13.50
Bière cardinal 10 x 33 cl.	5.80	Algérie Mostaganem Réserve du patron le litre	1.80
Nesquick kg.	6.70	Côtes-du-Rhône AC 81-A. Barolet bout 7 dl.	2.90
Ovomaltine kg.	9.50		

BOUCHERIE CERNIER

Tripes fraîches kg. **7.-**

Rôti de porc filet kg. **17.50**

Cervelas paire 200 g. **1.-**

HIT DE LA SEMAINE
Neuchâtel blanc
 82 bout 7 dl. **4.50**

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre au Locle
appartement rénové
de 6 pièces duplex
 Aide fédérale possible
 Pour tous renseignements: ☎ (039) 31 37 31 ou (038) 33 14 90. 87-52

ESPAÑA Résidence Soleil
 Vacances Repos Plage sablonneuse
Villa Fr. 76100.-
 84,24 m² habitables, terrain de 1000 m² d'une valeur de Fr. 21000.- compris. Nous vendons aussi des terrains de 1000 m² à Fr. 17000.- idéal pour investisseurs
 E. + R. WEINBERGER, chemin de Beau-Val 26 C.P. 285, 1000 Lausanne 12. Téléphone 021/328080 22-3298

A louer immédiatement à La Chaux-de-Fonds, rue du Nord:
appartement de 2 pièces
 au 2^e étage, cuisine, salle de bains/WC, chauffage central/eau chaude, buanderie, abonnement Coditel, jardin.
 Loyer mensuel: fr. 315.50 + Coditel fr. 17.50 + avance de chauffage fr. 100.-. ☎ 039/23 14 58 6-14552

A louer pour tout de suite
splendide appartement
 2 1/2 pièces en attique, centre ville. Fr. 650.- charges comprises.
 S'adresser à Gérance Nardin, av. Léopold-Robert 31, ☎ 039/23 59 70. 3133

A louer rue du Progrès 6
appartement 5 pièces
 (Duplex), cheminée de salon, tout confort. A partir de 17 h., ☎ 032/22 87 32. 80-599

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à La Chaux-de-Fonds, rue de la Charrière 55

ESPAÑA
 Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante) Torrevieja
 Climat sec 16,5 ° de moyenne à l'année
VILLAS
 avec 1 chambre à coucher ou plus, salon, terrasse, à partir de 1 944 000 ptas = environ Fr. 3 487 500 ptas = environ Fr. S. 48 000.-
BUNGALOWS
 avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, à partir de 1 944 000 ptas = environ. Fr. S. 27 000.-
 NORTEVE SA, chemin des Cèdres 2, 1004 Lausanne, ☎ 021/38 33 28 - 37 28 55 60-366511
 Depuis 10 ans déjà avec vous

A vendre à Montmolin
splendide ferme restaurée
 Grand terrain, vue imprenable. Ecrire sous chiffre F 28-524356 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

La Neuchâteloise Assurances
 A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds
grand 1 pièce meublé
 au centre ville. Spacieux, tout confort, cuisine agencée, salle de bain. Libre tout de suite ou pour date à convenir. ☎ (038) 21 11 71. 28-35

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à La Chaux-de-Fonds, rue du Nord 208
appartement 3 pièces
 tout confort. Loyer mensuel: Fr. 340.- + charges
 S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15. 87-561

appartement 1 1/2 pièce
 tout confort
 Loyer mensuel: Fr. 245.- + charges
appartements 2 1/2 pièces
 tout confort
 Loyer mensuel: Fr. 320.- + charges
 S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15. 87-561

Je cherche à louer pour tout de suite appartement de
3 1/2-4 pièces
 plein centre avec confort.
 Ecrire sous chiffre MT 2689 au bureau de L'Impartial.

En toutes saison,
L'IMPARTIAL
 votre source d'informations

À VENDRE, Centre ville, situation exceptionnelle
magnifique appartement
 5 PIÈCES, grand standing, 2 salles de bains, cuisine agencée, dépendances, grande cave, garage.
 Convientrait pour profession libérale.
 Ecrire sous chiffre 91-347 à Assa, Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

«L'Impartial» est lu partout et par tous

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à La Chaux-de-Fonds, rue Abraham-Robert 51
appartement 3 pièces
 tout confort.
 Loyer mensuel: Fr. 440.- + charges
 S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15. 87-561

URGENT ! A remettre
Café-Brasserie de la Terrasse
 Jardinière 89
 Se présenter ou téléphoner au 039/23 15 70. 2764

A vendre
Grand appartement 4 1/2 pièces
 132 m²
Au centre de La Chaux-de-Fonds
 dans un immeuble entièrement rénové
APPORT PERSONNEL: Fr. 25 000.-
MENSUALITÉ TOUT COMPRIS: Fr. 1181.-
 Contactez notre collaborateur sur place, tél. 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 94 94 22-1228

À VENDRE
 Quartier ville ancienne
PETIT IMMEUBLE LOCATIF
 En parfait état d'entretien
 Confort. Possibilité de créer un appartement en duplex.
 Pour traiter: Fr. 50 000.-
 S'adresser à 91-119
CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

A louer dans joli petit village de Renan (vallée de St-Imier), grand
appartement de 3 pièces
 nouvellement rénové avec cave et grenier ainsi qu'un très grand potager avec terrasse d'ensoleillement. Toutes les pièces sont avec moquette et lavabos. Loyer par mois: 420.- plus chauffage.
 ☎ le matin (Mlle Gschwind): 031/44 57 87, le soir (Mlle Hofer): 039/63 15 72 6-57989

À LOUER
Proximité campagne
appartement 3 pièces
 Rue Chapeau-Râblé, tout confort. Libre tout de suite ou date à convenir.
 Loyer Fr. 560.- charges comprises.
 ☎ 039/23 26 56. 91-475

A louer dès le 1er mars ou date à convenir
appartement de 4 1/2 pièces
 tout confort, Cornes Morel.
 Loyer: fr. 715.-, charges comprises.
 ☎ 039/28 77 26 5523

A vendre à La Chaux-de-Fonds, dans le cadre de la liquidation de Nussli S.A.,
2 immeubles commerciaux
 contigus se prêtant à la transformation rue du Grenier 5 et 7 et 2 immeubles à usage d'entrepôts rue de la Boucherie 12-14.
 Ecrire aux liquidateurs MM. Lucien Leitenberg, Léopold-Robert 79, et Gérard Bosshart, Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds. 3131

A louer à Sonvilier
 pour tout de suite ou date à convenir
appartement 4 pièces
 avec cuisine agencée, bain, chauffage central.
 Loyer Fr. 450.-, charges comprises.
 ☎ 039/41 48 66. 92-166

A louer, Bois-Noir 17, La Chaux-de-Fonds, 9^e étage (ascenseur), appartement (disponible tout de suite)
2 pièces
 avec cuisine, salle de bain (possibilité d'acheter les rideaux et la cuisinière).
Belle vue, fr. 284.-, charges comprises. ☎ 039/26 45 45, heures de bureau, M. Lichtinger. 3224

A louer pour le 1.4.1984
 rue Jacob-Brandt 65, La Chaux-de-Fonds
1 1/2 PIÈCE
 au 3^e étage. Fr. 251.-/mois, charges comprises.
 Pour visiter: M. Horisberger, ☎ (039) 26 59 61.
 Pour traiter: Testina S.A., Lausanne, ☎ (021) 22 81 65. 22-3266

Votre journal:
L'IMPARTIAL

A louer pour tout de suite à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds, joli
appartement d'une pièce
 loyer mensuel Fr. 267.- charges comprises
 Pour visiter: M. Marchon, concierge, ☎ 039/26 81 75. 79-5155

Hôtel-de-Ville 23
A louer, cause départ subit
APPARTEMENT 3 PIÈCES
 Nous laissons tapis, rideaux, machine à laver le linge, à un prix dérisoire.
 Pour visiter, de 17 à 19 h. S'adresser à M. W. Mader 91-60077

A louer à Saint-Martin
 dans immeuble résidentiel de quatre appartements
appartement
 aux Combes, sur deux niveaux de 7 1/2 pièces, surface 180 m²
 Comprenant: cuisine agencée, bain, balcon, cheminée de salon et galerie
 Renseignements: ☎ 038/33 59 00. 87-30143

Appartement à vendre
 de 120 m², cuisine équipée, tout confort, cheminée de salon poutres apparentes au salon-salle à manger. 3 chambres à coucher. Excellente isolation thermique. Chauffage électrique. Conditions de ventes particulièrement favorables. Situation: quartier Nord-Ouest Pour tous renseignements: Gérance Bolliger, Grenier 27, ☎ 039/23 33 77 3226

Les gémeaux
La Chaux-de-Fonds
Helvétie 48, 50
Appartements en propriété par étage
 Financement assuré à 90%
 Immeubles répondant aux conditions de la loi fédérale sur l'encouragement à la construction et l'accès à la propriété
 Un emplacement privilégié, 10 000 m² dans la verdure
 Une construction de qualité
 Appartements de 4 et 5 pièces, cheminée de salon, 2 balcons
 Information et vente
 Gérance Charles Berset
 Jardinière 87
 Tél. 039/23 78 33
 Promoteurs: Consortium F. Bernasconi, H. Kazemi 91-119

À LOUER
STUDIO
 avec niche pour cuisiner, équipée, douche, chauffage central, dans petit immeuble tranquille. Situation ensoleillée, à proximité de l'hôpital.
 Libre tout de suite ou pour date à convenir.
 S'adresser à la Gérance Bolliger, Grenier 27, ☎ (039) 23 33 77. 3187

À LOUER
 dès le 1er avril, centre ville
appartement de 2 pièces
 partiellement mansardé, tout confort, cuisine agencée.
 Loyer mensuel: Fr. 385.-
GERANCIA SA
 Léopold-Robert 102
 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 1879

A louer
 pour tout de suite ou date à convenir
Appartement
 de 7 pièces, dans immeuble ancien rénové, chauffage central, salle de bain, rue Jardinière. 3260
Appartements
 de 1, 2, 3, 3 1/2, 4 pièces, dans immeubles modernes tout confort, rues Helvétie, Nord, Locle, Chalet et Croix-Fédérale. 3261

À LOUER
 pour le 30 avril 1984, avenue Léopold-Robert, près de la gare
locaux commerciaux
 Surface 440 m². Aménagement intérieur possible.
 ☎ 039/23 63 68 pendant les heures de bureau. 1799

À LOUER
 tout de suite ou pour date à convenir, Charrière 89
beaux studios
 avec cuisinette séparée, WC-bain.
 Meublé non meublé dès Fr. 318.- Fr. 260.-
GERANCIA SA
 Léopold-Robert 102
 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 919

Appartements meublés
 de 1 ou 2 pièces, dans immeubles avec chauffage central, salle de bain, rues de la Tuilerie et des Granges. 3263
CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

meublorama
Bôle/NE *C'est moins cher!*
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...



TOUTE LA LITERIE 87-2800

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile moyennant supplément
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» **P** Grand parking

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

Golf GTI

Occasions à l'état de neuf absolu

- Mod. 1983 blanche 6000 km.
- Mod. 1983 noire, 7 500 km.
- Mod. 1982 noire, toit coulissant, 23 000 km.
- Mod. 1982 rouge, toit coulissant, 29 000 km.
- Mod. 1982 blanche toit coulissant, 19 000 km.
- Mod. 1982 argent, 55 000 km., 23 000 km.
- Mod. 1981 rouge, 35 000 km.
- Mod. 1981 blanche 40 000 km.
- Mod. 1980 argent, 55 000 km.

Toutes les voitures sont contrôlées. Garantie. Etanche. Paiement partiel

AMAG

BIENNE
à la nouvelle route de Berne
Tél. 032/25 13 13
06-1497



Opération VENTE



? + 10.- = 2 paires

Vous achetez une paire de chaussures, vous ajoutez Fr. 10.- et vous recevrez une autre paire de chaussures à votre choix!

(le prix de la première paire doit être supérieur à celui de la deuxième paire)

Seulement FERRUCCI offre beaucoup!

Chaussures Ferrucci

Rue du Stand 4 - Rue du 1er-Mars 4
(à côté de la place des Lilas),
La Chaux-de-Fonds



Attention 06-2009
dès le 20 février, nouvelle adresse

Chez Moreno Music

Rue Centrale 70
2503 BIEL-BIENNE
Ø (032) 23 67 57

Avion - Planeur
Train - Maquette
Buggy - Voiture

HELICO
Conseils, réglages, pilotage pour tous nos clients, Le plus grand choix de Suisse romande 87-492

centre de modeliste
Av. de la Gare 15, NEUCHÂTEL

FOUILLEZ VOS TIROIRS

Nous offrons les meilleurs prix pour vos bijoux et montres en or ou argent - mêmes cassés - dents, couverts de table, argenterie etc. Nous payons au comptant ou vous retournons immédiatement la marchandise, si notre offre ne vous convient pas. Envoyez nous svp. vos objets par paquet recommandé.

GOLDSHOPOLLECH & WAJS 8039 ZURICH
Stockenstr. 55, Tél. 01 / 201 72 76
Maison de confiance inscrite au registre de commerce.

MACULATURE
au bureau de L'Impartial

cuis'in s.a.
Agencements de cuisines
Menuiserie

NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE
Rue de Neuchâtel 6
2034 PESEUX
Tél. 038 318181



<p>Bauknecht</p>	<p>bbg Gland Le spécialiste de l'agencement Cuisines rustiques et modernes Etudes - Ventes - Réalisations</p>	<p>PRODIVAL La cuisine au grand cœur</p>	<p>FRANKE Eviens, recouvrements et éléments à encastrer</p>	<p>WESCO Hottes de ventilation</p>
<p>Miele Vaisselle plus propre? Les automates à laver la vaisselle Miele commandés par ordinateur.</p>	<p>Gaggenau: la gamme parfaite d'appareils de cuisine pour le connaisseur et le gourmet. GAGGENAU</p>	<p>LEADER. DEPUIS 70 ANS.</p>	<p>Electrolux peut vous offrir le programme d'équipement ménage le plus varié et le plus complet de production suisse</p>	<p>Vous trouverez chez nous: La conception, l'équipement, l'installation, la garantie de cinq ans, le meilleur rapport qualité / prix</p> <p>LEICHT Cuisines Salles de Bains</p>

MERCREDI 8 FÉVRIER
à 20 heures précises
ANCIEN STAND

GRAND MATCH AU LOTO DE LA GAULE

3267

GROS RABAIS SUR TOYOTA NEUVES PROFITEZ DE NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES

COROLLA 1600 GL ou LB
CARINA 1800 GL
TERCEL 1500 4 x 4
CROWN 2800 inj.



TOYOTA

LITE ACE 1300 Combi
HIACE 2200 Diesel
CELICA 2000 XT LB
CRESSIDA 2000

n'hésitez pas, prenez tout de suite contact avec nous...

Garage et carrosserie des Montagnes avenue Léopold-Robert 107, ☎ 039/23 64 44-45

TOYOTA

Demandez une offre de reprise...

TOYOTA

3119

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

cherche place d'apprentissage comme employée de commerce; bilingue: français-allemand.
Ecrire sous chiffre PG 3264 au bureau de L'Impartial

EMPLOYÉ POLYVALENT

cherche changement de situation dans secteurs: Méthodes, ordonnancement, planning, acheminement, calcul prix de revient,

Ecrire sous chiffre LM 3114 au bureau de L'Impartial.

TECHNICIEN

cherche à collaborer dans petite entreprise de construction, forestière ou artisanale.

Intéressement éventuel.

Faire offres: Case postale 474, 2001 Neuchâtel.

3132

DAME

cherche travail à domicile.

Ecrire sous chiffre TS 3173 au bureau de L'Impartial.

DAME

cherche tout de suite, conciergerie bureaux, usine, maison locative, etc.

Faire offres sous chiffres RT 3069 au bureau de L'Impartial.

MACULATURE

au bureau de L'Impartial

RAIFFEISEN La banque qui appartient à ses clients.

Notre groupe bancaire suisse, auquel sont affiliées plus de 1200 caisses et banques Raiffeisen, cherche pour son arrondissement de révision de Suisse romande un

réviseur qualifié

Pour ce poste, à l'activité variée, intéressante et indépendante, à exercer dans notre bureau régional de Pesex, nous désirons engager un collaborateur au bénéfice d'une formation bancaire ou fiduciaire et d'une expérience de plusieurs années, dont l'âge idéal s'établirait entre 28 et 35 ans.

Après une période d'adaptation pratique au contact de la révision, le titulaire sera appelé à gérer une petite équipe de réviseurs (environ 5 personnes), sans compter la responsabilité administrative du bureau.

De langue maternelle française, le candidat devra obligatoirement être au bénéfice du diplôme fédéral d'employé de banque, ou d'un titre équivalent. Des connaissances en informatique constitueraient un avantage.

Notre nouveau collaborateur devra faire preuve d'initiative et de rapidité d'esprit et pouvoir travailler d'une manière indépendante.

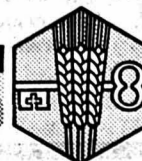
Si nos exigences correspondent à votre profil, nous vous prions de nous envoyer une offre manuscrite ou de nous contacter par téléphone.

Monsieur J.-D. Rossier, chef de notre arrondissement à Lausanne, ou Monsieur J.-L. Muller, du service du personnel à notre siège central, vous donneront volontiers des renseignements complémentaires par téléphone.

Union Suisse des Caisses Raiffeisen

Bureau de révision de Lausanne
Avenue des Jordils 1
Case postale 206
1000 Lausanne 6 Ouchy
021/26 96 86

Service du personnel
Vadianstrasse 17
Case postale
9001 Saint-Gall
071/21 91 11



L'annonce, reflet vivant du marché

Garage moderne au bord du lac de Bière, Agence Peugeot et Talbot cherche

mécanicien qualifié

Eventuellement logement à disposition.

Offres sous chiffre V06 36483 à Publicitas, 2501 Bière.



Garage

à louer, rue de l'Industrie.

Libre 1er avril.

☎ 038/25 23 73

80-599

Occasion

Audi Quattro

1981, gris mét., 45.000 km, radio-cassettes, très bon état, garantie sans accident, km garantis, prix intéressant. ☎ 066/66 68 27

93-590

A louer

appartement

3 pièces, + hall, chauffage général, WC, bain, eau chaude, quartier tranquille, centré. Fr. 290.- + charges. Libre de suite.

☎ 039/26 49 64

2895



Pour tout savoir sur les cheminées et récupérateurs de chaleur, allez vite retirer le catalogue des cheminées chauffantes. (Il est gratuit !)

Il vous attend chez:

Cheminées Garden Forest

OUVERT AUSSI LE SAMEDI

Numa-Droz 103 - La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 28 29

DÉMONSTRATION - EXPOSITION PERMANENTE

(à conserver s.v.pl.)

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe « imprimé » à 20 cts) l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____

No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____

No postal Rue _____

Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.pl.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
- AVION: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

Les derniers jours Soldes

autorisées du 16.1. au 4.2.

aux prix Fust imbattables

Séchoir électronique Miele T334

Prix catalogue 1950.-
Prix sensationnel 1290.-
Location 72.-/ms.
Possibilité d'achat.

Cuisinière Bosch EH 549 S'

498.-
Location 28.-/ms.
Possibilité d'achat.

Lave-vaisselle Novamatic GS5

898.-
Location 50.-/ms.
Possibilité d'achat.

Machine à café Moulinex 349

29.-

Radiateur-Ventilateur Siemens OT 2800

Prix catalogue 165.-
maintenant seulement 89.-

• Livraisons gratuites • Grand rabais à l'emporter • Toutes les marques de qualité
Appareils électroménagers, cuisines et salles de bains agencées
Dipl. Ing. **FUST**
Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039/26 68 65
Marin, Marin-Centre, 038/33 48 48
Bière, Rue Centrale 36, 032/22 85 25
Yverdon, Rue de la Plaine 9, 024/21 86 15
05-2569
Durée de location min. 3 mois

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Neuchâtel : objecteurs devant les juges militaires Des autocollants sur la porte du tribunal

La votation pour un «authentique service civil basé sur la preuve par l'acte» aura lieu les 25 et 26 février. Partisans et adversaires affûtent leurs arguments. Certains milieux mènent féroce campagne contre les pacifistes et les non-violents. De l'autre côté, on se montre très actif également, mais en utilisant d'autres moyens. Les autocollants par exemple. Ils portent l'inscription «Service civil: la solution». Les juges du Tribunal militaire de division II qui siégeaient hier au Château de Neuchâtel n'auront pas manqué d'en prendre connaissance. Il y avait des autocollants posés un peu partout. Sur les murs, sur la porte de la salle des Etats et même sur celle des WC... Ah, ces jeunes, ils ne respectent rien. Même pas l'armée. Quatre d'entre eux ont été condamnés pour refus de servir.

Commençons par T. A., né en 1962, et qui vit à Bassecourt. Ce jeune homme ne s'est pas présenté au recrutement en 1981. Il refuse de porter l'uniforme militaire. Son objection est à la fois philosophique, religieuse, humanitaire et écologiste. Il a été bouleversé quand un tremblement de terre a frappé l'Italie. Pour rendre service à son prochain, après avoir rompu son contrat de travail, il a suivi un stage en France dans une organisation, l'Action d'urgence internationale (AUI). Maintenant, il a l'intention d'aller travailler au Sahel. Il refusera tout nouvel ordre de marche et ne croit pas à une paix fictive qui maintient les nations dans la crainte. Son patriotisme ne s'arrête pas à Genève, ni à Romanshorn. Et quelle que soit l'issue du procès, il n'en voudra pas à ses juges:

- Je ne vous enfermerai pas derrière les barreaux d'une prison pour vous faire comprendre mon point de vue...

Citée en qualité de témoin, une femme pasteur de Delémont éclaire la personnalité du prévenu:

- Il désire éviter toute forme de violence et se mettre au service des autres. Pour lui, il n'y a pas d'autre chemin possible. Ce jeune vit un véritable conflit de conscience. Avant de prendre sa décision, il allait vers une suppression de ses forces vives. Maintenant, il se porte mieux.

Pour l'auditeur, T. A. est un gamin qui dit non sans avoir goûté. Sans avoir goûté à la vie militaire, bien entendu. Dans son argumentation, le prévenu ne donne pas l'impression de vivre un véritable conflit de conscience. Il fait la distinction entre le juste et le faux, plutôt qu'entre le bien et le mal.

Cette notion de conflit de conscience est importante. Si le tribunal la reconnaît, l'objecteur purge sa peine sous forme d'arrêts répressifs. La journée en travaillant dans un hôpital, la nuit en prison. Dans le cas contraire, il se retrouve à Bellechasse avec la fine fleur des tribunaux civils...

Pas convaincu l'auditeur, mais hésitant. Il propose trois peines à l'appréciation du tribunal. Huit mois d'emprisonnement sans sursis pour solde de tout compte, 4 mois avec sursis sans exclusion de l'armée et ou six mois d'arrêts répressifs.

Le défenseur de T. A. préfère les arrêts répressifs et l'exclusion de l'armée. Après une bonne heure de délibérations, le tribunal reconnaît le grave conflit de conscience. Il réduit la peine à cinq mois d'arrêts répressifs et diminue également les frais: 200 francs.

QUATRE MOIS À BELLECHASSE

D. S., de Delémont, a eu moins de chance. Après son Ecole de recrues où il «résistait systématiquement à l'ordre militaire», il a pris la décision de ne plus remettre les pieds dans une caserne. Pour lui, outre ses convictions pacifistes, le gris-vert, c'est la violence, la soumission, le conditionnement et la perte d'humanité. Mais D. S. avoue avoir beaucoup hésité avant de prendre sa décision. Il voulait rester dans la légalité. Impossible du moment que les objecteurs n'ont pas de statut particulier.

Pour l'auditeur qui veut bien reconnaître les motifs moraux du prévenu, il n'y a pas à véritablement parler de conflit de conscience. Il demande donc une peine de cinq mois d'emprisonnement.

Son défenseur trouve le réquisitoire beaucoup trop sévère. Le jeune homme a accompli son Ecole de recrues, il l'a vécue difficilement et a pu se rendre compte qu'il ne s'y sentait pas à l'aise.

Le tribunal rend son jugement sans retenir le conflit de conscience. D. S. écope de quatre mois de prison, peine qu'il purgera certainement à Bellechasse. Il est exclu de l'armée et devra encore payer les frais qui se montent à 500 francs.

AUTRES CONDAMNATIONS EN BREF

Quant à C. M., du Noirmont, qui a refusé d'accomplir son Ecole de sous-officier, il subira trois mois de prison, sous régime militaire dans une ferme-pénitencier des environs de Zoug.

Pour les mêmes faits, A. C. s'en tire mieux. Lui aussi a refusé d'accomplir son Ecole de sous-officier, il a même quitté la caserne un soir de découragement. Son employeur refuse de le payer pendant la période de service militaire. S'il parvient à trouver un arrangement avec ce dernier, il pourrait revenir sur sa décision. En conséquence, le tribunal le condamne à deux mois de prison mais le met au bénéfice du sursis.

Ces quatre affaires ont occupé le tribunal de 8 h. 30 hier matin à près de 16 heures. On ne peut pas dire que la justice militaire est expéditive. (jjc)

Composition du tribunal: président, lt-colonel Edouard Logoz. Juges, cap Roger Althaus, plit P.-A. Bruchez, sgt P. Decosterd, cap Gérard Durtaux. Auditeur, cap J.-J. Hödel. Greffier, sgt C. de Montmolin. Avocat d'office pour toutes les causes, Yves Maître.

Une conférence organisée par le Club Zonta Le rôle de l'espérance dans la maladie

«Vivre avec le cancer - Le rôle de l'espérance dans la maladie». Ce thème développé par Mme Rosette Poletti, invitée du Club Zonta de Neuchâtel, a attiré la grande foule. Les derniers arrivés à l'aula de l'Université ont dû se contenter de places assises sur les marches des gradins.

Mme Rosette Poletti est directrice de l'Ecole d'infirmières «Le Bon Secours» à Genève, chargée de cours à l'Université. Elle a obtenu un doctorat et une maîtrise aux Etats-Unis, se spécialisant dans les soins infirmiers mais aussi et surtout dans les groupes de malades cancéreux.

La notion d'espérance est essentielle dans les maladies, mais surtout dans celles dites cancéreuses. Il a été prouvé que le sentiment de désespoir augmente la mortalité de toutes les maladies.

Comment décrire l'espérance? C'est la certitude qu'il existe une issue ou qu'il doit y avoir une issue, c'est avoir confiance. Deux malades souffrant du même mal ont subi le même traitement. Celui qui était confiant a enregistré un résultat plus satisfaisant que son voisin pessimiste.

Les causes du désespoir sont multiples: une attitude défaitiste de l'entourage, famille ou soignants, une absence de respect vis-à-vis d'un malade, un manque d'information sur la maladie et les traitements à subir, le problème matériel, l'absence de communications, la solitude, la rancune, le ressentiment, le sentiment de ne plus être utile.

Pour maintenir l'espoir des malades, il ne convient pas de leurs faire des promesses banales. Même s'il s'agit d'une personne souffrant d'un mal incurable, la mort peut être retardée si des projets sont ébauchés. On connaît le cas d'un cancéreux à qui les médecins donnaient trois mois de vie mais qui voulait vivre encore une fête de Noël avec sa famille. Sa confiance, son espoir et sa volonté ont prolongé son existence de presque une année.

L'entourage peut jouer un rôle important pour que le malade garde l'espérance. Il faut savoir l'écouter, l'informer,

lui apprendre que les maladies se guérissent à notre époque, un cancer sur trois peut être vaincu notamment. Il doit connaître le traitement qui lui est appliqué, les conséquences qu'il aura sur son organisme. Il convient de bâtir un support et un attachement autour du malade qui réagira automatiquement s'il sait que des gens tiennent à lui.

Quant au malade lui-même, il doit apprendre non seulement à donner mais aussi à recevoir, à demander, à refuser. Il ne doit pas accepter d'être traité comme une victime, lui-même et les gens qui l'entourent ont l'obligation d'accepter la situation, de tout mettre en œuvre pour que l'issue soit heureuse. La méditation et la prière donnent d'excellents résultats dans de nombreux cas.

La conférencière a été fort applaudie après son exposé et elle a accepté de répondre à diverses questions.

Les réflexions émises au cours de la soirée nous ont fait penser à la déclaration faite par un homme simple et sage:

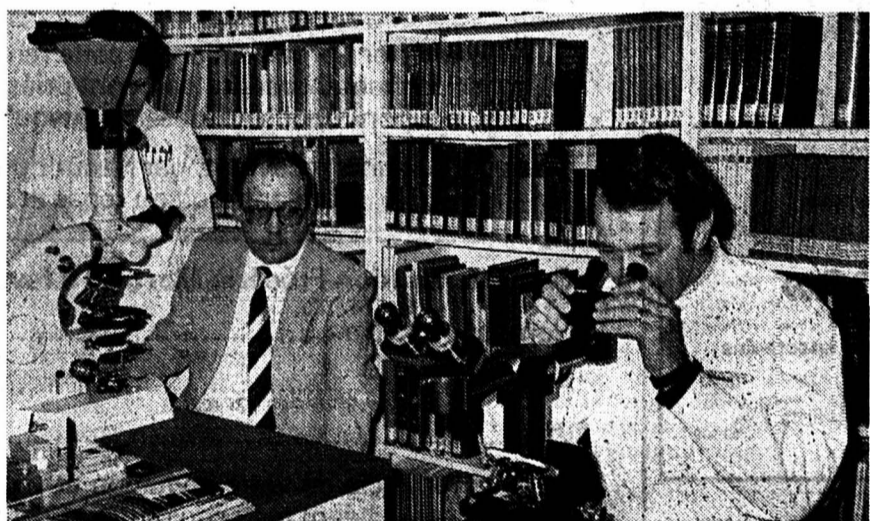
- Quand on se casse une jambe, il faut attendre que les os se recollent. La durée est la même qu'on ronchonne ou qu'on conserve le sourire. Il est donc préférable pour soit et pour son entourage de garder sa bonne humeur...

RWS

Pour l'Institut neuchâtelois d'anatomie pathologique Mise en service de nouveaux locaux

L'Institut neuchâtelois d'anatomie pathologique (INAP) a été créé en 1966 en tant que fondation, appuyée par l'Etat, les hôpitaux et la Société neuchâteloise de médecine. Il a été dirigé jusqu'en 1969 par M. S. Widgren puis par M. R.-P. Baumann qui mène aujourd'hui une équipe d'une vingtaine de collaborateurs, dont trois médecins spécialistes et trois médecins assistants.

Les méthodes utilisées subissent une constante évolution, un agrandissement des locaux a été rendu nécessaire en 1973, locaux situés dans le bâtiment qui fut autrefois le lazaret, au nord de l'Hôpital des Cadolles.



Le directeur de l'institut, M. R.-P. Baumann (au fond) avec deux de ses collaborateurs. (Photos Impar-RWS)

Pour permettre de répondre aux besoins du canton, la construction d'une annexe a été rendue possible grâce au crédit voté par le Conseil général de Neuchâtel de l'ordre de 380.000 francs.

Association pour la défense des chômeurs Haut et Bas collaboreront

L'Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois dans un communiqué, informe qu'elle s'est réunie en assemblée statutaire. Elle a élu un nouveau comité et décidé de maintenir les permanences le mardi et vendredi matin de 9 heures à 11 heures au Start Bar. C'est là un lieu de rencontre, de contact et d'aide concrète qui s'est avéré fort utile ces derniers mois.

La présence à cette assemblée d'une délégation du comité des chômeurs de La Chaux-de-Fonds a permis de prendre la décision d'engager au niveau cantonal, une action en faveur du recyclage des chômeurs. Un constat s'impose en effet: dans le canton les autorités et les offices du travail n'ont jusqu'ici, guère fait preuve d'une ferme volonté de mener une politique active pour favoriser le recyclage. Cela doit changer. C'est pourquoi les deux associations entreprendront des démarches conjointes sur cette question, d'autant que la nouvelle loi offre aux chômeurs des possibilités plus grandes en matière de recyclage. (Comm.-Imp.)

savoir acquis et augmente la précision dans tous les domaines du secrétariat.

Une petite cérémonie a marqué hier la mise en service du bâtiment agrandi. M. Jean-Pierre Authier, président de la Fondation de l'INAP et M. R.-P. Baumann, directeur de l'institut, ont accueilli plusieurs invités, notamment M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat.

Les exercices de l'INAP sont déficitaires, à cause notamment des autopsies qui ne sont pas facturées puisqu'ayant un but scientifique; seules les biopsies et les cytologies amènent quelques recettes. Le travail des analyses comble en moyenne la moitié des dépenses évaluées à 1,3 million de francs par année, le solde étant pris en charge par l'Etat.

La visite des lieux a été commentée par tous les collaborateurs de l'Institut neuchâtelois d'anatomie pathologique. RWS

CHÉZARD-SAINT-MARTIN Une soirée de paroisse très familière

Samedi dernier, le souper de paroisse s'est déroulé dans la halle de gymnastique. Il a réuni près de 80 personnes. Une choucroute bien garnie a été servie, appréciée de tous, puis l'animation fut une leçon de géographie sur notre pays. Jean-Daniel Blandinier présenta des diapositives et il fallait trouver l'endroit! Une occasion de plus, d'admirer les belles choses qui nous possèdent en Suisse. En cours de soirée, il a également été donné connaissance du résultat du lâché de ballons de la vente paroissiale qui s'est déroulée en novembre 83. Le ballon qui est allé le plus loin, soit jusqu'à Rorschach, est celui de Gabrielle Chassot. (m)

Au Temple du Bas Concert du 25e anniversaire de la SSPM

La Société suisse de pédagogie musicale va clôturer samedi 4 février les activités qui ont marqué le 25e anniversaire de la section neuchâteloise par un concert au Temple du Bas à 17 h. 15.

La SSPM rassemble les musiciens professionnels qui enseignent en Suisse, dans les conservatoires et à titre privé. Ces derniers ont la possibilité, deux fois par année, de présenter leurs élèves à un jury.

Septante-trois d'entre eux, exerçant dans le canton, font aujourd'hui partie de la section neuchâteloise.

Pour marquer 25 années d'activités, un comité, présidé par Lucienne Dalman, a organisé diverses manifestations, trois concerts (les deux premiers ont eu lieu les 19 et 22 janvier à Neuchâtel) et un concours d'exécution musicale. Celui-ci, financé et doté de prix en espèces par la Fondation culturelle de la Banque Cantonale Neuchâteloise, fut réservé aux pianistes, violonistes, violoncellistes, flûtistes et chanteurs. Il a réuni 39 exécutants qui eurent à jouer deux œuvres imposées extraites du répertoire classique, ainsi qu'une œuvre de leur choix de caractère romantique.

Trois premiers prix, trois deuxième prix et un prix d'encouragement ont été décernés par le jury composé de musiciens professionnels de Genève, Lausanne, Bienne et Berne.

Ces prix seront distribués samedi lors du concert au cours duquel se produiront les lauréats des degrés supérieur et avancé: Rachel Arnold, piano (concerto de Mozart) et Thomas Lemberger, violon (concerto de Bach). Prendront part au concert de l'Orchestre symphonique neuchâtelois dirigé par Léo Loosli, le Chœur mixte protestant de Cressier, un ensemble vocal, dirigés par Lucienne Dalman. Oeuvres de Jean-S. Bach, Mozart, René Gerber, compositeur neuchâtelois, «Concert en la» première audition, Georges-Louis Pantillon, sur des poèmes de A. Pierrehumbert. (D. de C.)

PALMARÈS

Degré supérieur: premier prix, Rachel Arnold, piano.

Degré avancé: premier prix, Thomas Lemberger, violon; deuxième prix ex aequo, Isabelle Augsburg, piano, La Chaux-de-Fonds, et Jean-François Dind, flûte, Le Locle; prix d'encouragement, Marianne Blaser, chant.

Degré moyen: premier prix, Sébastien Vuille, violon; deuxième prix, Carole Zulauf, piano.

Motocycliste blessé

Hier à 18 h. 35, un conducteur de Neuchâtel, M. F. M., circulait rue de l'Ecluse en direction ouest. Peu après l'intersection avec la rue de Prébarreau, en voulant se parquer sur le nord de la chaussée, une collision se produisit avec une moto conduite par M. F. D. de Valangin qui arrivait derrière lui. Sous l'effet du choc, M. D. chuta sur la chaussée. Blessé, il a été conduit à l'Hôpital des Cadolles pour un contrôle. Il a pu regagner son domicile après ce contrôle.

Décès
NEUCHÂTEL
M. Jean-Pierre Humbert-Droz, 1906.

- cela va se passer

Soirée gymnique à Dombresson

La halle de gymnastique de Dombresson accueillera samedi 4 février à 20 heures la soirée de gymnastique organisée par la SFG de Dombresson et Villiers.

Un programme gymnique en deux parties verra évoluer toutes les sections de la société: enfantines, petites et moyennes pupillettes, les actives, les grandes pupillettes, les jeunes gymnastes et les actifs. Après le spectacle, un grand bal sera conduit par le nouvel orchestre «The Blackers». (m)

Suite des informations neuchâteloises

**Demain
samedi
4 février**

GRAND LOTO

Abonnement Fr. 16.-
pour 40 tours
cartes à 50 ct.

Ancien Stand dès 20 heures

ASSO Société des sous-officiers

**4 cartons
Bons d'achats
Valeur Fr. 1000.-**

Un partenaire sûr... PATINOIRE DES MÉLÈZES

Société de Banque Suisse

La Chaux-de-Fonds
Le Locle

LA CHAUX-DE-FONDS - HERISAU

Liste des points de vente des billets HC

Bar le Rallye, Léopold-Robert 80	PUCK CLUB: La carte No 423 gagne un bon-déplacement du Puck-Club
Girard Tabacs, Léopold-Robert 68	Tabacs
Tabatière du Théâtre, Léopold-Robert 29	A. Racheter
Buvette de la piscine	F.-Courvoisier 2

La carte No 71 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mélèzes

Samedi 4 février à 20 h.

Depuis le 1er février

Patricia
informe sa fidèle clientèle, qu'elle exerce chez:

Coiffure Fernanda
Fritz-Courvoisier 24, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 10 04

Publicité intensive, publicité par annonces

Restaurant des Tunnels
«Chez Nunuss»

CE SOIR
Paella valenciana

LES ROUTIERS SUISSES

Réservation souhaitée
☎ 039/28 43 45

FAMILLE NUSSBAUM

Centre de culture et de loisirs
Saint-Imier

Exposition Salvatore Russo
peintures
du 3 au 25 février au CCL
Vernissage le vendredi 3 février à 20 h.
Ouvert tous les jours de 15 à 17 h., mardi, jeudi, vendredi de 19 à 21 h.

La Théâtrale de la M.J.C. Morteau présente

«Les Vilains»
tiré des histoires de Ruzzante
Samedi 4 février à 20 h. 30, salle de spectacles de Villeret

Entrée: 12.-, membre CCL, AVS, étudiants 7.-

Samedi 18 février 1984 dès 12 h.
à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds

Pour commémorer la naissance, le 18 février 1892, de l'homme de science et ingénieur, décédé le 24 décembre dernier, dont les inventions ont contribué à la suprématie de l'industrie horlogère suisse dans le monde et à la prospérité de la population chaux-de-fonnière

Frédéric Marti

Docteur honoris causa
pionnier de la technique horlogère, créateur de l'Incabloc, du Vibrograf et du mouvement Secticon, co-fondateur de Portescap (Le Porte-Echappement Universel SA) et mécène

tous les anciens ouvriers, ouvrières, techniciens et autres collaborateurs qui ont travaillé à Portescap entre 1931 et 1967, ainsi que tous les amis de Frédéric Marti, sont cordialement invités à prendre part au

repas commémoratif

offert en souvenir de ce citoyen éminent.

Apéritif

Repas à la mode hongroise accompagné par un orchestre tzigane venu tout spécialement de Budapest

Afin de faciliter l'organisation de cette rencontre et du repas, tous ceux qui souhaitent y prendre part sont priés de s'inscrire au moyen du coupon-réponse ci-dessous jusqu'au 10 février 1984.

Les participants recevront, par retour du courrier, une carte d'entrée donnant droit au repas et aux boissons.

Commémoration Frédéric Marti - 18 février 1984

Nom et prénom.....

Adresse exacte.....

☎.....

Je vous remercie de votre invitation et vous prie de réserver, pour moi-même et cas échéant mon conjoint, 1 couvert, 2 couverts.

Ce coupon-réponse est à envoyer jusqu'au 10 février 1984 à l'adresse suivante:

Commémoration Frédéric Marti
Case postale 361
2301 La Chaux-de-Fonds 3118

SALLE DES SPECTACLES - COUVET
Samedi 4 février dès 20 h.

Grande soirée de variétés
Les Amis du Rail du Val-de-Travers présentent:

RID GERDY, célèbre ventriloque suisse
Les «SIX COMPAGNONS», des chansons et de la bonne humeur
Les «ANDREALS» magiciens et spécialistes des illusions et le fameux

BAL NON STOP
avec deux orchestres

Ambassador Sextet
de Lausanne

Les Pléiades
l'orchestre par excellence
Entrée: Fr. 12.- par personne, AVS et apprentis Fr. 10.- (sur présentation de leurs cartes)
Organisation: Amis du Rail du Val-de-Travers

RAPPEL: ce soir vendredi, même salle, dès 21 heures
SUPER BAL DES JEUNES
avec «ACKBUGN'S» 3080

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

Mardi 7 février Départ: 13 h. 30
Fr. 9.-

FOIRE DE MORTEAU

Dimanche 19 février Départ: 13 h. 30
Prix spécial Fr. 20.-

JOLIE BALADE

Notre voyage de 3 jours
9-10-11 mars Fr. 225.-

PARIS

Dimanche 11 mars Départ: 13 h.
Théâtre de Beaulieu à Lausanne

MANON
présenté par l'opéra royal de Wallonie - Liège
Fr. 59.- bonnes places assurées

Inscriptions Voyages GIGER - Autocars
☎ 039/23 75 24 2762

Soirée de Jazz
UBS

10 ans
Che&ray
Boogie & Blues à deux pianos

THE RIGHT TIME TO BOOGIE

Vendredi, 17 février
20 h 30,
Salle de musique,
La Chaux-de-Fonds
Location dès le 1.2.84 à l'UBS
La Chaux-de-Fonds et Le Locle,
dès le 10.2.84 à La Tabatière du
Théâtre, ☎ 039/23 94 44
Prix d'entrée spécial Fr. 8.-

DISCOUNT DU MARCHÉ

AF

Super Soldes
des prix inouis. Machines à laver, lave-vaisselle, cuisinières, frigos, congélateurs, petits appareils.
Profitez rabais 10%, 15%, 20% jusqu'à 50% suivant les articles.
Livraison partout. Grandes facilités de paiement

Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 40 33

L'annonce, reflet vivant du marché

7 millions d'amandiers en fleurs
La merveille de la nature que chacun doit voir.

1 semaine 585.-

Majorque
Les spécialistes pour Majorque depuis 30 ans.

1005 Lausanne, rue Marterey 5
universal Tel. 021/20 60 71

Départs
19/26 février
4 mars

Vois directs au départ de Genève, Bâle ou Zurich. Hôtels suisses. Pension complète. Piscines intérieures d'eau de mer chauffée à 30°. Une température d'été.

Universal, Rue Marterey 5,
1005 Lausanne
Envoyez nous votre catalogue à l'adresse:

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Première séance de l'année du Conseil général imérien Le nouveau bureau du Conseil a été nommé

Hier soir, en présence de 39 conseillers généraux, le législatif imérien a tenu sa première séance de l'année. Il s'agissait de nommer un remplaçant à M. Pierre Niggli, udc, au sein de la commission d'urbanisme, mais surtout, les conseillers généraux étaient appelés à nommer le bureau du Conseil. La fraction radicale et la fraction socialiste ont profité des divers et imprévus pour manifester leur inquiétude après l'annonce de la modification du statut de manufacture de Longines. Alliance jurassienne a soutenu l'intervention radicale.

Avant de passer à la nomination du bureau du Conseil, le maire Francis Loetscher a répondu, avec MM. Gruenig et Mojon, à la motion radicale déposée en novembre dernier. Cette motion demandait s'il est vrai que la Centrale laitière et la Maison Greidenweiss ont renoncé à s'implanter dans la zone industrielle de Saint-Imier, combien d'entreprises sont intéressées actuellement à s'implanter dans cette zone et quelles démarches ont été effectuées pour la mise en valeur de l'aménagement. M. Loetscher a confirmé que la Centrale laitière avait finalement préféré construire sur son propre terrain et que la Maison Greidenweiss n'a pas donné suite à la proposition.

M. Gruenig a expliqué à la fraction motionnaire que la Centrale laitière n'avait pas eu le choix, pour des raisons d'argent. Une étude a en effet démontré que la solution envisagée aurait été trop coûteuse et aurait nécessité l'aide de la protection civile pour 300.000 francs. Cette dernière, d'ailleurs, ne s'était pas déclarée d'accord. M. Mojon a rappelé lui les divers travaux entrepris depuis le mois de juin par la commission économique. Un dossier est aujourd'hui à la disposition des entreprises qui voudraient s'établir à Saint-Imier et un vademecum va encore être réalisé. Il a signalé que neuf investisseurs possibles sont en discussion actuellement, dont quatre seraient susceptibles de venir s'implanter à Saint-Imier, sans toutefois avoir pris le moindre engagement formel. La commission a également présenté une douzaine de projets pour des travaux à

confier aux chômeurs au canton. Elle attend la réponse.

Le Conseil général a ensuite nommé son bureau. M. Rémy Aellig, socialiste, remplace M. Henri Diener, udc, à la présidence. M. Pierre Leuthold, radical, occupe le poste de premier vice-président, Mme Jeannette Fiechter, socialiste, celui de deuxième vice-présidente. Le candidat d'Alliance jurassienne pour ce siège n'a obtenu que 7 voix. Au poste de secrétaire, c'est M. Germain Juillet, radical, qui a été nommé. M. Edouard Golay, qui avait échoué pour la deuxième vice-présidence, n'obtient pas non plus ce siège. Pour Alliance jurassienne, «c'est une nouvelle preuve d'intolérance et ce en l'année du 1100e anniversaire de la commune». Aju décline par conséquent tout poste de scrutateur. Les scrutateurs nommés sont MM. Alfred Hennen, udc, et Walter Heller, socialiste. Enfin, M. Alfred Heller est également nommé à la commission d'urbanisme, en remplacement de M. Pierre Niggli, qui a quitté la localité.

Sous le point «divers et imprévus», la fraction radicale, par la voix de M. Pinget, a posé une question au Municipal. Elle lui a demandé de la renseigner sur ce qui a déjà été entrepris et sur ce qui va encore l'être pour influencer dans le bon sens les décisions qui doivent encore être prises concernant Longines. Pour la fraction radicale, les conséquences de ces décisions peuvent être très graves, tant au niveau de l'emploi que pour les commerçants, les artisans, les écoles et la commune elle-même dans son fonctio-

nement. La fraction socialiste a également pris la parole pour parler du problème de Longines, mais pour elle, la commune est impuissante, comme d'ailleurs aussi le canton, voire la Confédération. Les conséquences pourraient être très graves, peut-être même compromettre la vie du village, selon les décisions prises. Mais les mesures possibles sont fort limitées. Pour la fraction socialiste, l'ensemble des régions touchées doit faire front commun, sans rivalité. Alliance jurassienne, enfin, s'est ralliée aux déclarations radicales. Le maire a souligné que des contacts avaient déjà été pris en 1983 et en janvier 1984. «Nous avons fait et ferons tout ce qui est en notre pouvoir, mais notre pouvoir est très faible», a-t-il précisé. Et d'expliquer qu'en effet le monde politique n'a pas son mot à dire dans le monde économique en Suisse.

La conseillère socialiste Arlette Waelchli est intervenue encore pour faire part de nombreuses remarques qui lui auraient été faites concernant le mauvais déblayage des routes secondaires. M. Francis Miserez lui a expliqué que la situation économique ne permet plus d'investir autant que par le passé dans ce genre de travaux. Et le maire Loetscher a précisé que la commune fonctionne sans budget, puisque le projet proposé au peuple a été refusé. Ainsi, il est donc impossible de louer des camions à des entreprises privées. La commune doit s'en tenir aux dépenses légales et contractuelles. C. D.

Bureau de vote nommé

Pour les votations du 26 février, le Conseil municipal a nommé M. Pierre Godat en qualité de président du bureau du village de Saint-Imier. MM. Jean-Daniel Ogi et Edwin Oppliger seront respectivement présidents aux Pontins et au Cerneux-Veusil. (cd)

Accidents de la circulation Une augmentation inquiétante

Il ressort du premier bilan établi par la police cantonale que 8241 accidents de la circulation se sont produits sur les routes bernoises en 1983, ce qui constitue une augmentation de 6,95% par rapport à l'année précédente (7705 accidents).

Le nombre des blessés est passé à 4248, une augmentation de 4,96%, celui des morts à 164, ce qui correspond à une augmentation de 6,49%. L'année 1983 prend ainsi la deuxième place parmi celles où l'augmentation du nombre des accidents a été la plus forte dans le canton de Berne.

Ce qui inquiète le plus est le nombre considérablement plus élevé des blessés, victimes d'accidents à l'intérieur des localités (2823, soit plus 7,5%),

puisque ce nombre est en diminution depuis de nombreuses années.

Le bilan des accidents mortels est encore plus grave, le nombre des victimes de tels accidents survenus hors des localités ayant augmenté de 76 à 85 (plus 11,84%). Alors qu'un net recul avait été enregistré durant les six premiers mois de l'année, le nombre des morts de la route a connu un accroissement subit dû à une série d'accidents très graves au second semestre.

Ce n'est guère que sur les autoroutes que les accidents de la circulation sont en recul dans le canton de Berne; là, le chiffre est passé de 661 à 656 (moins 0,76%), alors que le nombre des blessés a fortement augmenté, passant de 135 à 167 (plus 23,70%).

Au cours de l'année passée, le parc automobile du canton de Berne s'est accru de 16.161 unités, soit de 3,86% (oid)

TRAMELAN

Pompiers alertés

Les premiers secours ont dû intervenir mercredi, peu après 15 h., un feu de cheminée s'étant déclaré dans un immeuble situé à la rue de l'Ouest 2. Les premiers secours, qui se sont déplacés avec le véhicule de piquet, le bus et le tonne-pompe, n'auront pas dû intervenir mais ont effectué les opérations de surveillance en collaboration avec le ramoneur. (vu)

Grand Conseil bernois Un Tramelot remplacera le député Gsell

Après le décès du député radical Raymond Gsell, de Plagne, au Grand Conseil bernois, c'est le premier des viennent-ensuite de la liste radicale du district de Courtelary qui prendra la relève. Le nouveau député a 35 ans, il est notaire et il s'appelle Beat Gerber. (cd)

cela va se passer

A l'église rénovée de Vauffelin
Le dimanche 5 février, à 10 h. 15, se déroulera à Vauffelin, dans l'église rénovée, un culte paroissial. Les catéchumènes y participeront en interprétant des chants à quatre voix. La sainte cène sera célébrée autour de la nouvelle table de communion. Le soir du même jour, un concert d'inauguration aura lieu, à 20 heures. Des œuvres de Telemann, Hotteterre, Loeillet, Purcell, Mancini et Dieupart seront interprétées par Corinne Guy (flûte à bec), Françoise Delisle (clavecin), Daniel Delisle (violin et alto). (cd)

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Porrentruy : le Collège Saint-Charles dans l'impasse Livre blanc pour chiffres noirs

«La situation est alarmante. On ne peut pas continuer ainsi. A fin 1983, nous avons utilisé le maximum des possibilités pour maintenir le Collège Saint-Charles du bout du poignet», affirme le président du Conseil d'administration du Collège catholique Saint-Charles, Pierre Christe.

Chiffres, statistiques à l'appui, les responsables du Collège Saint-Charles viennent d'envoyer à tous les députés un «livre blanc» afin de traduire l'impasse financière dans laquelle se trouve cette école, après le refus du Parlement jurassien d'accepter un arrêté permettant d'accroître sensiblement l'aide de l'Etat aux écoles privées; dans l'attente de l'adoption d'une loi ad hoc. La direction du Collège Saint-Charles n'entend pas s'immiscer dans le domaine «politique». «Nous faisons confiance aux députés», répond Pierre Christe.

Et si la loi sur les écoles privées ne passait pas la rampe du Parlement? «Nous nous battons par tous les moyens. S'il le faut, nous descendrons dans la rue, car sans subventions plus importantes des pouvoirs publics, nous sommes condamnés à fermer nos portes. Est-ce cela que l'on veut? Alors qu'un article constitutionnel précise que l'Etat soutient les écoles privées. Cet article n'est pas encore réalisé!»

Depuis l'entrée en souveraineté, les écoles privées jurassiennes attendent que se concrétise le postulat de la Constitution jurassienne. L'Etat jurassien a repris les modalités bernoises de subventionnement. Le Collège Saint-Charles reconnu par le Grand Conseil en 1973 a

bénéficié à ce titre d'une subvention de 533.000 francs en 1983. Subvention nettement insuffisante pour maintenir une école privée qui offre depuis 1978 la possibilité d'acquiescer les maturités fédérales de type A et B; qui a construit une piscine couverte, aménagé des salles de sciences.

Pierre Christe était entouré de l'abbé Philippe Chèvre, recteur; de Jean-Daniel Nordmann, théologien et vice-recteur; de Pierre Pauppe, membre du Conseil d'administration.

SITUATION CRITIQUE

Le Collège Saint-Charles, qui compte près de 400 élèves pour l'année 1983-1984, s'est très lourdement endetté. En 1977-1978, son endettement total atteignait 2,8 millions de francs. En 1984, il s'élève à 5,4 millions de francs. La moyenne des pertes entre 1979-1983: 488.965 francs. Si la loi sur les écoles privées n'est pas adoptée, le budget 1984 de l'école laisse apparaître un déficit de 650.000 francs. «C'est insupportable. Nous avons épuisé tous les moyens de le financer», commente Pierre Christe. Augmenter les écolages (2874 francs pour le lycée et 2130 francs pour les autres classes)? Ils ont déjà été adaptés de 9,2%. Les dons? Ils sont importants (329.000 francs en 1983) et très fluctuants. Les dépenses depuis 1977-1978 ont littéralement explosé. La masse salariale en est le principal facteur. Alors que le Collège comptait 10 enseignants laïcs et 15 religieux (ces derniers sont très peu rétribués), la proportion est totalement inversée actuellement. Le Collège compte 30 enseignants laïcs et quatre

religieux. En dix ans, les charges salariales ont passé de 489.000 francs à 1,9 million de francs. L'aide attendue depuis cinq ans de l'Etat devrait lui apporter 500.000 francs supplémentaires. Ce ne sera pas suffisant pour lui permettre de boucler ses comptes. Si bien que les catholiques seront appelés à faire un nouvel effort. Le Collège n'entend en aucun cas charger davantage les parents d'élèves, dont 44% proviennent de milieux modestes.

En principe, la nouvelle loi sur les écoles privées devrait être adoptée avant les vacances par le Parlement jurassien. Pour le Collège Saint-Charles, cette loi engage son avenir. Si le Parlement dit «non» comme pour l'arrêté qui devait la précéder, sa situation ne sera plus alarmante mais catastrophique. Ce qu'attend le Collège Saint-Charles: un subventionnement uniforme de 55% du coût d'un élève basé sur les critères de l'école publique. Calculé sur la base de la masse salariale, il ne représente donc pas le coût réel.

Les dispositions de subventionnement sont étudiées en commission et diverses solutions sont possibles.

CONFIANCE

Pierre Christe est confiant. «Nous ne sommes plus au temps des querelles entre rouges et noirs, dans une lutte qui oppose les partisans de l'école laïque aux partisans de l'école publique». Pour le président du Conseil d'administration de Saint-Charles, le Parlement doit être conséquent avec lui-même. «Soutenir l'école privée, c'est lui permettre d'exister». Saint-Charles veut défendre la pluralité de l'enseignement, tout en affirmant sa spécificité basée sur l'Évangile. S'il lance un cri d'alarme, c'est que cela fait cinq ans qu'il attend une loi. L'endettement de l'école est irréversible (investissements pour les bâtiments, par exemple, qui vieillissent) et a atteint les limites du supportable.

Selon les déclarations d'un membre de la commission parlementaire, la loi pourrait être accompagnée d'une clause de rétroactivité pour l'année en cours. P. Ve.

Egalité des droits entre hommes et femmes Le BCF fait la chasse aux discriminations

En réponse à une enquête du Département fédéral de justice et police suite à la motion «égalité des droits entre hommes et femmes», le Bureau de la condition féminine a recensé dans un document de 31 pages les dispositions du droit jurassien discriminatoires pour les femmes. Deux volets importants sont touchés: la loi sur les écoles primaires et secondaires, la législation sur les allocations familiales.

Sur cette base, le BCF élabore des propositions en vue de réaliser le principe d'égalité dans la législation jurassienne. Le projet en question prévoit que le Gouvernement soumette au Parlement un programme visant à éliminer les discriminations dans la législation, programme qui serait accompagné d'un calendrier.

Ce projet contient une norme d'interprétation formelle: «Les termes et formules qui, dans la législation jurassienne, figurent soit au masculin soit au féminin et désignent des personnes, sont réputés concerner l'un et l'autre sexes (...)».

Pour le BCF, il conviendrait, dans les textes nouveaux d'utiliser des termes «neutres» et, par exemple, parler «du corps enseignant», de la «direction», «du personnel», ou des «personnes».

Dans le détail, le BCF note qu'il ne faut plus parler du chef de famille, la nouvelle législation considérant les époux comme des partenaires aux droits égaux. Un exemple: chacun des époux devrait recevoir son propre permis d'établissement ou de séjour. Pour ce qui est de l'âge de la retraite, le BCF écrit: «Pour réaliser l'égalité entre hommes et femmes, l'âge de la retraite doit être identique».

Traitement des fonctionnaires: le versement de l'allocation familiale doit être prévu indépendamment du sexe de l'agent marié.

La liste est longue et certaines discriminations découlent directement de la législation fédérale. (pve)

cela va se passer

Un grand de la chanson à Courrendlin

Maurice Fanon, qui donnera un récital, dimanche 5 février à 21 heures, au Club 138 à Courrendlin, est un «grand» de la chanson française. Il est certes plus connu comme parolier de grands interprètes – Jean Ferrat, Léo Ferré, Félix Leclerc, Juliette Greco, Catherine Sauvage, Isabelle Aubret, Francesca Solleville, Mélina Mercouri, Coara Vaucaire... – que comme interprète de ses propres chansons. Aujourd'hui, il défend ses propres textes, ce qu'il avait déjà fait en vedette américaine de la dernière tournée de Jacques Brel et Boby Lapointe et d'un passage à Bobino de Brassens. Des références! (comm - Imp)

Soirée théâtrale à Montfaucon

Les vendredi 3 et samedi 4 février à 20 heures, la troupe d'amateurs de l'Union sportive de Montfaucon jouera à la salle de spectacles, une comédie en trois actes de Jean des Marchenelles: «Attendez-moi, chérie». C'est avec conviction que cette équipe d'amateurs organise depuis deux ans des soirées théâtrales, afin de donner un peu d'animation à son village franc-montagnard. (comm - Imp)

DELÉMONT

Scatters délogés

La police locale qui recherchait un adolescent dont les parents avaient signalé la disparition, a délogé huit jeunes gens, âgés de 12 à 20 ans, d'un immeuble inoccupé de Delémont. Deux d'entre eux étaient mineurs.

Les jeunes gens avaient aménagé une chambre secrète dans laquelle on accédait par une armoire. La police de sûreté tentera de définir si des infractions à la loi sur les stupéfiants ont également été commises. (ats)

Que ce soit en jumelé
Chaque garage en béton SEMA est un peu autre que les autres.
Selon le budget. Selon vos désirs.



SEMA
Serge Bulani, Case postale
2800 Delémont, 066 22 65 33
Nom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____ Tel. _____

action jusqu'au samedi 4 février

Rôti de bœuf

morceaux préemballés de 1-1,5 kg. **18.-** le kilo (au lieu de 22.-)

FRAÎCHEUR PRIX QUALITÉ **MIGROS** BOUCHERIE MIGROS

Habitation et hobby au bord du lac de Biemme, à Vinelz, à 25 minutes de voiture de Berne et de Biemme (15 minutes de Neuchâtel), à vendre

maison de campagne de 5 pièces

Capital propre dès Fr. 50 000.-.

Style rustique, place couverte pour voiture ainsi que pour bateau.

Visite sur rendez-vous.

☎ 032/41 71 96 heures de bureau, 032/88 21 93 privé. 80-442

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

AVIS MORTUAIRES

Tout ce que je comprends, je ne le comprends que parce que je t'aime.
Tolstoï

Madame Roland Baehler-Beuret:
Monsieur Claude-Alain Baehler, à Neuchâtel,
Mademoiselle Corinne Baehler, à Neuchâtel;
Madame Marguerite Baehler, au Locle:
Madame et Monsieur Marcel Haldimann-Baehler, au Locle, et leurs enfants,
Monsieur Jean-Claude Baehler, aux Brenets;
Monsieur Alcide Beuret:
Madame et Monsieur Maurice Blaser-Beuret, au Locle, leurs enfants et petits-enfants,
Madame et Monsieur Roland Droz-Beuret, au Locle, leurs enfants et petits-enfants,
Madame Georges-Eric Fallet-Beuret, au Locle, et ses enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Roland BAEHLER
Administrateur de l'Hôpital du Locle

enlevé à leur tendre affection jeudi à l'âge de 57 ans, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 février 1984.
L'incinération aura lieu samedi 4 février.
Cérémonie au Centre funéraire à 9 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: Chapeau-Râblé 12.
Veuillez penser à «Hôpital du Locle», ccp 23-1333.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

162357

Solution des lettres cachées: Bals

Yoga Relaxation
Institut Maytain, Collège 11
☎ 039/23 88 19

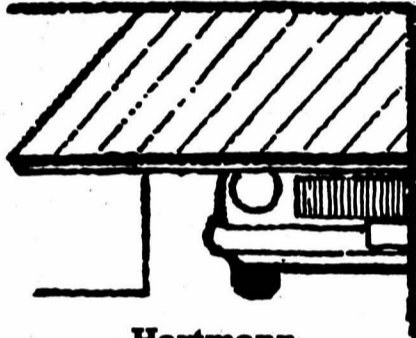
Dame

fin quarantaine, seule, désire rencontrer homme sensible, cultivé, aimant nature, grandes randonnées, musique, peinture, pour échange d'amitié et de tendresse.
Ecrire sous chiffre Q 28-350011 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

SUPER SOLDES
du 16.1.84 au 4.2.84
autorisés par la Préfecture

Serre 90 La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 23 00 55

ENTRÉE LIBRE



Hartmann, votre spécialiste pour portes de garage et fenêtres. Réparation et service pour tous les types de fabrication. Téléphoquez-nous.

2035 Corcelles ☎ 038/31 44 53

06-1651

HARTMANN+CO SA

Qualité et compétence

Une maison... des hommes... des techniques...

Pour tous vos travaux d'impression en une ou plusieurs couleurs

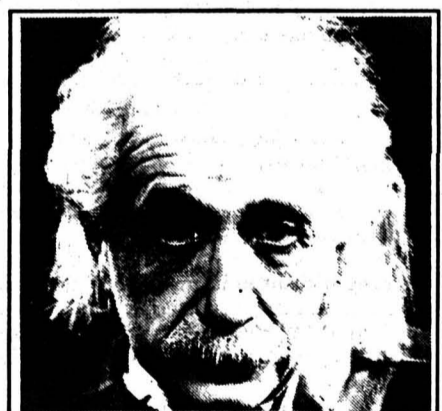
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 211135

réalisation, rénovation, accessoires et produits de

PISCINE

vous spécialiste le plus proche

multi pompes
Jc Junod 2052 fontainemelon tél. 038-533546



Nous n'utilisons que 10% de nos facultés mentales

Ce sont les propres mots d'Albert Einstein, le plus grand physicien des temps modernes.

Dans son livre LA DIANÉTIQUE, L. Ron Hubbard a fait un autre pas de géant dans cette direction. Il démontre comment chacun peut utiliser ces découvertes et se libérer lui-même des barrières qui l'ont jusqu'à empêché d'utiliser pleinement son potentiel mental.

Commandez votre propre exemplaire aujourd'hui, 400 pages passionnantes.

Envoyez le coupon ci-dessous à SCIENTOLOGIE av. du Théâtre 16, 1005 Lausanne, ☎ 021/23 86 30.

Oui! Envoyez-moi mon exemplaire de LA DIANÉTIQUE, la Science moderne du Mental, par L. Ron Hubbard.

Prix Fr. 19.50, contre remboursement. ☐ Edition de poche

Nom..... Adresse.....

140-884 437

Publicité intensive - Publicité par annonces.



LE CORPS MÉDICAL ET LE PERSONNEL DE L'HÔPITAL DU LOCLE

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Roland BAEHLER
Administrateur

dont ils garderont un souvenir durable.

3424

LE COMITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

a le regret de faire part du décès de son administrateur

Monsieur Roland BAEHLER

qui s'est dévoué durant 12 ans au service de l'hôpital.

3423

LE COMITÉ DU GROUPEMENT DES CADRES ADMINISTRATIFS HOSPITALIERS NEUCHÂTELOIS

a le chagrin de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Roland BAEHLER
Administrateur de l'Hôpital du Locle

Ses collègues, membres du groupement, lui garderont un souvenir ému. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

162374

LA SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS DU PARTI LIBÉRAL-PPN

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Roland BAEHLER

membre du comité

Nous garderons de cet ami le meilleur souvenir.

162366

LE COMITÉ DU 1er AOÛT

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Roland BAEHLER

ancien président et membre de notre association depuis de nombreuses années.

Il gardera de cet ami dévoué un souvenir ému et reconnaissant.

3410

Le comité

X

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.....
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

52-414436

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Hélène Stalder-Carrel, ses enfants et petite-fille, ainsi que les familles parentes et alliées et ses nombreuses amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Gisèle MEYLAN-MATTHEY
née STALDER

que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie, jeudi, dans sa 69^e année.

LE LOCLE, le 2 février 1984.

Le culte sera célébré samedi 4 février, à 9 heures, à La Résidence. Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domicile de la famille: Georges-Favre 2,
2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Veillez penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573 ou au Service d'aide familiale, ccp 23-3341.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

162378

Repose en paix.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Bettinelli-Zibung;
Mademoiselle Chantal Bettinelli;
Monsieur et Madame Pierre Schmidhauser-Bettinelli et leur fils;
Madame Frieda Christen, sa fidèle amie,

Les familles Stirnimann, Tschopp, Zibung, Fries, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Edouard ZIBUNG

survenu le 29 janvier, dans sa 88^e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

L'incinération a eu lieu à Bâle dans l'intimité de la famille.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

3398

LES BREULEUX



*Au revoir chère maman.
Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Monsieur et Madame Claude Paratte-Jodry et leurs petites filles Carole et Cindy, aux Breuleux;
Madame et Monsieur Vincent Valero-Paratte et leurs enfants Jean-Vincent, Alain, Ingrid, à Madrid (Espagne);
Monsieur Frédy Tschanz, à Sonvilier;

Les familles de feu Henri Jobin-Paratte;
Les familles de feu Urbain Paratte-Claude,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Madeleine PARATTE

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une courte maladie, dans sa 50^e année.

LES BREULEUX, le 2 février 1984.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu le samedi 4 février, à 14 h. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire des Breuleux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

162382

LA PATERNELLE
SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE SECOURS
MUTUELS AUX ORPHELINS

a la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Roland BAEHLER

ancien président de la section de La Chaux-de-Fonds
et membre dévoué du Comité cantonal
pendant de nombreuses années.

Elle conservera de ce membre et ami fidèle un lumineux souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

162359

CANTON DE NEUCHÂTEL

Chasseron - Buttes:
C'est tout bon

La course alpine de descente Chasseron-Buttes, seule épreuve du genre dans l'arc jurassien, se déroulera samedi. Le premier départ sera donné sur le coup de midi au Chasseron (1600 m.). L'arrivée est placée au bas de la piste des Couellets, soit 850 mètres plus bas. Le parcours soigneusement préparé et comprenant 9 portes a une longueur de 7 km. Les conditions d'enneigement sont excellentes et la participation atteint des sommets: 347 skieurs ont fait parvenir leur inscription dans les délais.

Chasseron-Buttes: c'est tout bon. Une seule inconnue pour l'instant: qui battra le record de Daniel Juvet? Réponse samedi quelques minutes après midi... (jjc)

LA CÔTE-AUX-FÉES

Cent ans révolus

Un ancien habitant de La Côte-aux-Fées qui réside maintenant à Yverdon, M. Ami Gerber, a fêté le 13 décembre dernier ses cent ans révolus.

Né en 1883, le centenaire fut horloger avant de devenir douanier. Il travailla notamment au Col-des-Roches puis chef de poste au Bredot, dans la vallée de la Brévine. Il acheva sa carrière en tant que «visiteur» à la gare du Locle. Il vit depuis 1951 à Yverdon. (jjc)

Comptoir du Val-de-Travers
Les explications du président

En adressant une circulaire-sondage aux commerçants qui font vivre le Comptoir du Val-de-Travers tous les deux ans, le comité de cette manifestation fleurissante avait allumé sans le vouloir la mèche d'une polémique. Parmi les questions posées, l'une d'entre elles laissait entendre que la partie animatrice du Comptoir, celle où se trouvent réunis les restaurants et guinguettes, serait peut-être supprimée.

Autre sujet de discussion: l'entrée libre dans la halle d'exposition. Les journaux ont évoqué les interrogations du comité. Hier soir, le président Blaise Galland a donné quelques explications et livré les résultats du sondage.

Gratuité de l'entrée: 16 commerçants ont répondu oui, 23 sont opposés au principe. On les comprend. La vente de billets représente les deux cinquièmes des recettes. Il aurait fallu compenser ce manque à gagner en augmentant considérablement le prix de location du mètre carré qui aurait passé de 35 à 60 francs pour les stands.

Autre question contenue dans la circulaire: l'augmentation du prix de location du mètre carré. Les frais d'organisation ont progressé régulièrement ces dernières années. Le comité proposait de faire passer le prix du mètre carré de 35 à 40 francs pour les commerçants et de 45 à 50 francs

pour les restaurants. Proposition acceptée par 28 oui contre 10 non.

Ouverture des stands dès 14 heures, au lieu de 18 h. 30. C'est non: 26 voix contre 10.

Enfin, suppression des restaurants. Deux commerçants avaient demandé leur disparition. Quelque 38 autres ont souhaité leur maintien. Au total, 62 lettres ont été adressées et une quarantaine sont revenues. La «participation» est honorable et les résultats ne pourront pas être contestés. Le comité est libre de s'en inspirer.

M. Galland a encore expliqué que le Comptoir de Fleurier se soldait au point de vue financier, pratiquement sans bénéfice. La commune de Fleurier qui soutient cette manifestation laisse tomber certaines factures pour favoriser l'équilibre des comptes.

Il avait également été question de placer les stands de manière à ce que les visiteurs soient obligés de suivre un parcours. Si tout est possible pratiquement, cela coûterait cher, car il faudrait faire l'achat de panneaux genre novoplan. Le comité qui doit limiter les frais au maximum a donc abandonné ce projet.

Cette conférence de presse à laquelle participait le chef du protocole, M. Frédy Juvet, a permis de mieux comprendre les motivations et les soucis du comité. Quand l'information circule tout paraît plus clair.

(jjc)

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Je vous laisse la paix, je vous donne la paix. Que votre cœur ne se trouble point et ne s'alarme point.

Jean 14, v. 27.

Monsieur Charles Clerc:

Madame et Monsieur Jean Roth-Clerc:

Madame et Monsieur Olivier Dyroff-Roth, à Oxford,

Madame Marie-Thérèse Orsat-Roth et ses enfants Véronique, Nicolas et Nathalie,

Monsieur André Rubin, son ami,

Monsieur Frédéric Roth;

Madame Anny Duchêne-Mühlethaler et famille, à Muret (France);

Madame Berthe Mühlethaler et famille, à Morteau;

La famille de feu André Mühlethaler, en France;

Mademoiselle Lina Clerc;

Madame Marthe Gimmel-Clerc et famille, à Landeyeux,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Mathilde CLERC
née MÜHLETHALER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, marraine, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 87 ans, après une longue maladie, vaillamment supportée.

LE LOCLE, le 2 février 1984.

Le culte sera célébré samedi 4 février, à 14 heures, à la Maison de Paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domicile de la famille: Cardamines 22,
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

162383

LE PARTI RADICAL
DISTRICT COURTELARY

a le pénible devoir de faire part du décès, suite à une terrible maladie, de

Monsieur
Raymond GSELL

député,
membre du Comité de district,
président du PRD du canton de Berne.

Raymond Gsell était avant tout notre ami, notre modèle d'homme vrai au service des concitoyens de sa région; il le restera et inspirera nos actions futures.

Les membres se retrouveront le samedi 4 février 1984, à 14 h., à l'église du Pasquart, à Bienne, pour le culte du souvenir.

3298

LA SECTION SYNDICALE

TC-SEV

DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le douloureux devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue

Monsieur
Albert FASNACHT

retraité TC

dont elle gardera un
souvenir ému.

3421

A vous tous qui avez connu et apprécié

MONSIEUR
PIERRE SIMON-VERMOT

sa famille vous dit merci.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir d'émouvants messages, des dons et des fleurs, l'ont aidé à supporter cette épreuve.

Elle prie chacun de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

FLEURIER, février 1984.

3228

Pour vos décorations mortuaires
Couronnes, gerbes, décorations de cercueils

Laurence Perret
succ. de Jeanneret Fleurs
Numa-Droz 90 - Tél. 23.18.03

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz.

Rédacteurs RP:

Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruins, Sports. - Raymond Déruins, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. Jura. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaire:
Pascal Brandt.

vendredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE 

14.10 Point de mire
 14.30 Ciao ! Musicalmente
 15.30 Vision 2: Bali et les secrets de Tenganan
 Une vie pour les dieux. (Prochaine émission: Mardi 7 février à 21 h. 15: Le théâtre du monde.)
 16.30 Vision 2: Vespérales
 «Les ouvriers de la onzième heure»
 16.40 Mélomanie
 Concert Manuel de Falla. Le Tricorne. Nuit dans les Jardins d'Espagne. Pianiste: Alicia de Larrocha. L'Orchestre national d'Espagne est placé sous la direction de Jesus Lopez-Cobos
 17.20 Lendemain de fête qui chantent encore...
 Les huitres
 17.50 Téléjournal
 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
 Le Chien qui n'existait pas
 18.10 Les Héritiers
 Shao Ping l'Acrobate
 18.35 Journal romand
 19.00 Dodu Dodo (24)
 19.10 De A jusqu'à Z
 Jeu animé
 19.30 Téléjournal
 20.05 Tell Quel
 Interdit aux paysans

Série noire
20.35 Aveugle, que veux-tu ?
 Réalisateur: Juan-Luis Buñuel. Avec: François Cluzet - David Gardinelli - Sylvie Orcier - Dora Doll

François Cluzet est le héros insolite de «Aveugle, que veux-tu ?», le second film programmé par la Télévision romande à l'enseigne de la «Série noire». Et on le retrouvera le 29 février, premier rôle également du film «Le Bout du Lac». Deux emplois de choix pour ce jeune comédien qui s'était déjà illustré dans «Le Cheval orgueilleux» et «L'Été meurtrier». Si on le voit en espion idéaliste tentant de dénouer, sur les rives du Léman, un complot destiné à aboutir à un putsch africain, Bunuel, lui, a décidé d'en faire un aveugle. Mais cet homme frappé de cécité est redoutable, car mû par un terrible désir de vengeance: on va voir comment, enfermé dans sa nuit, il va patiemment mettre sur pied le châtimement de ceux qui sont à l'origine de son infirmité.

22.00 André. Guex, parlez-moi du vent
 A travers son discours et ses rencontres, c'est la personnalité riche et généreuse d'André Guex que vous découvrirez
 22.35 Téléjournal
 22.50 Björn J: son Lindh
 Musicien suédois, pianiste et flûtiste

FRANCE 1 

11.30 Vision plus
 12.00 Le rendez-vous d'Annik
 12.30 Atout cœur
 13.00 Actualités
 14.00 Jo Gaillard
 La Femme d'Affaires. Avec: Bernard Fresson - Dominique Briand
 14.55 Temps libres
 15.35 Le temps de lire - 16.00 Ailleurs - 16.15 A vos marques
 16.45 Destination... France
 Le Vaucluse
 17.05 Croque-vacances
 Barbapapa: Bébé, dessin animé - 17.15 Bricolage - 17.20 Infos-magazine - 17.25 Divertissement folklorique
 18.00 Le Neveu d'Amérique
 Feuilletton. Avec Philippe Forquet
 18.15 Le village dans les nuages
 Une Cure d'Air pur
 18.40 Variétoscope
 Invité: Alain Bashung
 18.55 7 heures moins 5
 19.00 Météo première
 19.15 Actualités régionales
 19.40 Les petits drôles
 20.00 Actualités

20.35 Porte-bonheur

Variétés. Avec: Sylvie Vartan - Nana Mouskouri - Daniel Balavoine - Alice Dona - Golden Gate Quartet - Greg Kihn Band - Bonnie Tyler - Patrick Sébastien

21.50 Désirs de femmes
 Un désir nommé Celia
 22.15 Branché-musique
 John Lennon
 23.30 Actualités

SUISSE ALEMANIQUE 

8.45 TV scolaire
 Films d'écloiers (2) - 9.00 Pause - 9.15 L'être humain (1)
 9.45 Cours de formation
 Le privé dans l'Etat (4) - 10.15 Avanti! Avanti! 18. Isabella d'Este (2)
 10.30 TV scolaire
 Catastrophes naturelles (2) - 10.45 Enseignement de la nature (6) - 11.00 Géographie locale (2)
 16.15 Téléthèque
 17.00 Piff
 17.45 Gschichte-Chischte
 17.55 Téléjournal
 18.00 Karussell
 18.30 Die Besucher
 Adam 84, annoncez-vous, s.v.p. Série de science-fiction
 19.05 Actualités régionales
 19.30 Téléjournal - Sports
 20.00 Fyraabig
 Musique et spécialités des Grisons
 20.55 Rundschau
 21.45 Téléjournal
 21.55 Jeremiah Johnson
 Film de Sidney Pollack (1971), avec Robert Redford, Josh Albee
 23.40 Téléjournal

ANTENNE 2 

10.30 A2 Antiope
 11.15 A2 Antiope
 12.00 Midi informations - Météo
 12.08 L'académie des 9
 Jeu
 12.45 Antenne 2 midi
 13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (54)
 Feuilletton. Avec Corinne Touzet
 13.50 Aujourd'hui la vie
 14.55 Têtes brûlées
 L'Examen. Série
 15.45 Lire, c'est vivre
 16.40 Itinéraires
 17.45 Récéré A2
 Robinson Crusoe - Les Maîtres de l'Univers - Téléchat
 18.30 C'est la vie
 18.50 Des chiffres et des lettres
 19.15 Actualités régionales
 19.40 Le théâtre de Bouvard
 20.00 Le journal

20.35 Guérilla ou les Désastres de la Guerre

Le Piège de Bayonne. Série de Mario Camus. Avec: Bernard Fresson - Pierre Santini - Philippe Rouleau

En 1808, Napoléon installe sur le trône d'Espagne son frère, Joseph Bonaparte. Le peuple de Madrid se soulève contre l'opresseur et l'insurrection gagne bientôt l'Andalousie. Une junte insurrectionnelle, réfugiée à Cadix, continuera la Résistance jusqu'à la libération finale de l'Espagne, à la suite de l'alliance anglo-espagnole et des victoires de Wellington en 1814. Sur cette toile de fond nous allons suivre les aventures du général comte Leopold Hugo, luttant contre son ennemi mortel, Juan Martin, surnommé «el Empécinado» chef de la guérilla.

21.35 Apostrophes
 Thème: Les racines
 22.50 Edition de la nuit

23.00 Ciné-club: Les Dames du Bois de Boulogne
 Film de Robert Bresson, d'après le livre «Jacques le Fataliste», de Diderot. Avec: Maria Casarès - Elina Labourdette - Lucienne Bogaert



Par vengeance, une femme délaissée par son amant lui fait épouser une jeune fille, tombée dans la galanterie.

FRANCE 3 

17.00 Télévision régionale
 19.10 Inf 3
 19.15 Actualités régionales
 19.55 Inspecteur Gadget
 Hollywood (6)
 20.00 Jeux de 20 heures
 20.35 Vendredi
 Le voyage au bout de la peur. Reportage

21.30 Laissez passer la chanson

Avec: Alice Dona - Any Gould - Dick Rivers - Laurent Voulzy - Minouche Borelli - Georgette Lemaire - Axel Bauer - Bruno Lorenzoni - Gérard Berliner - François Deguelt - Dalida - Noëlle Cordier - Adamo

22.25 Soir 3
 22.45 Parole de régions
 22.55 Prélude à la nuit
 Hervé Le Floch, violon, et Bruno Pasquier, alto: Duo No 1 pour violon et alto, Mozart

SUISSE ITALIENNE 

9.00 TV scolaire
 Histoire des chemins de fer suisses
 10.00 TV scolaire
 16.20 Quel certo non so che
 Comédie de Norman Jewison, avec Doris Day
 18.00 Téléthèque
 Le trou noir
 18.15 Huckleberry Finn et ses Amis
 Une Etrange Rencontre. Téléfilm
 18.45 Téléjournal
 18.50 Le monde où nous vivons
 Le Japon: L'échelle mobile de la carrière
 19.15 Venerdi live
 19.55 Magazine régional
 20.15 Téléjournal
 20.40 Reporter
 21.45 Johnny Hallyday
 22.40 Téléjournal
 22.50 Carga pesada
 La Route. Série
 23.35 Téléjournal

ALLEMAGNE 2 

15.25 Enorm in Form
 16.00 Informations
 16.05 Pinnwand
 16.20 Piff
 17.00 Informations régionales
 17.15 L'Illustré-Télé
 17.50 Pat et Patachon
 Le Tapis volant
 19.00 Informations
 19.30 Journal de l'étranger
 20.15 Der Alte
 Deux Cercueils de Floride. Série
 21.15 Vorsicht, Falle!
 La police met en garde
 21.45 Journal du soir
 22.05 Aspects
 22.45 Edgar Allan Poe: Die Verfluchten
 Film de Roger Corman (1960), avec Vincent Price
 24.00 Informations

HUMEUR

Du sport en «audiovisio»-de-fond

Il y a la radio «bruit-de-fond», les disques, des cassettes qui jouent le même rôle. Il se pourrait que la télévision désormais prenne place dans les ambiances de fond, mais moins facilement puisqu'elle sollicite l'oreille et l'œil. En ski, trente, quarante descentes, trente, quarante slaloms, toujours les mêmes ou presque, c'est lassant. Cela devient de «l'audiovisio-de-fond» - il faut bien inventer une expression. Il faudrait trouver mieux...

Alors pourquoi continuer de se laisser prendre par ces reportages? Si je le savais, je ne regarderais plus cette lucarne qui reste étrange, pour d'autres raisons que le pensait de Gaulle quand il découvrait le pouvoir politique du petit écran.

Si, à Megève, les femmes étaient parties dans le premier groupe toutes les minutes, nous n'aurions point vu la première partie du parcours, plus difficile, donc plus intéressant que la deuxième. Est-ce toujours le cas, j'ai vu cette descente en direct sur le Tessin et, masochiste, j'ai fait la comparaison avec le différé de la TV romande: l'audiovisio de fond fonctionne alors en plein.

En général, on voit surtout la fin des parcours, ce qui confirme que le véritable intérêt d'une descente, c'est l'affichage des temps, le suspense du classement, pas tellement la performance sportive technique.

Et peut-être y a-t-il dans notre curiosité, cette attention malgré l'ennui répétitif, un petit rien malsain. A Garmisch, un écran géant avait été dressé dans l'aire d'arrivée pour permettre au public de suivre une bonne partie de la course, pas seulement les cent derniers mètres en vision directe. Or le son seul aura fait entendre quelques remous de la foule, des «oh» d'inquiétude quand un descendeur risque la chute, presque des «ouf» de soulagement quand l'acrobate finit par se reprendre, chute évitée. Mais quel suspense... serions-nous, inconsciemment, un peu dans l'attente de l'accident, du drame? La question est la même pour les courses automobiles en circuit, lassantes. Certes, pour la descente-hommes, sur une piste glacée, on se rend compte de la forme physique des athlètes. Mais le sport devient, par le petit écran, autre chose que de regarder un exploit et d'en comprendre les mécanismes...

Freddy Landry

ALLEMAGNE 1 

16.00 Téléjournal
 16.10 Spielen oder parken
 16.30 Bis der Groschen Fällt
 Série
 17.50 Téléjournal
 18.00 Programmes régionaux
 20.00 Téléjournal
 20.15 Das einfache Mädchen
 Film
 21.50 Plusminus
 22.30 Le fait du jour
 23.00 Panorama sportif
 23.25 Joachim Fuchsberger
 reçoit... Jack White
 0.10 Les Mystères de Paris (2)
 1.10 Téléjournal

RADIO

SUISSE ROMANDE 1

SUISSE ROMANDE 2

SUISSE ALEMANIQUE

FRANCE MUSIQUE

FRANCE CULTURE

12.20 La tartine. 12.30 Journal. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Nouveautés du disque. 14.05 Profil. 15.05 Le diable au cœur. 16.05 Les déménageurs de piano. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres. 19.05 Dossiers. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal. 22.40 Théâtre: A vendredi prochain, de Roy Russel. 23.05 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

12.30 Titres de l'actualité. 12.32 Table d'écoute (1), nouveautés du disque classique. 12.55 Les concerts. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.05 Suisse-musique. 16.00 La vie qui va... 17.05 Rock line. 18.10 Jazz. 18.30 Zigzag-Spectacles. 19.20 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.50 Novitads. 20.02 Concert: Orchestre de chambre de Lausanne: oeuvres de Rossini, Petrassi, Vivaldi. Postlude. 22.30 Journal. 22.40 CRPLF: «Ecrire l'amour». 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, mus. et infos.

12.15 Mag. 12.30 Journal. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Musique. 15.20 Disques pour les malades. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Infos. 19.15 Musique. 20.00 Théâtre. 22.00 Musique. 2.00 Club de nuit.

12.30 Journal. 12.40 Mag. culturel. 13.30 Musique class. 16.00 Feuilletton. 16.30 Pages classiques. 17.50 Italien-romanche. 18.30 Journal. 19.15 Touristorama. 19.30 Mag. cult. 20.15 Passage 2. 22.30 Lecture. 23.00 DRS 3.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie.
 12.35 Jazz. 13.00 Avis de recherche. 13.30 Jeunes solistes. 14.04 Equivalences. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 D'une oreille l'autre. 17.05 Repères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Semaine de musique ancienne d'Innsbruck. 20.00 Jazz. 20.20 Nouvel Orchestre philharmonique avec J.-Ph. Collard, piano: Mère l'Oye; Concerto pour piano et orchestre, Ravel. Fréquence de nuit: la musique et le corps.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: Voyages d'hiver. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 Les après-midi de France-Culture: Les inconnus de l'histoire. 16.00 Musique: Voyages d'hiver. 18.30 Les Ethiopiennes, feuilleton d'après le roman d'Héliodore. 19.30 Les grandes avenues de la science moderne, par G. Leclère. 20.00 Les «publics-school» anglais. 21.30 Black and blue, par L. Malson et A. Gerber. Musiques modernes. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.30 Journal régional. 6.55 Minute occuménique. 7.15 Nature. 7.30 Rappel des titres. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Tourisme week-end. 8.25 Memento des manifestations. 9.05 Le bateau d'Emile, avec Emile Gardaz et quelques autres. 11.05 Le kiosque à musique, par Roger Volet.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.15 Valses, polkas et Cie. 8.15 L'art choral. 9.05 Sur la terre comme au ciel, le magazine chrétien. 9.58 Minute occuménique. 10.00 Expos. 10.05 Samedi-musique. 10.45 Qui ou coi: Concours (1re partie). 11.00 le bouillon d'onze heures (Concours, 2e partie)! 11.45 Une question salée. 12.02 Le dessus du panier: Mus. de table; les concerts; prix hebdo.

1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 8.00 Actualités. 8.45 Félicitations. 9.00 Palette. 11.30 Revue du samedi. 12.00 Samedi midi.
 6.00 Mattinata. 6.10 Pages de Boyce, Barsanti, Albinoni, Boccherini, J.-Ch. Bach, Neubauer, Winter, Carulli, Kuhlau, Beethoven, Mendelssohn, Liszt, etc. 9.00 Aula: Radio-collègues. 10.00 Théâtre. 11.00 Musique. 12.00 Romanche.

Informations à 8.00, 9.00, 11.00, 19.00, 24.00.

Fréquence de nuit: musique classique, jazz, chanson. 6.02 Samedi matin, par A. Libiouille: oeuvres de Bruch, Couperin, Liszt, Grieg, Poulenc, Brahms, Rossini. 8.05 Avis de recherche, par M. Lejeune. 9.05 Carnet de notes, par P. Bouteiller. 11.05 Les grandes répétitions.

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance: Dérives. 8.30 84... 2000 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain, par J. Yanowski: les lycées et leurs études... au seuil du XXe siècle. 9.07 Les matinées de France-Culture: Le monde contemporain. 10.45 Démarches. 11.00 Un portrait de Blaise Cendrars, par J.-L. Cavalier: Blaise, sommes-nous loin de Montmartre...